DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13430 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 3-LUNDI 4 AVRIL 1988

Un fléau au Maghreb

Tout près d'une Europe absorbée par les fêtes pascales, un fléau s'étend au Maghreb : l'invasion de milliards de criquets pèlerins, contre lesquels la lutte commence à s'organiser. La France a déjà mis en œuvre des moyens aériens. L'Agence pour le développement international (AID) a annoncé le vendredi 1er avril que les Etats-Unis allaient fournir une aide technique importante sous forme de pesticides. La menace est telle que les scientifiques doivent envisager de recourir massivement à un produit – la dieldrine – très efficace mais dangereux pour l'homme, afin de venir à bout de ce nouvel avatar d'une des dix plaies de l'Egypte, selon la Bible.

Le Maroc, pour lequel l'agriculture est vitale, avait pris des mesures énergiques dès l'automne, traitant un million d'hectares. L'Algérie a mis trop de temps à réagir, et c'est depuis son territoire que partent actuellement les vagues successives de nuisibles. Elle se trouve bien mal récompensée des efforts déployés pour relancer une agriculture dramatiquement négligée pendant la période du « tout pétrole ». Ces derniers mois, des incitations officielles et une loi sur l'accession à la propriété foncière avaient permis un certain essor des régions sahariennes où sont expérimentées des cultures de primeurs.

Atteinte à son tour, comme la Mauritanie, la Tunisie vient de mettre en place une structure spéciale pour coordonner les différentes actions au niveau des régions. Le président Ben Ali s'est félicité des opérations entreprises en commun dans les zones frontalières avec l'Algérie et la Libye. A quelque chose malheur sera bon si celui-ci amène les frères ennemis marocain et algérien à coopérer durablement. Ce « grand Maghreb » dont les gouvernements parlent depuis des années, l'occasion se présente d'en poser la première pierre en luttant contre la catastrophe naturelle. Fait encourageant, les ministres de l'intérieur des deux pays se sont montrés ensemble en public lors d'opérations communes d'épandage de pesticides sur une frontière dont le tracé est parfois contesté par les extrémistes.

Reste qu'un des facteurs d'aggravation du risque est la guerre du Sahara occidental, l'ancien territoire espagnol que le Front Polisario dispute au Maroc. Les larves se reproduisent en toute tranquillité dans d'immenses espaces désertés par les populations civiles. Si le fléau devait prendre des proportions encore plus dramatiques, il serait difficile d'éluder la question du libre accès des secours internationaux à la région.

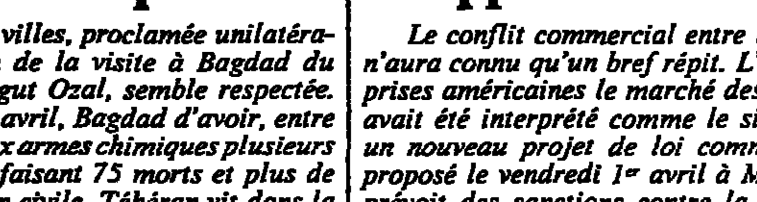
On ne peut exclure que la menace s'étende à l'Europe méridionale. La Sicile et Malte seraient déjà à portée des insectes, qui se reproduisent à mesure qu'ils progressent sur le terrain. Une autre plaie de l'Afrique, la dégradation du climat en raison de l'avancée du désert après les sécheresses au Sahel, concerne aussi la rive nord de la Méditerranée. Peut-être à cause d'un trop long discours culpabilisateur, l'Europe a la tentation de se désintéresser de ce qui se passe dans les anciennes colonies. Ce devoir de solidarité que le cœur et la raison ne lui dictent pas toujours, la nature pourrait se charger de le lui rappeler.


M 0146 - 0404 0 - 6,00 F

3790146006000 04040

La guerre Irak-Iran

Téhéran vit dans la psychose des armes chimiques



La trêve dans la guerre des villes, proclamée unilatéralement par l'Irak à l'occasion de la visite à Bagdad du premier ministre turc, M. Turgut Ozal, semble respectée. L'Iran a accusé, le vendredi 1er avril, Bagdad d'avoir, entre le 21 et le 26 mars, bombardé aux armes chimiques plusieurs villages du Kurdistan iranien, faisant 75 morts et plus de 100 blessés parmi la population civile. Téhéran vit dans la psychose d'une attaque irakienne à l'arme chimique.

TÉHÉRAN
de notre envoyé spécial

« *Nous avons demandé à nos combattants de poursuivre leurs opérations et de maintenir leur pression sur le front* » : devant plus de dix mille personnes rassemblées à l'université de Téhéran pour la grande prière du vendredi – retransmise *in extenso* par la télévision et la radio nationales, le président Khamenei a ainsi clairement signifié, le 1er avril, que la trêve dans la « *guerre des capitales* » ne signifiait pas la fin des hostilités entre l'Iran et l'Irak. Loin de là.

YVES HELLER.

(Lire la suite page 3.)



Après sa tournée électorale aux Antilles, M. Jacques Chirac passe le week-end pascal dans l'île de Saint-Martin.
Lire page 5 nos informations sur la campagne électorale.

Menace de boycottage contre Toshiba

Le conflit commercial nippo-américain rebondit

Le conflit commercial entre les Etats-Unis et le Japon n'aura connu qu'un bref répit. L'accord ouvrant aux entreprises américaines le marché des travaux publics japonais avait été interprété comme le signe d'une accalmie, mais un nouveau projet de loi commerciale (« Trade Bill »), proposé le vendredi 1er avril à M. Reagan par le Congrès, prévoit des sanctions contre la firme japonaise Toshiba, coupable d'avoir vendu des matériels sensibles à l'URSS.

Le projet de loi commerciale mis au point par la commission mixte du Congrès américain et présenté, vendredi, au président Ronald Reagan marque une évolution par rapport aux travaux initiaux. Il faut rappeler que le président a toujours indiqué qu'il opposerait son *veto* à tout texte protectionniste. Or l'une des dispositions protectionnistes les plus controversées, l'amendement du représentant démocrate du Missouri, M. Richard Gephardt, a, jeudi dans la soirée, été éliminée du projet. Cet amendement prévoyait l'imposition obligatoire de sanctions contre les pays affichant un excédent commercial « *excessif et injustifié* » dans leurs échanges avec les Etats-Unis.

ERIK IZRAELEWICZ.

(Lire la suite page 13.)

Le vote des catholiques et des protestants

La découverte d'une nouvelle laïcité

Deux sondages récents de la SOFRES et de l'Institut CSA soulignent des évolutions dans le comportement électoral des catholiques français (1). *Les Eglises sont discrètes dans cette campagne, mais au cours du septennat ont été actives sur toutes les questions sociales et éthiques. En souhaitant aujourd'hui* « une laïcité plus ouverte », *elles réclament une reconnaissance officielle de leur rôle moral et éducatif.*

Le vote catholique est-il en train de changer ? Dans la population la plus pratiquante (les 13 % de Français qui vont une ou deux fois par mois à la messe), la défiance traditionnelle et personnelle à l'égard de M. François Mitterrand est en recul. La préférence pour la droite reste massive, mais la division croît entre les deux candidats qui se réclament d'elle. M. Jean-Marie Le Pen ne parvient pas à décoller des franges du catholicisme intégriste.

Les chrétiens sont de moins en moins un électorat « *captif* (2) ». L'époque des consignes de vote est révolue et, en 1972, dans le célèbre document intitulé *Pour une pratique chrétienne de la politique*, les évêques avaient déjà tiré les leçons de cette indépendance et déclaré qu'il n'était plus possible de déduire de l'Evangile une seule attitude politique. Depuis, si la variable religieuse est l'une de celles qui restent le plus étroitement liées aux choix électoraux (3), le pluralisme du vote catholique, comme celui des juifs, est une donnée stable de la vie politique.

Plus d'un catholique pratiquant sur cinq – 21 % – s'apprêterait ainsi à voter, le 24 avril prochain, pour François Mitterrand. C'est à la fois peu et beaucoup, si l'on se souvient que le même en 1981, au premier tour, n'avait recueilli dans cet électorat que 12 % des voix. En 1978, alors que certains célébraient, un peu hâtivement, les nouvelles noces du socialisme et du catholicisme, le PS n'avait pas fait mieux que 14 %.

Dix ans après, M. Mitterrand, le père de l'union avec les communistes, l'homme qui avait osé déterrer la hache de guerre scolaire, serait davantage en odeur de sainteté. Oubliés, les emballements idéologiques du début du septennat. « *La querelle de l'école libre et de la loi Savary n'est plus qu'une péripétie. La page est déjà tournée* », dit René Rémond, professeur à l'Institut d'études politiques.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 6.)

(1) Le sondage de la SOFRES, réalisé à la mi-février, a été publié dans le quotidien *la Croix* du 27 février, et celui de l'Institut CSA, à partir d'un panel de 500 catholiques pratiquants, interrogés les 14 et 15 mars, a été publié dans *la Croix du 22 mars et l'hebdomadaire la Vie* du 24-31 mars.

(2) *Catholiques dans la vie politique française*, par Henri Madelin. *Etudes*. Mars 1988, 14, rue d'Assas, Paris 6e.

(3) 49 % des catholiques pratiquants interrogés par CSA déclaraient qu'ils tiendraient « *beaucoup* » compte de leurs convictions religieuses au moment de voter.

La 5 et M6 sous l'œil de la CNCL

Mais où sont les œuvres françaises ?

La CNCL a rendu public, le vendredi 1er avril, le premier bilan annuel de la 5 et de M6. Le point noir pour l'une comme pour l'autre : le déficit d'œuvres françaises.

Deux rapports d'une soixantaine de pages consignent le parcours des deux sociétés de télévision à la lumière des fameux cahiers des charges qu'elles avaient signés lors de leur création. La Commission nationale de la communication et des libertés, sourcilleuse gardienne du temple audiovisuel, se révèle un juge attentif et critique.

En effet, les deux chaînes rencontrent la même difficulté à remplir les obligations qui constituaient le socle, voire l'enjeu essentiel, des surenchères de 1987 au fameux « mieux-disant culturel » : les quotas d'œuvres françaises. Côté programmation, le déficit est criant : en diffusant chacune 24,5 % seulement de fictions, documentaires ou clips français, les deux sociétés n'atteignent pas la moitié du pourcentage exigé. De « Kojak » sur la 5 à « Dynastie » sur M6, les feuilletons américains triomphent ; et leur liste jointe en annexe aux documents est impressionnante. Côté production, le bilan est à nuancer, mais les chiffres sont souvent trompeurs. Car si la 5 annonce des scores plutôt flatteurs, c'est qu'elle comptabilise dans la catégorie fiction tous les sketches des émissions de Bouvard et Collaro ! En revanche, pas un *feuilleton*, pas un *téléfilm* n'a été mis en production ! En outre, sa nouvelle grille la conduit à s'écarter de plus en plus des engagements qu'elle avait pris.

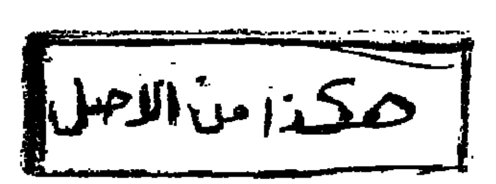
Quant à M6, qui peut, à juste titre, se prévaloir d'un effort dans la création de vidéo-musiques, elle n'a produit et mis à l'écran qu'une mini-série... commencée, il est vrai, avant même sa naissance. Et elle reporte au mois de juin la communication de son chiffre d'affaires. Si les autres manquements recensés par la CNCL paraissent moins graves, certains n'en susciteront pas moins réactions et polémiques. Les professionnels du cinéma auront déjà relevé quelques dépassements des quotas et glissements de grille alarmants. Les publicitaires noteront les rappels à l'ordre de la CNCL, qui dénonce le parrainage des séquences météo et boursières insérées dans les journaux télévisés. Quant aux artistes, ils seraient en droit de s'insurger contre le peu de cas fait à la diffusion – obligatoire – *de leurs œuvres.*

Des sanctions ? La CNCL s'en remet au Conseil d'Etat. Quant aux deux chaînes, elles plaident la jeunesse, l'insuffisance de leur réseau et la modestie de leurs recettes publicitaires. Signe des temps : le pluralisme de l'information, naguère inévitable pomme de discorde, est, dans l'ensemble, respecté. Et voici au premier rang du débat le célèbre « mieux-disant culturel » qui, en quelques mois, a fondu comme neige au soleil.

ANNICK COJEAN
et PIERRE-ANGEL GAY.

(Lire nos informations page 9.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 2 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 175 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 160 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 2 000 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 14 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 3 avril. – *Proche-Orient :* Nouvelle navette Shultz (3 au 8).

Lundi 4 avril. – *Etats-Unis :* Vingtième anniversaire de l'assassinat de Martin Luther King.

Sénégal : Dakar, cérémonie d'investiture du président Abdou Diouf.

Union soviétique : Visite de Willy Brandt (4 au 6).

Mardi 5 avril. – *Afghanistan :* élections au Conseil national de la République d'Afghanistan.

Nicaragua : Réunion entre le gouvernement nicaraguayen et la Contra en vue de discussions sur l'établissement d'un cessez-le-feu définitif (5 et 6).

Mercredi 6 avril. – *Turquie :* Visite officielle de Margaret Thatcher (6 au 8).

Vendredi 8 avril. – *Iran :* Téhéran, élections législatives.

Dimanche 10 avril. – *Strasbourg :* Le président Alan Garcia invité par le Parlement européen (10 au 14).

Il y a soixante-dix ans

Les émeutes de Québec contre la conscription

« *J'AI la force et je m'en sers !* », s'écrie Lessard, chef de l'armée canadienne à Québec, à l'intention de l'ancien député Lavergne, venu plaider l'apaisement. Le soir même, mille deux cents hommes sortent de la citadelle pour venir à bout de ces Canadiens français qui manifestent violemment depuis quatre jours. Nous sommes le lundi de Pâques 1er avril *1918*. A cheval ou baïonnette au canon, les soldats descendent dans les quartiers populaires de la basse ville et ils « font circuler ». En anglais, évidemment. Aussitôt, la colère de la foule monte comme un souffle. Les jets de pierres et de glaçons commencent.

Trois salves de carabines puis trois salves de mitrailleuses. Quelques coups isolés. Les gens tombent. Un jeune homme est touché qu'un policier municipal vient secourir.

« *Voyez à vous préparer avec le bon Dieu parce que je crois que vous êtes rendu au bout.*

– *Oui, je pense au Sacré-Cœur.* »

Il ne voulait pas partir à la guerre en Europe...

Il y aura quatre morts et plusieurs blessés chez les manifestants, et cinq blessés légers chez les militaires. La loi sur la conscription, sera appliquée. L'ordre règne.

Les Canadiens français sont un peuple de paysans abandonnés par la France puis colonisés et méprisés comme tels par les anglophones qui ont cru les ensevelir sous des flots d'émigrants britanniques. Mais ils ont résisté en faisant des enfants et en se serrant autour de leurs curés. « *Notre ignorance nous a sauvés !* » Oui, leur ignorance. Le Bas-Canada est une île coupée du monde. Leur clergé n'a pas de mots assez forts pour flétrir « *la France impie* » qui s'est livrée, en vrac, aux idées de Voltaire, au modernisme, à l'anticléricalisme et à diverses formes de péchés. Lorsque Napoléon III a aidé Victor-Emmanuel contre le pape, ce peuple paisible – « *des moutons* » – a mobilisé mille zouaves pontificaux. Pour eux, la France est plus une marâtre qu'une mère patrie.

Pas dans les tranchées des Flandres

A la couronne britannique, ils sont fidèles comme un colonisé à son maître. Les élites voient bien que l'appartenance à l'Empire les a préservées de l'assimilation par la République américaine. Mais ce n'est *pas une raison suffisante* pour devenir « impérialistes ». Lorsqu'en 1899 la reine Victoria attaque les Boers, cousins jumeaux des Canadiens français aux antipodes, le premier ministre d'Ottawa, Wilfrid Laurier, voulant contenter les anglophones sans mécontenter les francophones, doit agir presque secrètement pour envoyer un corps de volontaires : l'Assemblée fédérale ne votera pas sur ce sujet.

Non, les Canadiens français ne sont *pas des va-t-en-guerre*. Et les anglophones guère plus. En 1902, lors d'une conférence impériale à Londres, Laurier déclare : « *Le Canada apprécie trop hautement pour y renoncer la part d'indépendance locale qui lui a été octroyée par les autorités impériales et qui a produit des résultats si utiles et si bienfaisants...* » Cette adaptation de la doctrine de Monroe énonce que l'Europe est aux Européens... et qu'elle doit garder ses guerres. Le Canada est en train de devenir un pays. Il eut à se défendre des *Américains* deux *ou* trois fois par le passé : l'armée anglaise s'en chargea pour lui. Mais depuis 1867 et la création de la confédération canadienne, le Canada, point encore indépendant, est déjà une volonté d'indépendance.

Et puis l'armée, ici, est une fiction. Il n'existe pas de service militaire obligatoire. Seule une milice plutôt folklorique *réunit* beaucoup de colonels et quelques troupiers pour des festivités peu martiales. Une fois, on a mobilisé trois bataillons pour repousser un raid Fenian monté des « Etats » : un homme sur trois s'est présenté.

En août 1914, l'armée ne compte que 3 000 soldats pour 8 millions d'habitants. *Deux mois après*, les *premiers contingents* embarquent à Gaspé. Des volontaires, bien sûr, car il n'est pas question de conscription obligatoire. Des volontaires dont le cœur impérialiste s'est instantanément réveillé : pour moitié, ils sont des colons d'origine britannique nouvellement installés. Les autres sont des Canadiens anglais et ... moins de 5 % de francophones.

Au Canada, l'armée est aussi peu bilingue que la classe dominante. En *1912, un officier sur dix est francophone*. Lorsque des militaristes ont voulu créer un régiment de langue française, l'état-major a refusé son uniforme, copié sur celui des zouaves, tout en acceptant les kilts d'un régiment écossais ! En 1914, le responsable du recrutement dans la province de Québec est un pasteur protestant unilingue anglophone...

Les francophones ne veulent pas partir. Leurs journaux disent que cette guerre n'est pas la leur : « *Nous, Canadiens français, nous n'appartenons qu'à un pays. Le Canada est pour nous le monde entier. Mais les Anglais ont deux patries, celle-ci et celle d'outre-mer* », écrit un journaliste. Les journaux d'Ottawa débordent d'injures pour ces lâches, ces traîtres...

Des traîtres ? Au même moment, les francophones de la province d'Ontario sont victimes d'une mesure restreignant l'enseignement du français dans les écoles. « *Si l'on nous demande d'aller nous battre pour l'Angleterre, nous répondrons : qu'on nous rende nos écoles.* »

Laurier a été remplacé par Borden et un ministère où, pour la première fois depuis 1867, ne figure aucun francophone. Borden fait voter la loi sur la conscription le 24 juillet 1917. Alors, les conscrits prennent le bois, protégés par tout un peuple. Les recruteurs, les « spotters », arrivent-ils dans une paroisse ? Le curé sonne la cloche et les jeunes gens se sauvent avec des airs de héros de la résistance. « *Ce n'est pas dans les tranchées des Flandres que nous irons conquérir le droit de parler français en Ontario.* »

Avant même que la loi soit votée, les manifestations de rue se sont faites de plus en plus nombreuses et houleuses. Le 23 août 1916, un poste de recrutement est chassé de la place d'Armes de Montréal ; un autre jour, les journaux favorables à la conscription sont lapidés ; le recruteur est chassé de Shawinigan ; le 22 *mai* 1917, 10 000 *personnes* manifestent à Québec (100 000 habitants) ; le 9 août, la maison du propriétaire du *Montreal Star* est dynamitée ; le 29, un homme est tué...

Le ton monte encore entre les journaux ontariens et ceux du Québec. Au point qu'un député à l'Assemblée provinciale, Napoléon Francœur, *dépose une* motion carrément séparatiste : puisque nos voisins trouvent que nous sommes de mauvais Canadiens, nous sommes d'accord pour quitter la fédération ! La motion Francœur fait la une des journaux mais sera retirée juste avant de créer un problème d'Etat et d'ouvrir sur une guerre civile.

A Québec, un certain capitaine Desrochers commande les « spotters ». Ceux-ci sont une quarantaine, et on les connaît *pour les avoir vus traîner de bouge en* mauvais coups. On dit qu'ils touchent une prime pour chaque déserteur arrêté. Leurs apparitions, comme celles de l'armée, sont perçues chaque fois comme des provocations.

« La révolte était dans l'ordre des choses »

Le 28 *mars* 1918, un *jeune homme* est contrôlé dans un jeu de quilles du quartier Saint-Roch. Il n'a pas ses papiers sur lui. La foule grossit très vite, et les hommes de Desrochers sont pourchassés, tabassés, on casse tout. Le local où sont entreposés les registres de la conscription est incendié. Suivent quatre jours d'émeutes. Le leader nationaliste Lavergne déclarera à l'enquête : « *La révolte était dans l'ordre des choses.* » Mais aussi, ce qui laisse songeur : « *Je vais vous dire toute ma pensée : je ne croyais pas qu'on aurait le courage de le faire.* »

Les cent policiers municipaux de la capitale sont débordés. Ils sont d'ailleurs suspects à l'autorité fédérale, qui les croit « *solidaires de leur peuple* ». Mille hommes sont aussitôt envoyés en renfort d'Ottawa. C'est un des rares officiers supérieurs francophones de l'armée canadienne qui les commandera. La scène suivante, pathétique, est dans le bureau de Lessard : « *Retirez l'armée des rues et licenciez les « spotters »*, supplie Lavergne, *et tout se calmera.* »

Mais Lessard a déjà pris sa décision : « *J'ai la force et je m'en sers !* »

La conscription sera appliquée.

Tout va-t-il recommencer en 1940 ? Le recruteur de Montréal est le fils d'un pasteur protestant unilingue anglophone... Les officiers francophones ne sont que 6,4 % du *total. La langue* de travail de l'armée est l'anglais, et les francophones, même de haut niveau technique, sont repoussés dans la piétaille. Rien n'est vraiment changé.

Le premier ministre fédéral, Mackenzie King, a pris dès le début de la guerre l'engagement de ne jamais recourir à la conscription. L'état d'esprit des Canadiens français est toujours le même : pas question de partir. En juin 1940, on entendra dire : « *La France est impie, c'est pour cela qu'elle est tombée.* » Ce discours, très fréquent, n'est pas, au fond, différent de celui du Maréchal... La France est restée l'anticléricale république qui est gouvernée par les matérialistes et les juifs. Et les démocraties vont s'allier aux communistes russes !

La douleur des foules

La France occupée, c'est tout de même un rude coup : « *Ce qui m'a le plus étonné*, écrira plus tard le journaliste André Laurendeau, *c'est la douleur morne des foules montréalaises. Or durant quelques jours, quelques semaines, elles auront l'air de porter le deuil.* »

Mais pas au point de prendre les armes. L'habitant, écrit encore Laurendeau, « *sent qu'il possède une seule patrie, que seul ce coin de terre lui appartient. Sentiment de pauvres, si l'on veut. Sentiment d'un peuple agricole un peu fermé sur lui-même qui connaît sa propre faiblesse et doit économiser ses forces, car il ne trouvera personne sur terre pour l'aider* ».

Le mépris anglais est lui aussi le même. Chaque Québécois se souvient de s'être fait interpeller dans la rue ou dans les magasins : « *Speak white ! There's a war going on !* » « Parlez blanc (parlez civilisé), il y a la guerre ! »

Mackenzie King doit bientôt se résoudre à annoncer un référendum sur la conscription. Et, le 27 avril 1942, les résultats seront stupéfiants : 71 % des Québécois refusent la conscription. Les autres provinces l'acceptent à 80 %. La rupture est totale entre les deux races.

Non, les Canadiens français n'ont pas voulu mourir pour la France. Et encore moins pour l'Angleterre. Quant à l'armée canadienne, elle leur a longtemps paru être tout simplement l'armée des autres, quand ce n'était pas, encore plus simplement, l'instrument de leur humiliation. La dernière fois qu'ils l'ont vue dans les rues, ce fut en octobre 1970, lors de l'enlèvement puis de l'assassinat du ministre Laporte. Prétextant une tentative de coup d'Etat, d'ailleurs imaginaire, Pierre Elliott Trudeau met le Québec sous la loi des mesures de guerre. L'armée sort des casernes, et les Québécois s'aperçoivent qu'elle parle toujours anglais : 20 % de francophones dans la troupe et seulement 10 % parmi les officiers.

Trente et un *mille sept cents perquisitions* dans la province et cinq cents arrestations ne donneront aucun résultat nul, mais cette humiliation ne sera pas pour rien, sans doute, dans la mobilisation qui, quelques années plus tard, portera le Parti québécois de René Lévesque au pouvoir à Québec.

JACQUES BERTIN.

– Jean Provencher : *Québec sous la loi des mesures de guerre, 1918*, Boréal-Express, Montréal, 1971.

– André Laurendeau : *la Crise de la conscription*, Editions du Jour, Montréal, 1962.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX°

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 – Tapez *LEMONDE*

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE
,code d'accès ABO
365 jours par an. 24 heures sur 24

M. George Shultz entame une nouvelle mission au Proche-Orient

Un jeu d'esquives

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui s'efforce toujours de rallier le soutien occidental à son plan de paix au Proche-Orient, est arrivé le vendredi 1er avril à Rome avant d'entamer une nouvelle tournée en Israël et dans plusieurs pays arabes. Ses conversations avec le président Francesco Cossiga, puis avec les ministres des affaires étrangères et de la défense, ont porté notamment sur le sort de 72 chasseurs-bombardiers F-16 que les Etats-Unis doivent retirer d'Espagne à la demande de Madrid.

Vendredi, en Israël, le président Herzog a ordonné la libération de deux Israéliens membres d'un réseau extrémiste juif responsable notamment d'avoir tué des étudiants palestiniens, grièvement blessé deux maires arabes et projeter de faire sauter la mosquée Al Aqsa. Itzhak Ganiram et Ira Rappaport ont été remis en liberté quelques heures avant le début de la Pâque juive. Rappaport devait encore purger dix-huit mois d'une peine de trente mois de réclusion. Ganiram, dont la peine de sept ans de prison pour homicide avait déjà été réduite par le président Herzog, devait être libéré en juin.

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. George Shultz devait être le dimanche 3 avril au Proche-Orient l'inlassable avocat d'un plan de paix dont le premier ministre israélien ne veut pas. Ce n'est pas une partie de cache-cache (chacun *sait* bien ce que pense l'autre), plutôt un jeu d'esquives. M. Itzhak Shamir ne voit pas pourquoi il devrait être le premier à répondre officiellement « *non* » à des propositions américaines que les Arabes – et les Soviétiques – n'ont pas non plus approuvées (même s'ils ne les ont pas rejetées).

Tant qu'il en sera ainsi, le secrétaire d'Etat paraît décidé à poursuivre une initiative diplomatique qui a le mérite d'être la seule en cours dans la région. Il s'obstine, en dépit de rebuffades déjà essuyées lors d'un *précédent voyage, en mars*, en dépit de l'attentisme pour le moins prudent affiché par les pays arabes et de l'opposition de l'OLP. Il semble convaincu que la situation dans les territoires occupés ne peut avoir qu'un effet déstabilisateur croissant dans la région et qu'elle ne va pas cesser de se *détériorer de sitôt*. *Les* faits lui donnent raison. Deux Palestiniens ont encore été tués vendredi en Cisjordanie lors d'un affrontement avec l'armée, dans le village d'Idna, près d'Hébron ; à Jérusalem un policier a été légèrement blessé d'un coup de couteau à l'issue des traditionnelles processions du vendredi saint qui se sont cependant déroulées dans la plus grande sérénité.

Mais l'obstination du diplomate américain n'a apparemment pas entamé celle du premier ministre israélien. Dans les milieux proches du chef du gouvernement, on déclare : « *ne pas comprendre pourquoi M. Shultz revient* ». On se dit aussi toujours opposé à ce projet de conférence internationale devant parrainer des conversations directes israélo-arabes. M. Shultz a beau répéter que ladite conférence (réunissant les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU) ne disposera d'aucun pouvoir contraignant, M. Shamir ne veut pas entendre. « *Si Shultz ne vient pas avec de nouvelles idées, il n'y a aucune chance pour que Shamir accepte son plan* », déclarait au *Jerusalem Post* un membre de l'entourage du premier ministre.

La question est de savoir si cette bataille feutrée n'est pas en passe de conduire à une détérioration ouverte des relations israélo-américaines – et c'est un argument que la deuxième moitié du gouvernement de Jérusalem, celle qui conduit le travailliste Shimon Pérès, qui appuie les efforts de M. Shultz, ne se prive pas de mettre en avant.

Car des sourires polis échangés de part et d'autre avec force proclamation en l'inébranlable amitié entre les deux pays, on est passé à des propos plus rugueux. Le premier ministre estime que ce projet de conférence internationale est une violation des accords de Camp David dont les Etats-Unis sont signataires et qui excluent toute autre formule qu'un dialogue israélo-arabe direct. M. Shamir, oubliant de mentionner qu'il avait initialement rejeté ces accords, accuse M. Shultz de céder à la pression des événements dans les territoires.

Le ton est encore monté depuis l'entretien que M. Shultz a accordé, il y a une semaine à Washington, à deux Américains d'origine palestinienne, membres du Conseil national palestinien (le CNP, ou « *Parlement* » de l'OLP), MM. Edward Saïd et Ibrahim Abu Lughod. A la Knesset, M. Shamir s'est emporté aussitôt : « *Nous considérons avec la plus extrême gravité*, a-t-il déclaré, *les tentatives américaines pour établir des contacts avec les gens de l'OLP. (...) Les membres du Conseil national palestinien sont des membres à part de l'OLP et ce conseil est la plus haute instance des organisations terroristes.* »

La démission de M. Netanyahu

En fin de semaine, c'était au tour d'un des proches de M. Shamir de monter au créneau. Quelques heures après avoir soudainement démissionné de son poste de représentant d'Israël aux Nations unies, M. Binyamin Netanyahu tenait à la télévision (israélienne et américaine) des propos en forme d'attaque en règle. « *M. Shultz a franchi le Rubicon* », assurait-il. Il ajoutait : « *Les Etats-Unis sont activement engagés dans des négociations directes avec l'OLP. (...) Le secrétaire d'Etat se laisse influencer par les pro-arabes du département d'Etat.* » Puis il sonnait l'alarme, assurant que la rencontre de M. Shultz avec ses deux compatriotes faisait partie d'une politique « *menaçant l'existence même d'Israël* ».

M. Netanyahu est un de ces jeunes voltigeurs que le Likoud entend envoyer en première ligne et placer en tête de liste pour les prochaines élections israéliennes. Il *sait* bien que tout ce qui touche aux contacts (même indirects) avec l'OLP relève du tabou en Israël. Il n'ignore pas non plus que le thème de la conférence internationale ne suscite guère l'enthousiasme dans le pays. Mettre ainsi l'accent sur ces deux points permet au Likoud de fuir le débat sur l'avenir des territoires occupés.

C'est peut-être là une façon de gagner du temps en attendant les élections, israélienne et américaine. Mais qui sait si la prochaine administration à Washington sera aussi bienveillante à l'égard d'Israël que celle du président Reagan ?

ALAIN FRACHON.

Haro sur les voitures de presse

Hébron (Cisjordanie). – Des soldats israéliens ont partiellement démoli, le vendredi 1er avril, deux voitures de photographes de presse à Hébron, en Cisjordanie. Javier Bauluz, photographe espagnol en mission pour Reuter, son confrère américain James Nachtwey, du magazine *Time*, et une Française, Christine Grunnet, journaliste indépendante, qui venaient de couvrir une manifestation de jeunes Palestiniens, ont *aperçu à leur retour huit soldats* qui s'affairaient autour de leur voiture.

« *J'ai vu un soldat crever les quatre pneus de notre voiture, ouvrir le capot, retirer quelque chose du moteur et le mettre dans sa poche* », a déclaré Javier Bauluz. « *Ils se sont dirigés vers l'autre voiture, ont brisé la glace du conducteur avec la crosse de leurs fusils, ouvert le capot et retiré une pièce du moteur. Puis ils ont donné des coups de crosse dans les deux voitures, cabossant la carrosserie* », a-t-il poursuivi.

Les deux voitures portaient la mention « Presse », inscrite en gros caractères sur le pare-brise. – *(Reuter.)*

Une conséquence de l'achat par l'Arabie saoudite de missiles chinois ?

Washington remplace son ambassadeur à Ryad

Washington *(AFP)*. – L'ambassadeur des Etats-Unis en Arabie saoudite, M. Hume Horan, a été rappelé et va changer d'affectation, a indiqué, le vendredi 1er avril, Mme Phullis Oakley, porte-parole du département d'Etat. Mme Oakley s'est refusée à donner les raisons du rappel de M. Horan, qui était en poste à Ryad depuis six mois seulement et se trouve actuellement à Washington pour consultations. « *Il a été jugé qu'il était dans l'intérêt national des Etats-Unis qu'il s'en aille maintenant* », a-t-elle dit. « *Le secrétaire d'Etat lui conserve toute sa confiance* », a-t-elle ajouté sans autres précisions.

Selon un responsable du département d'Etat qui a requis l'anonymat, M. Horan a été rappelé à cause d'un conflit de personnes avec le roi Fahd. Son rappel a été décidé à Washington, sans que Ryad l'ait menacé. Ni ce responsable, ni Mme Oakley n'ont confirmé les informations du *Washington Post*, selon lesquelles le retrait de l'ambassadeur était lié au fait qu'il avait transmis aux autorités saoudiennes une protestation américaine à la suite de l'achat par Ryad de missiles de fabrication chinoise. Ces missiles, d'une portée maximale de 3 000 kilomètres, suffisante pour pouvoir frapper Israël, peuvent emporter des charges nucléaires. Les Saoudiens ont affirmé qu'ils ne les équiperaient pas de telles charges.

« *La décision saoudienne d'installer sur son sol des missiles intermédiaires chinois est un sujet sensible entre nos deux gouvernements au plus haut niveau* », a dit Mme Oakley. « *Bien sûr, M. Horan y a été mêlé, sur instruction de Washington.* »

Un groupe de trente-deux sénateurs a écrit une lettre au secrétaire d'Etat, M. George Shultz, pour demander que les Etats-Unis reconsidèrent toute vente d'armes à l'Arabie saoudite si ce pays ne retirait pas ces missiles.

La guerre du Golfe

Téhéran vit dans la psychose des armes chimiques

(Suite de la première page.)

Interrompu par des « *guerre, guerre, jusqu'à la victoire !* », scandés par la foule le poing levé, le président de la République s'est étendu sur les combats au Kurdistan.

C'est au cours de ces combats que les forces iraniennes ont fait reculer les Irakiens et conquis, selon les chiffres officiels, quelque 1 500 kilomètres carrés. M. Khamenei était, il y a deux jours à peine, sur ce front pour suivre les opérations de l'offensive Val Fajr 10, dont il souligne l'importance aux yeux des autorités de Téhéran. Et à nouveau il dénonce l'utilisation d'armes chimiques par les Irakiens pour tenter d'endiguer l'offensive iranienne. Des armes que l'Irak aurait encore employées ces derniers jours. Des médecins étrangers ayant pu examiner jeudi des militaires iraniens blessés ont indiqué que les brûlures qu'ils ont constatées sur certains de ces soldats – vraisemblablement causées, selon les praticiens, par de l'ypérite – remontaient à deux ou trois jours seulement. Et ce, quinze jours après le drame d'Halabja, cette cité kurde irakienne de quelques dizaines de milliers d'habitants, dont les Ira*niens disent que de trois mille* à cinq mille d'entre eux ont été tués par les gaz les 17 et 18 mars après qu'elle eut été enlevée par l'armée iranienne et les partisans kurdes.

Aujourd'hui, Halabja est déserte, figée. Seules deux ou trois familles errent dans des rues jonchées de gravats, entre des *rideaux de fer* soufflés, criblés. Le bilan exact des bombardements chimiques irakiens ne pourra sans doute jamais être connu avec certitude. Celui donné par les officiels iraniens passe de « *plus de trois mille* » à cinq mille, pour monter dans certains cas à six mille, avec presque autant de blessés. Quant aux survivants, ils ont été « *évacués* » ou se sont réfugiés en Iran. Mais à quel moment ? Les bombardements auraient commencé dans la matinée ou en début d'après-midi. Or une chose saute aux yeux lorsque l'on traverse la ville : tous les rideaux de fer des magasins sont baissés. Une explication est avancée par les très rares habitants se trouvant encore dans la région jeudi : l'aviation et l'artillerie irakiennes auraient commencé à pilonner la cité à l'arme « classique », suscitant un mouvement d'exode, avant d'utiliser des gaz largués d'avions...

Seul, le roulement de canonnades à une vingtaine de kilomètres à l'ouest trouble maintenant le silence d'Halabja : les forces iraniennes – essentiellement composées dans cette région de gardiens de la révolution – poursuivent, selon un responsable militaire, leur progression sur deux axes, l'un, nord-ouest, vers la grande ville kurde de Suleymanieh, et l'autre, sud-ouest, vers Darbandi Khan, dont le barrage alimente partiellement Bagdad en électricité.

Le gaz, depuis Halabja et les *images terribles de ces enfants et* de ces femmes surpris par la mort alors qu'ils tentaient de fuir, est devenu la hantise de millions de Téhéranais. Soumis pendant un mois au rythme des missiles irakiens s'abattant sur leur cité – il en est tombé plus de cent depuis le 28 février, – ils se *voyaient accorder un répit : le* dernier missile en date a atteint Téhéran dimanche dernier. Pour la population, cette immunité, aussi soudaine que fragile, était due à la présence dans la capitale de deux experts de l'ONU. Mais ceux-ci sont partis jeudi, et l'angoisse remontait, *lorsqu'un nouveau répit est arrivé :* la trêve de trois jours obtenue par le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, à l'occasion de sa visite à Bagdad.

Mais entre-temps s'est répandue dans Téhéran la psychose des armes chimiques. Nombreux sont les habi*tants de la capitale persuadés que* les Irakiens n'hésiteront pas à recourir aux gaz contre leur ville, et les instructions régulièrement fournies par les autorités – *via* la télévision, la radio ou les affiches – pour faire face à une éventuelle attaque chimique ne sont pas faites pour les rassurer.

Pour l'heure, les vacances du Nouvel An iranien aidant, Téhéran vit au ralenti. La circulation automobile est d'une fluidité inconnue jusque-là de mémoire de Téhéranais. La nuit, nombre d'habitants préfèrent aller dormir hors de la ville. Après toutes ces années de guerre, les Iraniens ont pu mesurer la fragilité des trêves...

YVES HELLER.

Asie

AFGHANISTAN : « ralliement » médiatique à New-Delhi

L'appel du 1er avril

NEW-DELHI
de notre correspondant

« *Au nom de Dieu le plus miséricordieux* », a commencé M. Haji Ghausseddin avant de venir à l'essentiel de sa profession de foi : « *Comme vous le savez, nous avons essayé de créer une situation permettant le départ des troupes soviétiques...* » L'assistance – une centaine de journalistes indiens et étrangers auxquels se mêlent bon nombre de « *diplomates* » soviétiques – échange des regards interloqués. M. Ghausseddin, qui s'exprime dans un vaste salon de l'ambassade d'Afghanistan, est – du moins le dit-il – président d'une organisation jusque-là très discrète, l'Unité islamique des moudjahidins d'Afghanistan, et d'une « *alliance* » de trois partis politiques de la résistance établie à Peshawar (1).

L'objet de cette manifestation, très médiatique, est d'annoncer que M. Ghausseddin rentre « *au pays* », à Kaboul, avec soixante-dix compagnons, une avant-garde en quelque sorte de six mille réfugiés afghans qui sont installés en Inde. A la porte d'entrée de l'ambassade, plusieurs dizaines d'entre eux, au milieu d'un amoncellement de ballots, font la queue pour obtenir leurs documents de voyage. Les diplomates afghans, après la prestation de M. Ghausseddin, *montreront ce spectacle* émouvant à la presse, à charge pour celle-ci de tirer les conclusions qui s'imposent : l'appel à la réconciliation nationale lancé par le président Najibullah est entendu...

M. Ghausseddin, de son côté, est victime d'un tir serré de questions auxquelles il ne peut pas répondre : il faut donc croire sur parole que son organisation dispose de bureaux dans de nombreux pays, et que ses combattants sont implantés « *partout* » en Afghanistan. Combien sont-ils ? Où ses bases sont-elles situées ? Qui sont ses principaux commandants ? On aborde là des détails qui, selon M. Ghausseddin, sont « top secret ». Alors, au fur et à mesure des réponses évasives de ce résistant de choc, les éclats de rire se multiplient et les questions deviennent franchement ironiques. Mais il finit par reconnaître que les trois chefs de la résistance dont il se réclame ne l'ont pas vraiment mandaté pour négocier et qu'il se rend à Kaboul de sa propre initiative.

C'est donc avec assez peu de chance d'être entendu qu'il lance un appel à tous les chefs de la résistance pour qu'ils répondent à l'offre du président afghan de former un gouvernement de coalition. « *Ne manquez pas cette chance* », insiste M. Ghausseddin. Celui qu'une grande partie de la presse indienne a choisi de prendre très au sérieux espère que l'ancien souverain afghan, Zaher Shah, acceptera de prendre la tête d'un nouveau gouvernement qui inclurait une partie de l'actuelle équipe au pouvoir. Or c'est précisément ce que le roi vient de démentir dans un entretien au quotidien britannique *The Independent*.

On voit mal quel bénéfice les autorités afghanes et soviétiques espèrent retirer de la prestation si peu crédible de M. Ghausseddin. Mais il est vrai que cet « *appel de Delhi* » a été lancé le 1er avril...

LAURENT ZECCHINI.

(1) Il s'agirait de trois des principaux partis politiques traditionalistes établis à Peshawar : le Harakat de M. Nabi Mohammedi ; le Jabha de M. Seghatullah Mojaddidi, et le Mahaz-I-Islami de M. Pir Sayyed Gaylani.

CHINE : la réunion annuelle du Parlement

Les députés découvrent les plaisirs du vote négatif

PÉKIN
de notre correspondant

« *Y a-t-il des avis contraires ?* » demande le président de séance en parcourant des yeux le gigantesque *auditorium du palais* du Peuple, avant de mettre aux voix un code de procédure pour l'élection, par la session plénière de l'Assemblée nationale populaire, des plus hauts représentants de l'Etat et du gouvernement. Un silence de mort suivait naguère cette question, et on passait au vote à main levée, positif à l'unanimité la plupart du temps.

Ces jours-ci, on s'en donne à cœur joie dans le Parlement chinois. Le samedi 2 avril, en présence de M. Zhao Ziyang, chef du parti, un député a fait sensation en lançant ces mots que les trois mille députés n'entendaient jamais autrefois : « *M. le président, j'ai un avis contraire.* » Bousculade de photographes et de cameramen. Regards méfiants des vieillards (il en reste). Frémissement d'aise chez les plus jeunes. « *Ça y est, il y en a un* », dit, à côté de nous, une employée du Parlement qui vient, toute frétillante, à sa première séance.

L'homme, un député représentant Taiwan (mais vivant sur le continent depuis longtemps), se lança dans une *tirade où il réglait quelques* comptes personnels avec la presse à propos de sa défection lorsqu'il avait quitté l'île nationaliste. Puis, pour en revenir à l'ordre du jour, réclama que l'élection des responsables de l'Etat ait lieu au scrutin secret. Des dispositions en ce sens, pour les députés qui le souhaitent, ont déjà été adoptées, lui fut-il répondu.

On passa alors au vote sur le texte, qui prévoit notamment des consultations avec les parlementaires sur le choix du chef de l'Etat, des principaux dirigeants et de plusieurs hauts fonctionnaires. Ce sera au président de désigner le premier ministre, qui sera présenté à l'Assemblée. Deux députés, dont l'homme de Taiwan, votèrent contre le texte et deux autres s'abstinrent.

La veille, on avait vu plus incroyable encore : des parlementaires avaient proposé, en commission, que plusieurs candidats soient mis en concurrence pour le poste de chef du gouvernement. Le régime a rejeté cette demande, mais le texte a été amendé de telle sorte que si (hypothèse d'école) une majorité de députés avait des « *objections* » à l'encontre de l'un ou l'autre des candidats uniques aux postes gouvernementaux, *le chef de l'Etat proposerait* de nouveaux noms.

Et la liberté de la presse ?

Quelques jours plus tôt, autre première dans cette salle imposante où pas un chuchotement d'opposition n'avait été entendu pendant près de quarante ans : aucune des commissions de travail de la présente session n'avait été élue à l'unanimité. Un candidat à une présidence, âgé de quatre-vingt-neuf ans, avait été contesté par des députés. D'autres s'abstinrent pour marquer leur regret que ces listes d'élus ne soient pas soumises à délibération.

Comme l'an dernier, ce sont les députés représentant la diaspora – Hongkong, Macao, Taiwan – qui sont en pointe dans cette contestation soigneusement bridée. Il entre là-dedans, bien évidemment, une bonne part de théâtre. Le vote nul ou contre fait chic. Il n'empêche : certains, visiblement, se prennent au jeu.

Un député de l'armée s'est indigné que les ministres ne se présentent pour ainsi dire jamais devant le Parlement. D'autres ont profité des réunions en commission pour élever la voix sur toutes sortes de problèmes, allant de la vie pratique à des *questions de principe comme...* la liberté de la presse. Celle-ci, de toute évidence, a reçu la consigne d'avoir les ciseaux moins lourds sur les comptes rendus des débats. La télévision fournit des images moins édulcorées. On voit, dans les pages et sur les écrans, tenir des propos qui *auraient conduit, dans le temps*, bien des gens en « *camp de rééducation* ».

On n'en est certes pas à ce que le gouvernement soit mis en minorité, ni même que ses décisions soient notablement infléchies par les parlementaires. Mais avec l'arrivée du *printemps il souffle, pour trois* semaines, à Pékin, une petite brise démocratique sans précédent. Le régime chinois a-t-il enfin rodé sa soupape de sûreté ?

FRANCIS DERON.

PHILIPPINES

Evasion de l'ex-colonel putschiste « Gringo » Honasan

L'ex-colonel Gregorio « Gringo » Honasan, *responsable du putsch* manqué du 28 août dernier, s'est évadé le samedi 2 avril du navire-école sur lequel il était détenu depuis sa capture en décembre dernier. « Gringo » s'est enfui en compagnie de plusieurs de ses gardiens et de quelques codétenus, à bord de deux canots pneumatiques.

Agé de quarante ans et très populaire dans certains milieux militaires de droite, l'ex-colonel était interrogé avant son passage devant un tribunal militaire. La rébellion qu'il avait dirigée contre le gouvernement de Mme Cory Aquino avait fait une cinquantaine de morts. *Une enquête a* aussitôt été ouverte et les forces armées ont été placées en état d'« *alerte rouge* ». – (*AFP, Reuter.*)

● **CORÉE DU SUD : « Regrets » officiels pour le massacre de Kwangju.** – Le ministre de l'information et de la culture sud-coréen, M. Chung Han-mo, a présenté le vendredi 1er avril les excuses du gouvernement à la population pour le massacre de Kwangju, « *ce qui ne doit jamais se répéter* ». Il a lancé un appel à la réconciliation et promis une indemnisation aux familles des victimes. Ce massacre, qui avait fait des centaines de morts parmi les étudiants et avait été suivi de la prise de pouvoir par le général Chun Doo-hwan, n'est plus qualifié de « *soulèvement* » mais de « *tragédie* ». Le général Chun a quitté le pouvoir le 25 février et a été remplacé par M. Roh Tae-woo (*le Monde* du 1er avril). – *(UPI.)*

Europe

TURQUIE : entre intégration et séparatisme

Les Kurdes commencent à faire admettre une certaine spécificité

Vingt militants du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et trois militaires turcs ont été tués, le vendredi 1er avril, lors d'une manœuvre d'encerclement effectuée par l'armée turque dans une région montagneuse de la province de Mardin. Cet accrochage, le plus meurtrier depuis la reprise du terrorisme kurde en 1984, survient alors que le gouvernement turc essaie timidement d'assouplir sa politique envers la population kurde.

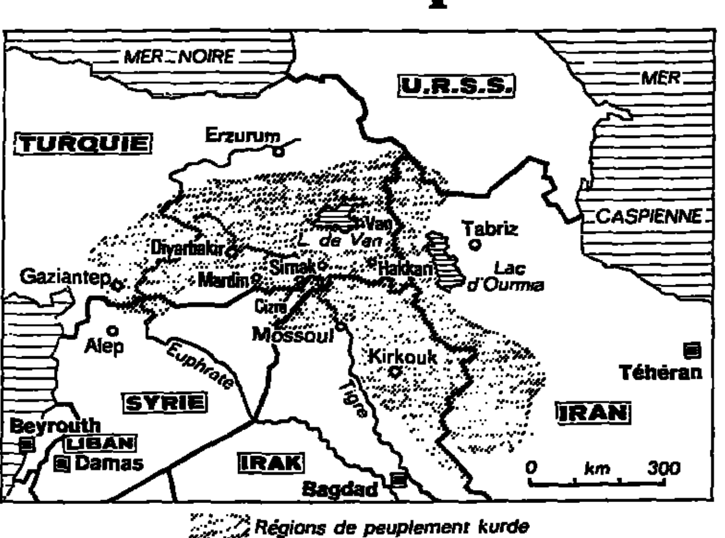
DIYARBAKIR
de notre envoyé spécial

Mal protégée du vent glacial par un voile de coton blanc, une femme attend depuis le matin avec une centaine d'autres parents, parfois venus d'aussi loin qu'Istanbul, à 1 600 kilomètres, son tour de visite hebdomadaire. Condamné à mort pour activités séparatistes kurdes, son fils est détenu depuis le coup d'Etat de 1980. A l'entrée de la prison militaire de Diyarbakir, symbole jusqu'en 1984 d'une pratique de la torture parfois attestée, aujourd'hui encore, dans les commissariats, l'ambiance est maintenant à l'espoir : les visiteurs confirment l'amélioration des conditions de détention et de visite qui ont fait l'objet d'une grève de la faim de onze jours menée en début d'année par quatre cent deux prisonniers, et qui a coûté la vie à l'un deux : *« Nous leur avons apporté des instruments de musique, une machine à écrire. Ils n'ont pas une tenue carcérale et nous avons pu leur parler librement en kurde ; les gardiens se tenaient en retrait. »*

« Turgut Ozal s'est comporté en gentleman » : les parents ont apprécié la réaction rapide du gouvernement, en contraste avec la grève de 1984 où plusieurs détenus avaient trouvé la mort. Cette attitude a valu au premier ministre les critiques de certains membres de son propre parti : en leur répétant qu'*« on ne pouvait accuser les gens de parler kurde si l'Etat a été incapable de leur enseigner le turc »*. M. Ozal a largement innové dans une tradition qui assimile toute reconnaissance d'une spécificité culturelle ou même linguistique kurde à un encouragement au séparatisme.

Officiellement, l'intégration du Sud-Est est un problème de sous-développement économique. Métropole régionale, Diyarbakir n'a que deux usines pour trois cent mille habitants. A 30 kilomètres sur la route principale, parfois à 500 mètres d'une base de l'OTAN, des villages sans électricité ni eau, ni école, voient pourrir dans la boue les poteaux et fils électriques, gages de promesses électorales non tenues. *Aucun meuble dans la seule pièce* de la maison où nous sommes reçus : les paysans n'ont qu'un mot pour décrire leur vie : *« C'est une poubelle »*, avant d'ajouter : *« Quand on va à Ankara ou Istanbul, on a l'impression de changer de pays. »*

Les investissements toutefois été spectaculaires depuis trois ans dans la région. En attendant l'achèvement dans les années 90 du grand projet hydroélectrique du Sud-Est anatolien, *ils se sont concentrés dans* les zones sensibles, aux frontières en particulier, où les activités terroristes ont repris en 1984. Après les massacres de civils perpétrés l'année dernière par le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), un « supergouvernorat », rassemblant les provinces du Sud-Est soumises à l'état d'urgence, a été créé. Les nationalistes kurdes ont vu en toutes ces initiatives la reconnaissance forcée d'une entité kurde.



Régions de peuplement kurde

Suspicion permanente

Niée par le pouvoir, cette entité est cependant vécue de manière très ambiguë dans la population. Alimentée par une surveillance policière pesante, sans équivalent à l'ouest du pays, la conscience d'appartenir à un groupe distinct continue d'être vive dans la jeunesse éduquée. Certains n'hésitent pas à employer le terme de *« peuple »* et de *« nation »*. Beaucoup parmi ceux-ci ont approuvé le député social-démocrate d'Istanbul qui, immédiatement désavoué par la direction de son parti, a récemment parlé de *« minorité ethnique »*.

Loin d'aller à sens unique vers l'aplanissement des différences culturelles, le développement de l'enseignement en renforce parfois la conscience : alors que policiers et militaires, faisant écho à la thèse officielle, expliquent que *« le dialecte kurde est un rameau dégénéré du turc »*, il n'est pas besoin d'être féru en philologie pour découvrir, en apprenant l'anglais, la filiation indo-européenne de la langue et sa différence radicale avec le turc. Les poursuites engagées contre Aziz Nesin, l'un des plus grands écrivains turcs, accusé d'avoir écrit que l'*« existence d'une langue kurde distincte est un fait scientifique »*, n'en paraissent que plus insoutenables.

Une majorité de Kurdes refusent pourtant cette notion de « minorité » à laquelle est du reste attachée une connotation négative parce qu'elle rappelle l'utilisation des minorités chrétiennes par les puissances européennes lors du partage de l'Empire ottoman, au siècle dernier.

Sans doute s'irrite-t-on de la suspicion permanente en laquelle est tenue toute manifestation de la culture kurde, comme en témoigne l'indignation de cette mère de détenu : *« On nous rebat les oreilles avec le changement de nom forcé des Turcs de Bulgarie*, dit-elle, *et on nous fait un procès quand on donne un prénom kurde à nos enfants. »* Ou encore, à l'heure de l'ouverture économique, de cet épicier qui a du mal à accepter l'ouverture d'une succursale de la chaîne de vêtements anglais Tomato and Tiffany alors qu'on lui a arraché son enseigne Au poivron, rédigée en kurde.

D'une manière générale cependant, on se méfie dans la population de toute manifestation ostentatoire de particularisme culturel. *« A quoi ça sert sinon à favoriser les idéologies vicieuses, les communistes qui ont exploité la misère et l'ignorance pour conduire le pays au bord de l'éclatement avant 1980 »*, affirme un chauffeur de taxi. Une majorité semble se satisfaire de la liberté de parler kurde dans la vie courante, et préfère vivre sans éclat son identité kurde. *« C'est comme l'adultère*, ironise un notable pragmatique, *tous les hommes s'y livrent sans problème tant qu'ils ne montent pas sur les toits pour le crier. »*

Le succès du Parti de la prospérité (religieux) qui dépasse 25 % dans la région, – largement au-dessus de ses 8 % nationaux – souligne d'ailleurs un fonds d'attachement à un idéal politique qui place la communauté des croyants au-dessus des divisions ethniques. L'adhésion récente à ce parti d'anciens militants de gauche, la désignation comme candidats aux élections des descendants des dirigeants religieux des révoltes historiques des années 30 suggèrent que la défense de l'identité kurde n'est pas totalement étrangère à ce succès. Les cadres locaux du parti sont les premiers à dénoncer *« l'oppression vécue par une communauté en raison de la différence de sa langue ou de ses traditions »*. Mais, pour eux, le problème kurde n'est qu'un aspect d'un problème culturel plus large né du passage d'un empire de tradition islamique à la Turquie républicaine ; *« On a légitimé la République par le nationalisme turc, une notion importée de l'Occident, en abandonnant la pluralité des cultures que garantissait la communauté islamique. Le faux problème des nationalismes ne sera pas réglé sans un retour aux racines islamiques de notre culture. »*

Les conclusions qu'en tirent les religieux, hostiles à la demande d'adhésion de la Turquie à la CEE, sont loin en revanche de faire l'unanimité. L'écho suscité par cette demande est grand dans la région, et pas seulement dans l'espoir d'une libre circulation sur le marché du travail européen. Beaucoup voient dans les premières mesures qui l'ont accompagnée – droit de recours individuel à la commission des droits de l'homme, signature des accords internationaux contre la torture – les prémices d'un assouplissement inéluctable de la législation, rendu possible par l'estompement de la menace séparatiste. Même si la répression renforce aux yeux de certains la valeur symbolique du PKK, seule organisation présente sur le terrain, l'idée gagne que l'affirmation kurde passe pour la première fois sur le plan international par les mêmes voies que la politique de l'Etat : Strasbourg et Bruxelles, et non plus Moscou, Damas ou Téhéran.

MICHEL FARRÈRE.

Les salaires des diplomates ouest-allemands

Mange-t-on vraiment du faisan tous les jours en Albanie ?

BONN
de notre correspondant

Le torchon brûle entre le ministère des affaires étrangères et celui de l'intérieur en République fédérale d'Allemagne. Pour une fois, cette querelle ne doit rien aux divergences politiques existant entre M. Hans Dietrich Genscher (libéral), chef de la diplomatie ouest-allemande, et son collègue de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann, membre de la CSU de M. Franz-Josef Strauss. Le différend qui oppose les deux administrations est dû au fait que le corps des diplomates supporte de plus en plus difficilement la tutelle que l'intérieur exerce sur la carrière et les conditions de travail des fonctionnaires en poste à l'étranger. Contrairement à ce qui est le cas dans d'autres pays comparables, comme la France et la Grande-Bretagne, la gestion du personnel diplomatique n'est pas ici du ressort de l'administration des affaires étrangères, mais de celle du ministère de l'intérieur, qui règne sur l'ensemble de la fonction publique.

A en croire les membres du *« Haut Service »*, comme on appelle en Allemagne ceux qui sont entrés dans « la carrière », les services de M. Zimmermann prennent un malin plaisir, non dénué de mesquinerie, à rendre la vie à l'étranger encore plus difficile pour les diplomates et leurs familles. On se plaint que des ronds-de-cuir dignes de Courteline, qui n'ont jamais quitté leur bureau de Bonn pour d'autres raisons que des vacances au soleil, amputent les indemnités accordées au personnel expatrié. Il leur est reproché de calculer celles-ci sur la base d'un « panier de la ménagère » établi sur la foi d'informations douteuses, qui ne tiennent aucun compte des réalités sur place.

Ainsi, pour procéder au classement du poste de Tirana – chaque poste diplomatique est classé sur une échelle de 1 à 12 en fonction de sa *« pénibilité »*. – le ministère de l'intérieur s'était-il référé à un texte du président de l'association des Amitiés germano-albanaises, dans lequel il était indiqué qu'en Albanie *« on mangeait du faisan tous les jours »* et qu'*« une voiture était mise à la disposition de quiconque en avait besoin »*. Les Mercedes de service devaient donc faire 200 000 kilomètres avant d'être changées. Peu importe pour les bureaucrates qu'elles fréquentent les autoroutes européennes ou les pistes du Sahel !

La jalousie des inspecteurs d'impôts

Autre sujet de friction : le statut des femmes de diplomates. Le ministère des affaires étrangères demande que soit pris en compte, dans le calcul des indemnités, les inconvénients que subissent les épouses dans le déroulement de leur carrière, dus aux fréquents changements d'affectation. Loin est le temps où l'on pouvait exploiter gratuitement la force de travail de mesdames les ambassadrices pour la gloire de l'empire...

Le chancelier Kohl l'a promis : avant la fin de la législature, un projet de loi devrait être adopté, remettant au ministère des affaires étrangères la gestion de son personnel. Mais le ministère de l'intérieur n'a pas dit son dernier mot. Il compte bien s'appuyer sur la jalousie des inspecteurs des impôts relégués au fin fond des provinces pour conserver la haute main sur les conditions de vie de ces saltimbanques de la fonction publique.

L. R.

URSS

Les dégâts provoqués par l'incendie de la bibliothèque de Leningrad auraient été volontairement sous-estimés

L'incendie de la bibliothèque de l'Académie des sciences de Leningrad, le 14 février dernier, a causé des dégâts évalués à 300 000 roubles (environ 2,5 millions de francs) a annoncé, le vendredi 1er avril, la *Pravda*. Ce chiffre est cent fois supérieur à celui annoncé par le directeur de la bibliothèque au lendemain de la catastrophe. Après enquête, il apparaît que le montant des dégâts *« n'est pas de 3 000 roubles, mais plutôt d'environ 300 000 roubles »*, a précisé la *Pravda*, en ajoutant que 398 000 livres ont brûlé.

L'historien Dimitri Likhatchev, quatre-vingt-un ans, fort respecté en Union soviétique, a exigé la démission des directeurs de la bibliothèque, à cause de leur mensonge concernant les dégâts provoqués par l'incendie. Pour M. Likhatchev, l'incendie de la bibliothèque *« peut tout à fait être qualifié de désastre national »*, car, ajoute-t-il, *« notre culture a connu là une énorme perte »*.

Selon l'historien, les responsables du musée ont agi, dans les jours qui ont suivi l'incendie, comme les responsables de la centrale de Tchernobyl après l'accident nucléaire d'avril 1986 : ils ont menti, et ont truqué les chiffres. – *(AP)*.

Quand Moscou rêve de Maradona...

La Glasnost a parfois des aspects surprenants. Pour la première fois, le très officiel quotidien soviétique les *Izvestia* a glissé dans son édition du vendredi 1er avril plusieurs poissons... On y apprend ainsi que les fans de football soviétiques rêvent eux aussi de Maradona.

L'auteur d'un des poissons avait imaginé que les responsables sportifs du Spartak de Moscou avaient contacté le champion de football argentin (engagé à Naples pour une somme estimée entre 10 et 12 millions de dollars) afin de l'intégrer dans leur équipe. Pragmatique, il soulignait tout de même qu'il leur serait difficile de débourser les 6 millions de dollars que le joueur argentin *« demandait »*, affirmant toutefois qu'il pourrait rapporter au club moscovite plus du triple.

A TRAVERS LE MONDE

Bulgarie

Des heurts entre la police et la minorité turque auraient fait quarante morts il y a trois ans

Après trois ans de démentis officiels obstinés, un journaliste bulgare vient de révéler que près de quarante personnes avaient péri dans les affrontements entre la milice et des *membres de la minorité turque* du pays, incidents qui se sont déroulés près de la ville de Momchildgrad, dans le sud du pays, en décembre 1984 et janvier 1985.

Les déclarations de ce journaliste, Stefan Solakov, spécialiste des Balkans à l'agence de presse bulgare, viennent contredire la version officielle selon laquelle les musulmans de Bulgarie ont accepté spontanément, et de leur plein gré, leur assimilation. La minorité turque est estimée à neuf cent mille personnes, soit 10 % de la population bulgare.

Les affrontements se sont produits après que des conflits eurent opposé deux générations de musulmans, en désaccord sur l'opportunité d'adopter des patronymes bulgares, a affirmé M. Solakov. Selon lui, *« des jeunes se sont attaqués à la police, qui était intervenue pour protéger leurs aînés »*, a-t-il dit. La politique bulgare consistait notamment à forcer les familles turques à renoncer à leurs noms. – *(Reuter.)*

Pologne

Hausse des prix de l'énergie

Une troisième série de hausses de prix est entrée en vigueur, le vendredi 1er avril, en Pologne. Elles touchent les produits énergétiques. Les Polonais devront désormais payer trois fois plus pour le charbon et deux fois plus pour l'électricité, le gaz et le chauffage central.

Les hausses de prix, qui ont commencé par une augmentation de 40 % des produits alimentaires en février, constituent la pierre angulaire des efforts du gouvernement pour réduire les subventions et rééquilibrer le marché. Toutefois, les augmentations salariales accordées ultérieurement par les entreprises, sous la pression de leurs salariés, ont fait flamber le taux de l'inflation, ce qui risque de compromettre le programme de réformes du gouvernement.

Devant cette situation, le général Jaruzelski, premier secrétaire du Parti ouvrier unifié (POUP), a déclaré que le gouvernement était prêt à recourir à des mesures d'exception pour *défendre son programme de réformes*. – *(Reuter)*.

Tchad

Goukouni Oueddeï n'exclut pas une reprise de la guerre

M. Goukouni Oueddeï, principal opposant au régime de N'Djamena, a déclaré dans un entretien au *Point*, recueilli à Tripoli, et publié le samedi 2 avril, qu'il n'excluait pas la reprise du combat contre son rival, le président Hissène Habré.

De retour en Libye après plusieurs mois d'absence, M. Goukoumi Oueddeï a notamment déclaré : *« Collaborer avec la Libye n'est pas un péché, un crime, pour nous. Nous sommes prêts à collaborer avec tous les pays qui veulent nous aider soit à la réconciliation, soit à autre chose. La partie adverse fait de même (...). Pour cacher le fait que la réconciliation nationale n'est pas réalisée, Hissène Habré met en avant le problème d'Aouzou. Pour nous, c'est la réconciliation nationale qui est prioritaire. La France doit jouer cette carte auprès de N'Djamena, et non pas encourager des ralliements individuels qui ne servent à rien. Sinon, dans les jours à venir, les mois à venir, nous reviendrons sur nos conditions (...).*

N'Djamena pense à tort que l'opposition s'est effritée. Mais quand demain les choses vont bouger, alors c'est le langage des armes qui reparlera. Ce sera la guerre. »

L'ancien chef du GUNT poursuit : *« Durant presque un an, j'ai cru que les négociations aboutiraient à quelque chose. Finalement, en janvier dernier, Hissène Habré m'a fait savoir, par l'intermédiaire du président du Togo, qu'il ne voulait plus discuter avec moi tant que je ne m'engagerais pas par écrit à ne plus mettre les pieds non seulement à Tripoli, mais aussi à Alger, capitale choisie en commun pour les négociations. J'ai donc compris que Habré ne voulait plus de la réconciliation, et je suis parti pour la Libye, afin de lui montrer que je n'acceptais pas ses exigences. »*

Maroc

Visite du secrétaire américain à la défense

Marrakech. – Le secrétaire américain à la défense, M. Frank Carlucci, est arrivé, le vendredi 1er avril, à Marrakech pour une visite de trois jours au Maroc, la première dans ce pays *depuis sa nomination à la tête du* Pentagone en novembre 1987. Il devait être reçu par le roi Hassan II et avoir une série d'entretiens avec les principaux responsables de l'état-major général des forces armées royales sur la coopération militaire entre les deux pays.

Parmi les sujets à débattre figurerait le renouvellement de l'accord militaire accordant à la force américaine d'intervention rapide le droit d'utiliser les bases marocaines *« en cas de menace contre des intérêts communs »* des deux pays. Conclu en 1982, cet accord, qui a toujours été dénoncé par les partis marocains d'opposition, expire en principe dans deux mois. – *(AFP.)*

● **Un démenti du ministère de la justice.** – Le ministère marocain de la justice a catégoriquement démenti, le vendredi 1er avril, que des détenus de la prison d'Aïn Borja, à Casablanca, aient fait l'objet de *« brutalités et de traitement arbitraire »* de la part de l'administration et des gardiens de la prison.

Les familles de ces hommes – condamnés en 1986 pour *« troubles de l'ordre public et appartenance à l'association clandestine Ilal-Amam »*, – la Ligue marocaine pour la défense des droits de l'homme (LMDDH) et l'Association marocaine des droits de l'homme (AMDH) avaient affirmé que sept *« détenus politiques »* observant une *« grève de la faim »* avaient dernièrement subi dans cette prison *« diverses sortes de tortures »*. – *(AFP.)*

Etats-Unis

L'enquête piétine et M. Meese contre-attaque

Le ministre américain de la justice, *M. Edwin Meese*, dont les irrégularités de conduite suscitent une vive polémique à Washington, vient de connaître un moment de répit. En effet, le procureur spécial qui enquête sur son cas et sur les possibles trafics d'influence qui lui sont reprochés, a déclaré le vendredi 1er avril qu'*« il n'avait pas pour l'instant les éléments suffisants pour l'inculper »*. Dans une mise au point officielle, le procureur, M. James McKay a toutefois ajouté que l'enquête continuerait jusqu'à fin avril.

Contre-attaquant au cours d'une conférence de presse le soir même, M. Meese a déclaré qu'il était *« satisfait »* des conclusions du procureur, et qu'*« il continuerait à exercer ses fonctions aussi longtemps que le président le voudrait »*.

La campagne pour obtenir la démission de l'*attorney général*, qui jusque-là, était essentiellement menée par les démocrates, reçoit de plus en plus de soutiens dans le camp républicain. Ainsi, jeudi, le chef de file des républicains à la commission judiciaire du Sénat, M. Stom Thurmond, a tenu à s'entretenir avec M. Meese pour l'*informer qu'un « certain nombre de personnes au Capitole, avaient exprimé leur grave préoccupation en ce qui concerne les problèmes que connaît le département de la justice »*. – *(AFP.)*

● **AUSTRALIE : mort de l'ancien premier ministre McMahon.** – Sir William McMahon, premier ministre conservateur de mars 1971 à décembre 1972, est mort le jeudi 31 mars à Sydney des suites d'un cancer. Il était âgé de quatre-vingts ans. – *(UPI.)*

[Issu d'un vieille famille australienne, Sir William avait été ministre des finances de la coalition conservatrice (libéraux et agrariens) de 1966 à 1969 avant de prendre le portefeuille des affaires étrangères. Il soutint l'engagement américain au Vietnam, où l'Australie envoya un petit contingent. Nommé premier ministre en 1971 à la suite de la démission de M. John Gorton, il conserva son poste moins de deux ans, avant de céder la place à M. Gough Whitlam, premier chef de gouvernement travailliste en Australie en vingt-trois ans. Depuis, il avait renoncé à toute activité politique.]

Politique

La campagne pour l'élection présidentielle

Chiffonniers !

Avant de se retirer pour le week-end pascal dans sa villa de Saint-Jean-Cap-Ferrat, M. Raymond Barre a, une fois de plus, exprimé en des termes très crus l'abomination que représente à ses yeux ce *« spectacle sans précédent »* de la cohabitation en période électorale où l'on voit *« les deux premiers responsables de l'exécutif »*, MM. François Mitterrand et Jacques Chirac, *« engagés dans une bataille de chiffonniers six jours sur sept et siéger ensemble le mercredi, comme si de rien n'était, au conseil des ministres »*.

Que dire, alors, des horions verbaux qu'ont échangé, le vendredi 1er avril, sans respect pour la tradition du « poisson blagueur », les sous-fifres des « chiffonniers » en chef !

Le secrétaire national chargé des études et du programme des socialistes, M. Dominique Strauss-Kahn, député de Haute-Savoie, a eu un coup de sang en entendant M. Chirac crier aux foules antillaises, en brandissant les *Propositions pour la France* du Parti socialiste, que ce document ne contenait *« pas un mot, pas un seul »* sur l'outre-mer (*le Monde* du 1er avril).

Le premier ministre n'ayant pas dit ensuite qu'il s'agissait, de sa part, d'un « poisson d'avril », M. Strauss-Kahn en a conclu que M. Chirac *« ment ou ne sait pas lire »* pour la bonne raison que ce document résumant les propositions du PS consacre bel et bien, en sa page 38, *« plus d'une colonne »* aux DOM-TOM. *« Premier ministre et candidat à la présidence de la République, Jacques Chirac devrait être capable de lire un texte et pas seulement de regarder les images »*, a-t-il souligné sans humour...

Le directeur de la campagne de M. Mitterrand, M. Pierre Bérégovoy, n'a pas du tout apprécié, lui, l'humour très particulier du ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua, qui avait évoqué les précédents de Churchill et de Roosevelt face à Staline, aux moments des accords de Yalta, ainsi que l'état de santé actuel de M. Reagan par rapport à M. Gorbatchev, pour mettre en doute, sur Antenne 2, la capacité de M. Mitterrand à demeurer, à l'avenir, *« en pleine possession de ses moyens »*. Encore l'âge du capitaine ! M. Bérégovoy a accusé M. Pasqua de *« viser en dessous de la ceinture » : « Ceux qui tiennent un langage aussi agressif à l'égard des socialistes, aussi insultant, perdent toute capacité à rassembler les Français »*, a-t-il déclaré.

A l'inverse, le ministre chiraquien des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, s'est élevé avec véhémence contre les déclarations faites jeudi soir par M. Mitterrand sur les dossiers sociaux. Il a jugé *« stupéfiants »* et *« nuls »* les propos du président de la République sur l'assurance-vieillesse : *« Le déficit de l'assurance-vieillesse a un caractère structurel, tout le monde le reconnaît, sauf, visiblement, M. Mitterrand,* a souligné M. Séguin. *Eluder le problème est un bien mauvais service à rendre à la France en général et aux personnes âgées en particulier. M. Mitterrand en est encore à la vieille séparation de l'économique et du social. Or, l'économique et le social, c'est la même chose. »*

C'est encore M. Bérégovoy qui lui a donné la réplique : *« M. Séguin ne connaît pas son dossier et il devrait relire le rapport des Sages »*, selon lequel, a-t-il précisé, les difficultés de financement de l'assurance-vieillesse commenceront bien en 2005.

Une bonne nouvelle, toutefois, il ne pourra y voir aucune bataille de « chiffonniers », mercredi, à « l'Heure de vérité » d'Antenne 2, entre MM. Michel Rocard et François Henri de Virieu. Pour une bonne raison : l'animateur de cette émission, privé de « Tonton », a refusé de recevoir, pour « compenser », comme le lui avait suggéré le même M. Bérégovoy, l'ex-candidat à la présidence.

Récit du service politique.

M. Chirac dénonce l'« immobilisme » de M. Mitterrand

Interrogé depuis la Guadeloupe par RTL le vendredi 1er avril, M. Jacques Chirac a évoqué les sujets suivants :

● **Sondages.** — Après avoir souligné *« le pourcentage très important »* d'indécis, le premier ministre fait part de sa *« conviction »* selon laquelle *« le score que fait actuellement (...) M. Mitterrand exclut pour lui la possibilité d'être élu »*. Il relève que le total des candidats de la majorité *« est aujourd'hui supérieur »* à celui du président de la République sortant.

● **L'extrême droite.** — Pour M. Chirac, les électeurs de M. Le Pen *« sont des Français comme les autres (...) qui, peut-être, ont plus que d'autres la tête près du bonnet »*. Selon lui, *« ce ne sont pas des Français qui ont été séduits par des thèses extrémistes »*, mais des Français *« qui ont exprimé un certain ras-le-bol à l'égard de trois conséquences importantes de la gestion socialiste »*, à savoir du développement de l'insécurité, de l'immigration clandestine et du chômage.

● **Racisme.** — *« Vouloir essayer de faire croire à quiconque que j'ai des tentations racistes est totalement ridicule et dérisoire »*, affirme M. Chirac, qui ajoute : *« Non seulement je n'ai aucune indulgence* (pour le racisme et ses adeptes), *mais je considère que cette petite graine, mauvaise qui existe dans le cœur de tous les hommes (...) doit être étouffée en permanence, et lorsque par hasard elle se développe, on doit en couper immédiatement les racines. »* Quant à l'immigration, M. Chirac assure : *« Nous devons refuser parce que nous n'en avons plus les moyens.*

● **M. Mitterrand :** Commentant les attaques de M. Mitterrand sur *« l'argent »* du RPR, celui qui en est le fondateur *« regretté »* que *« l'on situe les arguments politiques (...) à un tel niveau »*. *« Mais,* ajoute-t-il, *chacun se met au niveau qui est le sien »*. M. Chirac s'est dit tout aussi indifférent à l'appréciation du chef de l'Etat parlant à propos des programmes des candidats de la majorité de *« bouillie pour les chats »*. *« C'est,* a-t-il dit, *placer le débat politique à un niveau misérable, surtout de la part de quelqu'un qui n'a exprimé aucun projet, qui ne sait que manipuler l'anathème, qui traite les autres, ceux qui ne sont pas ses électeurs de* « clans », *de* « bandes », *de* « factions ». Pour lui, M. Mitterrand en agissant ainsi, *« reste dans la droite ligne de ce qu'il a fait en 1981-1986 lorsqu'il parlait du peuple de gauche »*. Il affirme ainsi que le Parti socialiste *« a pour vocation de prendre tout en main »* et qu'il l'a fait de 1981 à 1986. Tout en contestant que l'âge de M. Mitterrand soit un *« argument »*, M. Chirac déclare : *« La France a besoin d'un président qui soit ouvert, qui soit dynamique, qui puisse avoir une perception d'avenir et que cela demande autre chose que le flou et l'immobilisme* [...]. *Quand j'écoute M. Mitterrand, ce qui me frappe, c'est l'immobilisme de son propos, de ses idées, de sa conception des choses. Ce n'est pas d'immobilisme que nous avons besoin, mais c'est d'action, de courage, de dynamisme, d'initiative, de responsabilité pour aborder les grands problèmes qui seront ceux de la France dans l'Europe unie de demain. Pour cela, il faut des gens qui soient, dirai-je, en grande possession de leurs moyens personnels. »*

● **L'après-8 mai.** — *« Quel que soit le président, et notamment si j'ai l'honneur d'être élu, je lui porterait ma démission du jour, de l'instant où il aura été reconnue chef de l'Etat. Mais j'espère bien m'apporter ma démission à moi-même »*, promet le candidat du RPR.

S'il est élu, M. Chirac rappelle qu'il ne dissoudra pas l'Assemblée nationale et qu'il choisira un premier ministre sur deux critères qui ne tiennent pas compte de son appartenance politique : *« son aptitude à exercer les fonctions de chef du gouvernement, sur le plan psychologique, la confiance personnelle qui peut exister entre le président de la République et le premier ministre. »*

M. Barre ne veut pas se jeter « dans la gueule du look »

Dans un entretien publié le samedi 2 avril par vingt-trois quotidiens régionaux membres du « club des régions », M. Raymond Barre a traité des sujets suivants ;

● **La cohabitation.** — *« L'injure, l'agression, la remise en cause réciproque, sont notre lot quotidien. C'est un spectacle sans précédent que de voir les deux premiers responsables de l'exécutif engagés dans une bataille de chiffonniers six jours sur sept, et siéger ensemble le mercredi, comme si de rien n'était, au conseil des ministres ! Et pendant deux ans, il y avait entre eux les arrière-pensées que l'on nous expose maintenant ? Qui peut prétendre que cela ait été bon pour la France ?*

» Décidément, cette cohabitation aura eu les méfaits que l'on attribue à la pleine lune : oubli d'identité et perte de conscience parfois importants, mais toujours passagers. Et soudain, comme au carnaval, les masques tombent et la réalité réapparaît. Voilà un président de la République et un premier ministre adversaires ; voilà un Etat laissé en friche, sinon en viager ; voilà une Constitution triturée et malmenée, à laquelle on fait dire tout et son contraire ; voilà des Français invités à s'unir en même temps qu'à découvrir les germes d'une guerre civile qu'ils n'avaient pas soupçonnée. »

● **La censure.** — En cas de réélection de M. François Mitterrand, M. Barre rappelle qu'il a dit qu'il *« avisera »*. Il ajoute : *« Il serait tout à fait ridicule de dire ce que l'on va faire à un moment dont on ne connaît ni les tenants ni les aboutissants. »*

D'une manière générale, l'ancien premier ministre considère que tout président élu le 8 mai *« rencontrera »* un problème de majorité, en raison de la proportionnelle. *« La dissolution est,* ajoute-t-il, *quasi inévitable. »*

● **La campagne électorale.** — Le député du Rhône explique : *« J'attendais avec impatience l'entrée en lice de M. Mitterrand. Son absence — le jeu de cache-cache auquel nous assistions — avait une conséquence : la campagne était entraînée sur le terrain de l'affrontement des hommes à l'intérieur de la majorité. Or tout le monde sait que je n'aime pas ce genre de débat. Cette élection présidentielle est si importante pour notre avenir qu'il me paraît indigne de la ramener aux seuls problèmes de personne et d'apparence : je répugne à jeter cette élection dans la gueule du look ! »*

Stratégie de clarté et stratégie d'équivoque

Il note : *« Il est certain que je n'ai jamais pu me résoudre à me prendre pour une marque de lessive. Je ne crois pas qu'une campagne publicitaire fondée sur une simple image détermine, à elle seule, la bonne ou mauvaise opinion que les gens se font d'un homme politique* [...]. *J'estime trop mes concitoyens pour croire qu'ils fondent leur choix sur un sourire enjôleur, un bronzage ou un clocher de village. Je crois, au contraire, que, parce qu'ils doivent assumer tous les jours les difficultés de la vie quotidienne et parfois ses angoisses, ils attendent des réponses sérieuses à des questions sérieuses. »*

● **La candidature de M. Mitterrand.** — M. Barre *« constate que le président de la République a dit un certain nombre de choses, qu'elles étaient tout à fait imprécises, ambiguës, équivoques. J'adopte la stratégie de la clarté face à la stratégie de l'équivoque. »*

● **L'élection présidentielle.** — Pour le candidat soutenu par l'UDF, *« avec l'élection présidentielle, on n'a pas affaire à la droite, à la gauche et au centre. On a affaire à des Français. Ils doivent choisir celui à qui ils veulent confier la responsabilité du pays. Moi,* dit-il, *je ne cherche pas d'électorat au centre, par opposition à un électorat de droite ou à un électorat de gauche. Je cherche un électorat qui approuve les positions que j'expose et qui me paraissent pouvoir répondre aux aspirations des Français et apporter des solutions aux problèmes auxquels notre pays doit faire face. »*

A Lille, M. Juquin, candidat « héroïque » et anti-Le Pen

LILLE
de notre envoyé spécial

Mohamed s'est posté sur sa gauche. Michel, l'ange gardien occasionnel, s'est planté derrière lui. M. Pierre Juquin paraissait encore plus petit que d'habitude entre ces deux costauds. Kaïssa Titous, la directrice de campagne du candidat « rénovateur » était comme engloutie. Protégée plutôt. Un second échelon de « couverture » assurée par des militants trotskistes, sous le commandement d'une jeune femme de la Ligue communiste révolutionnaire, veillait au grain.

En face, il y avait quelques gros bras du Front national qui filtraient l'accès à un amphithéâtre où siégeait M. Jean-Claude Martinez, député d'extrême droite de l'Hérault, invité par une association d'étudiants. M. Juquin, qui passait également, le jeudi 31 mars, à l'université de Lille, est allé clamer qu'on *« ne discute pas avec les fascistes »*.

Cette démonstration antilepéniste effectuée, M. Juquin a poursuivi sur sa lancée, dans un amphi plein à craquer. Devant près de quatre cents étudiants, il a bien glissé que *« le PCF est en train de sortir de l'histoire »*, mais il a surtout martelé sa proposition d'un 1er mai unitaire *« pour mettre un million de gens dans la rue face à la parade raciste et fasciste »* que veut organiser le même jour M. Jean-Marie Le Pen.

« Il est hors de question de revenir là-dessus » a dit M. Juquin à propos de l'abolition de la peine de mort. Une précision qui permet au candidat « rénovateur » de rendre hommage à M. François Mitterrand pour mieux lui reprocher de n'avoir pas accordé *« le droit de vote aux immigrés comme il s'y était engagé en 1981 »*. Et de suggérer qu'aux municipales de 1989 *« on tienne cet engagement »*, ce qui serait, juge-t-il, la moindre des choses : M. Juquin est favorable au droit de vote pour les immigrés à toutes les élections sous condition de trois ans de présence en France.

Sur une affiche électorale dont le caractère se veut provocant — *« les immigrés votent »* — M. Juquin affirme cette exigence. A l'occasion d'une rencontre avec des associations d'immigrés, au cours de son périple lillois, un jeune « Arabe de France », un peu inquiet, s'est demandé si ce slogan n'allait pas lui faire perdre des voix. *« C'est vrai, ça me fait perdre des voix,* a répondu M. Juquin. *Peu m'importe de perdre des voix, moi, j'ai tiré les enseignements du bulldozer de Vitry (1). »*

L'étendard de l'égalité

L'attention peu électoraliste apportée aux immigrés, le combat contre M. Le Pen et le *« lepénisme chiraquien »*, selon l'expression de M. Juquin, on les a retrouvés encore une fois, dans la soirée, au cours d'un meeting au Théâtre Sébastopol, devant environ mille trois cents personnes. Que ce soit de la part de ce syndicaliste CGT d'Usinor-Dunkerque, qui a mis en garde contre le vote ouvrier en faveur du Front national, ou de cette secrétaire algérienne qui n'a demandé *« aucune faveur pour les immigrés »*, mais prévenu qu'*« ils refuseront d'être jetés comme des Kleenex »*, les participants ont, d'une manière ou d'une autre, déployé l'étendard de l'égalité.

Omniprésente tout au long de la journée, l'égalité est un des cinq axes de la campagne du candidat « rénovateur » : M. Juquin préconise *« des mesures héroïques »* pour l'emploi, comme le chemin *« vers les trente heures, en passant par les trente-cinq heures, sans baisse des petits et moyens salaires »*, suggère l'organisation d'états généraux de l'éducation — *« notre manière à nous de fêter le bicentenaire de la Révolution »*, — demande de *« reprendre notre souffle »* en matière écologique, et réclame *« un acte unique européen qur le plan social »* passant par *« une harmonisation des législations au plus haut niveau »*.

Et avant, une dernière fois, de dénoncer ce qu'il analyse comme des tendances *« lepénistes »* chez MM. Pasqua, Pandraud, Chalandon, le candidat « rénovateur » a souhaité la défaite du premier ministre-candidat. *« Il est urgent que Chirac soit battu et bien battu »*, a-t-il déclaré. Fallait-il entendre, *a contrario*, le nom d'un autre candidat, élu et bien élu ?

OLIVIER BIFFAUD.

(1) Le 24 décembre 1980, la municipalité communiste de Vitry-sur-Seine avait utilisé un bulldozer pour détruire un foyer d'immigrés maliens refoulés par la municipalité de Saint-Maur.

Le casse-tête de l'après-8 mai

Les conséquences institutionnelles de l'éventuelle réélection de M. Mitterrand à la présidence de la République, n'ont guère été précisées le jeudi 31 mars, lors de l'émission « Questions à domicile » sur TF 1. L'action du chef de l'Etat, de son premier ministre, et de l'*opposition majoritaire au Parlement* serait, dans ce cas, enserrée dans un délicat calendrier où la nécessaire préparation du budget de 1989 et la traditionnelle coupure estivale se télescoperaient.

La nouvelle entrée en fonctions de M. Mitterrand ne pourrait avoir lieu qu'entre le 13 mai — compte tenu du *délai nécessaire au* Conseil constitutionnel pour proclamer les résultats officiels — et le 21 mai, soit sept ans jour pour jour après sa première installation à l'Elysée. Ce n'est qu'une fois cette formalité accomplie que le président de la République pourrait nommer un nouveau chef du gouvernement, M. Chirac devant au préalable, conformément à la tradition, remettre sa démission. Le nouveau gouvernement serait constitué *« dans la semaine »*, a précisé M. Mitterrand ; il ne pourrait donc guère se présenter devant l'Assemblée nationale avant le lendemain du week-end de Pentecôte, c'est-à-dire les 24 ou 25 mai.

Une véritable course s'engagerait alors. Pour que des élections législatives aient lieu les deux derniers dimanches de juin, les 19 et 26, cela impliquerait que le chef de l'Etat décide la dissolution de l'Assemblée le lundi 30 mai au plus tard, puisque la Constitution impose un délai minimal de vingt jours entre cette dissolution et le premier tour des élections. Chacun devrait faire vite.

Pourtant, M. Mitterrand semble exclure que le nouveau gouvernement engage, d'entrée de jeu, sa responsabilité devant les députés, paraissant préférer laisser l'initiative de le renverser à l'opposition. Faudrait-il encore lui en offrir l'occasion. Certes l'amorce de programme fiscal présenté jeudi soir par le président-candidat, notamment le rétablissement d'un impôt sur la fortune, ne peut être accepté par la majorité parlementaire actuelle. Mais même si, techniquement, le budget doit commencer à être préparé dès le mois de juin, les députés n'ont à se prononcer sur son contenu qu'au mois d'octobre.

Accélérer le mouvement reviendrait, pour le premier ministre, a demander à l'Assemblée d'approuver un programme. Il n'est guère envisageable qu'une majorité des actuels députés le fassent. Alors, qu'effectivement, si une partie de la droite prend l'initiative de déposer une motion de censure, il n'est pas évident que la moitié plus un des députés prennent le risque de renverser le gouvernement.

La gauche et la droite risquent donc, dans l'hypothèse de la victoire de M. Mitterrand, de jouer au chat et à la souris pendant une semaine au Palais Bourbon. Avec une difficulté supplémentaire pour la majorité actuelle devenue opposition : la plupart de ses dirigeants étant aujourd'hui ministres, ils ne peuvent retrouver leur siège de député avant une dissolution. M. Chirac sera contraint d'abandonner l'hémicycle à MM. Raymond Barre et Valéry Giscard d'Estaing...

Si les uns et les autres acceptent dans ce scénario de laisser passer l'été au nouveau gouvernement de M. Mitterrand, attendant l'automne pour demander aux électeurs d'arbitrer leur conflit, une nouvelle difficulté apparaît : les délais constitutionnels s'ajoutant aux autres, le gouvernement formé après les législatives en novembre risquerait de ne pouvoir faire adopter le budget avant la fin de l'année. La France devrait revivre, un temps, sous le régime des douzièmes provisoires...

THIERRY BREHIER.

Selon un sondage de l'IFOP

M. Barre meilleur que M. Chirac au second tour

Devancé par le premier ministre au premier tour, M. Raymond Barre obtient un meilleur résultat que lui au second tour, en étant opposé à M. François Mitterrand, selon les résultats du « présidoscope » réalisé par l'IFOP et publié, le samedi 2 avril, dans *Libération* (1). Le président de la République est, en effet, réélu face au candidat de l'UDF avec 52 % des intentions de vote (au lieu de 54 % à la mi-mars) tandis qu'il prend, comme la fois précédente, l'avantage sur M. Jacques Chirac avec 55,5 % des suffrages.

Au premier tour, le chef de l'Etat domine toujours la consultation en recueillant 38,5 % des voix. Il devance les deux représentants de la majorité qui rassemblent 43,5 % des intentions de vote : 23,5 % en faveur du premier ministre et 20 % en faveur de M. Barre. La déclaration officielle de M. Mitterrand, le 22 mars, de se porter candidat n'a pas eu de répercussions, selon cette enquête, sur les scores des trois principaux candidats en lice qui avaient obtenu, lors de la dernière livraison du « présidoscope » le 19 mars, les mêmes résultats.

(1) Sondage effectué, par téléphone, du 27 au 29 mars auprès de huit cent trois interviewés extraits d'un échantillon représentatif de deux mille cent dix-sept personnes constitué en novembre 1987.

PROPOS ET DÉBATS

M. Lajoinie

Régression

M. André Lajoinie, candidat du PCF à l'élection présidentielle, a affirmé, le vendredi 1er avril, à Montpellier, que *« le septennat qui s'achève entrera dans l'histoire comme un septennat de régression des libertés dans notre pays »*. M. Lajoinie s'en est notamment pris à M. François Mitterrand, accusé d'avoir la volonté de *« s'allier avec la droite pour poursuivre la politique d'austérité »*. Le même jour à Marvejols (Lozère), M. Lajoinie a estimé qu'il ne faut pas *« accuser le Saint-Esprit de la disparition des exploitations agricoles : ce n'est pas lui qui a institué les quotas laitiers, mais c'est le gouvernement Mitterrand et maintenant Chirac et Guillaume »*.

M. Madelin

Sclérose

M. Alain Madelin, ministre UDF-PR de l'industrie, juge, dans un entretien accordé au numéro du lundi 4 avril de l'hebdomadaire *Valeurs actuelles*, que la réélection de M. François Mitterrand représenterait *« soit la restauration du système socialiste, soit le rassemblement au centre : le surplace, un surplace qui gâcherait tout »*. Pour M. Madelin, le risque contenu dans une victoire de M. Mitterrand est *« la coalition des immobilismes »*.

M. Poperen

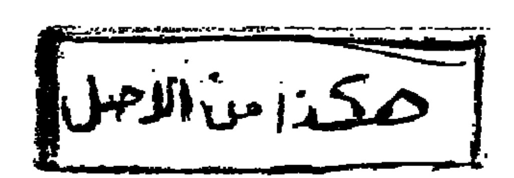
Exigence

M. Jean Poperen, député socialiste du Rhône, a estimé, le vendredi 1er avril à Villeneuve-d'Ascq (Nord), que la question du ralliement *« de telle ou telle formation de l'actuelle majorité gouvernementale »* à M. François Mitterrand, en cas de réélection de l'actuel président, ne se pose pas. M. Poperen pense que la constitution d'une majorité présidentielle *« ne se pose pas en terme d'alliance, mais en terme d'évolution d'une partie de l'opinion »*. Selon lui, *« il semble qu'il y ait des forces de progrès disponibles au-delà des limites traditionnelles de la gauche »*, même si *« l'exigence première »* reste *« le rassemblement à gauche »*.

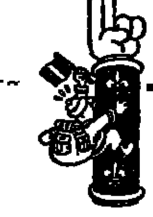
M. de Villiers

Boulet

M. Philippe de Villiers, député UDF de Vendée et proche de M. Raymond Barre, affirme, dans un entretien à l'hebdomadaire *Valeurs actuelles* qui paraît le lundi 4 avril, que l'UDF, *« cet agrégat composite de composantes plus ou moins décomposées, a été comme un boulet au pied de Raymond Barre »*. Selon lui, les barristes en ont *« tiré les conséquences »* et M. Barre *« a décidé de créer un contact direct et exclusif avec les Français, sans passer par l'intermédiaire des partis »*.



Politique



La campagne pour l'élection présidentielle

La découverte d'une nouvelle laïcité

(Suite de la première page.)

La peur du PC a disparu et, après avoir fait porter pendant longtemps à François Mitterrand la responsabilité d'une union jugée contre nature, les catholiques semblent aujourd'hui *lui attribuer le* fait d'avoir mis hors jeu le Parti communiste.

Ils ne sont certainement pas convertis au socialisme, mais la faveur dont bénéficient les responsables en fonction dans cet électorat traditionnellement légitimiste – que les spécialistes appellent le *« vote de déférence »* – semble profiter aujourd'hui, au moins partiellement, au président de la République sortant. Celui-ci empoche les dividendes de la *cohabitation* dans une partie de l'opinion attachée aux réformes en douceur et au bon fonctionnement des institutions.

Il reste que, depuis 1958, les pratiquants réguliers votent pour les candidats de droite et d'extrême droite dans une proportion qui n'a jamais été inférieure à 70 %. Dans cet électorat, la compétition est historiquement vive – elle le reste aujourd'hui – entre les candidats les plus proches de la tradition catholique-sociale et ceux qui incarnent une droite d'autorité et de rassemblement. Aucun des candidats *en* lice, M. Raymond Barre et M. Jacques Chirac, ne peut espérer, comme hier le général de Gaulle, rallier presque à lui seul la grande majorité des suffrages de cette clientèle de catholiques modérés.

Avant le premier tour, ils sont presque à égalité (35 % et 36 %), selon le sondage CSA, dans les intentions de vote des catholiques pratiquants. L'écart est nettement corrigé par rapport à l'enquête précédente de la SOFRES, qui les séparait de 13 points, M. Chirac caracolant loin devant avec 40 % *des intentions de vote. Le premier* ministre tirerait profit lui aussi de la cohabitation, alors que M. Barre a pu être un moment perçu *« comme un solitaire potentiellement diviseur »*, selon l'expression de Jean-Luc Parodi, conseiller politique à l'IFOP.

Les privatisations au pas de charge, la politique musclée de M. Pasqua à l'égard des immigrés, celle de M. Pons en Nouvelle-Calédonie, ne semblent donc pas avoir détourné du RPR et de M. Chirac l'électorat catholique pratiquant. Il est vrai que la composante chrétienne-sociale *de la* majorité, sur ces thèmes comme sur d'autres, n'a guère cultivé sa *différence. La France ne connaît* pas de parti confessionnel, mais l'électorat catholique de droite n'a jamais été si peu qu'aujourd'hui identifié à une seule formation politique.

Le bonus protestant

Le rapport gauche-droite au sein de l'électorat protestant est beaucoup moins contrasté que chez les catholiques, et plus conforme à la physionomie nationale. Il suit pratiquement toutes les fluctuations de *l'opinion*, avec, à *chaque élection*, une bonification pour les candidats socialistes estimée à 5 % environ. *« Les protestants sont agacés par l'idolâtrie*, dit Jean Baubérot, universitaire, *mais il n'y a pas de raison que François Mitterrand ne dispose pas à nouveau de ce petit bonus protestant. »*

Les héritiers de la Réforme – *800 000* en France – ont notamment apprécié le choix d'une plus grande rigueur dans le discours et la gestion économiques de la gauche, la politique de celle-ci en Nouvelle-Calédonie (où l'Eglise évangélique est majoritaire) et en Afrique. Au crédit du président sortant, ils portent aussi le choix de ministres issus ou proches de leurs rangs (*MMmes* Georgina Dufoix et Catherine Lalumière, MM. Michel Rocard, Gaston Defferre, Louis Mexandeau, Pierre Joxe, etc). Mais ils ont l'esprit large et disent apprécier tout autant des personnalités centristes comme Mme Simone Veil, MM. Bernard Stasi ou Daniel Hoeffel, un protestant lui aussi, *frère du nouveau président* de la puissante Eglise luthérienne d'Alsace et de Lorraine. Ils soutiendraient tout élargissement éventuel vers le centre de l'actuelle opposition socialiste.

Mais c'est M. Jean-Marie Le Pen qui, plus que tout autre, aura appris à ses dépens la fluidité des votes confessionnels, en particulier l'inutilité de la pêche aux voix des chrétiens. Ni dans l'électorat catholique, encore moins chez les protestants, il n'a réalisé la percée que traduisent ses résultats au plan du pays. Le candidat du Front national ne recueille que 8 % des intentions de vote des catholiques pratiquants réguliers dans le sondage *SOFRES* et même *5 % dans* celui de CSA, bien en dessous de sa moyenne nationale. Entre les élections européennes de 1984 et les législatives de 1986, le pourcentage des électeurs du Front national se disant pratiquants réguliers a même sensiblement baissé (de 25 % à 11 %), alors que progressait le pourcentage des « sans religion » (de *5 % à 10 %*).

Tous ces chiffres prouvent une fois de plus que les catholiques *intégristes proches de Mgr Lefebvre*, en rupture avec le pape et se reconnaissant volontiers dans les *propositions* de M. *Le Pen sur* l'immigration, l'avortement, la peine de mort et le déclin moral de la France, pèsent politiquement de manière très marginale. L'adhésion au Front national semble même varier en raison inverse de l'appartenance à l'Eglise. Plus la pratique augmente, disent les spécialistes, plus le vote catholique en faveur de *la droite classique croît, plus le* vote Front national décroît. A cet égard, il est frappant de constater *dans le sondage SOFRES-la Croix* du 23 février dernier que les catholiques favorables à une mise en garde épiscopale contre le vote Le Pen (21 %) sont nettement plus nombreux que ceux qui espèrent une prise de position de la hiérarchie contre le vote Lajoinie (11 %).

Cette difficulté qu'éprouve le Front national à mordre dans l'électorat catholique conciliaire n'est pas étrangère à l'attitude de l'épiscopat précisément, sur les questions d'immigration, de solidarité *sociale et nationale* par exemple. Car plus que les fluctuations du vote catholique, l'une des leçons à *retenir des dernières années* est bien le retour en force des Eglises sur la scène médiatique et politique, par le biais du débat social et éthique.

La lutte contre toute forme d'exclusion et de précarité, le rejet de la violence verbale et raciale, la défense de la famille, de la vie, à partir de la conception jusqu'à la mort, la promotion de valeurs de justice et de solidarité internationales : les Eglises tiennent des cré*neaux qui ne les situent dans* aucun camp, ni conservateur ni progressiste. Les formations politiques investissent modérément dans ces matières, où elles se disent peu compétentes et dont la rentabilité électorale n'est, à dire vrai, guère évidente.

Et de fait, il ne se passe plus une affaire à forte charge éthique – euthanasie, coma dépassé, mères porteuses ou procréation artificielle, – où l'on ne sollicite le *point de vue d'un spécialiste* ecclésiastique. Les familles religieuses sont représentées au Comité national d'éthique créé par M. Mitterrand. Devant la commission de la nationalité, un évêque (Mgr Delaporte, chargé des questions d'immigration) et un pasteur (Louis Schweitzer, secrétaire général de la Fédération protestante de France) sont venus témoigner *es-qualité*. Le cardinal Decourtray, qui a joué un rôle reconnu dans l'apaisement des tensions sur l'immigration ou l'antisémitisme, a récemment reçu des mains de MM. Claude Malhuret et François Léotard le prix du secrétariat d'Etat aux droits de l'homme. Un fait sans précédent dans la France laïque !

Les esprits sont en train de bouger. Indifférence ou intérêt, la légitimité des prises de position ecclésiastiques n'est plus guère contestée. *Il n'y a plus que M. Le* Pen, sur l'échiquier politique, pour disputer à l'épiscopat le droit de se prononcer sur le statut des étrangers en France et lui reprocher de *ne pas le faire plus souvent sur* l'avortement. Des sondages d'opinion indiquent même que cette contribution morale des Eglises est plutôt bien perçue dans une société française à la recherche de cohésion sociale et de points de repère éthiques. Paradoxe étonnant : autrefois, l'opinion tolérait que l'Eglise parle de morale privée, mais *surtout pas de morale* collective. Aujourd'hui, c'est l'inverse qui se produit.

*Si du côté protestant, le leader*ship n'est plus guère apparent dans l'opinion, le tandem à la tête de l'Eglise catholique (avec les cardinaux Lustiger et Decourtray) assure à ses prises de position un retentissement médiatique qui paraîtra bientôt disproportionné à l'importance des effectifs pratiquants. La création récente d'un Conseil des Eglises chrétiennes devrait sans doute leur conférer une représentativité supérieure, *avant de passer à l'étape suivante* qui associerait à ce Conseil, selon des formes qui restent à définir, le judaïsme et l'islam de France. Beaucoup y pensent déjà.

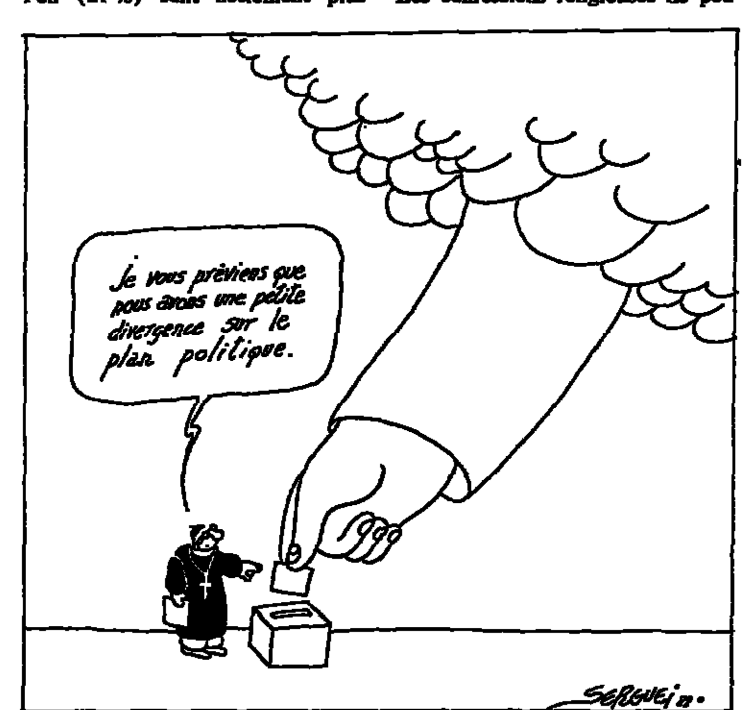
Le débat sur une nouvelle conception de la laïcité est ouvert. Les confessions religieuses ne peuvent prétendre au monopole de la réflexion sociale et éthique et elles ne le font pas. Catholiques et protestants ont engagé des conversations, également impensables il y a quelques années, avec les laïcs de la Ligue de l'enseignement, qui ont des préoccupations identiques. Des documents communs sont en préparation.

Sans vouloir outrepasser leurs droits, les confessions religieuses souhaitent un réaménagement de leurs rapports avec l'Etat. *« L'heure semble venue de travailler, avec d'autres, à redéfinir le cadre institutionnel de la laïcité »*, disait Mgr Vilnet, alors président des évêques de France, le 7 novembre dernier à Lourdes. *« On reconnaît aujourd'hui*, ajoutait-il, *que, face à tant de questions neuves, les Eglises et les religions en général peuvent concourir à la formation de l'esprit public. A cet égard, le respect des consciences impose autre chose qu'une ignorance mutuelle ou même une neutralité bienveillante. »*

Déjà, la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat *(« l'Etat ne subventionne ni ne rémunère aucun culte »)* ne correspond plus à la réalité des faits. L'attribution par une chaîne publique de télévision d'un temps réservé à des émissions *religieuses* est *une forme* de subvention. De même, la loi sur le mécénat du 24 juillet 1987, qui autorise les déductions fiscales pour les dons aux Eglises, n'est rien d'autre qu'une aide indirecte au culte.

Faut-il aller plus loin ? L'Etat subventionne les partis et les syndicats. Ne serait-ce pas justice qu'il *fasse de même un jour pour* les confessions religieuses ? Certains s'interrogent ? L'Eglise catholique en France est sans doute financièrement l'une des plus pauvres d'Europe occidentale. *« Les évêques étaient hier parmi les plus riches d'une société pauvre*, dit René Rémond. *Ils sont aujourd'hui parmi les plus pauvres d'une société riche. »* L'Etat n'a plus comme hier à se protéger d'un cléricalisme militant, et la question est posée de savoir si la société est prête à reconnaître aux religions une religion une fonction sociale et éducative. Et si elle admet que les confessions jouent un rôle dans la conscience collective, est-elle prête à leur en donner les moyens ?

HENRI TINCQ.



LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

SOUS l'écume des joutes électorales de saison, *d'autres revues et livres* permettent, à l'instar de la synthèse annuelle proposée par *Esprit* et évoquée ici même la semaine dernière, de poursuivre la plongée en « politique profonde », comme on le dit de la France *lorsqu'il s'agit de la saisir* autrement qu'à travers les chatoiements de l'actualité et des *modes. On respire fortement* et on y va.

La revue *Actes de la recherche en sciences sociales* consacre ses numéros de mars et de juin – le premier vient de paraître – à une série d'études sur le thème « Penser la politique ». Ce n'est pas si facile, souligne le directeur de la revue, Pierre Bourdieu, d'appréhender scientifiquement un domaine dans lequel on baigne quotidiennement et dont certains *acteurs prétendent avoir déjà une* approche objective, sous l'apparence de la science qu'ils professent ou des méthodes dont ils se servent : un pied dedans, un pied dehors. Non, ce n'est pas facile, car *« penser la politique sans penser politiquement, c'est aussi et surtout lui appliquer des modes de pensée qui, presque toujours, ont été construits contre elle »*, mais c'est nécessaire si l'on veut comprendre vraiment ce que l'on croit avoir déjà compris.

Parmi les premières contributions à cette vaste *réflexion*, on *retiendra ici* celle de Patrick Champagne sur « Le cercle politique » parce qu'elle décrit un *milieu, des pratiques* auxquels ce journal, reflet naturel de l'environnement et de l'actualité, participe. Sa contribution à la réalité sociale, si construite et organisée qu'elle soit par ses propres acteurs, ne lui *interdit* pas, au contraire, de s'ouvrir à *« une mise en question radicale »* de la manière dont se *« fait »* la politique. Un journal et aussi un lieu de contradictions !

Patrick Champagne se penche donc sur ce petit monde, que l'on voit actuellement à l'œuvre et qui, avec une grande puissance médiatique, mêle l'action politique et des emprunts divers aux sciences sociales, à travers les *sondages*, les *techniques du marketing*, la politologie, les moyens modernes de communication, le journalisme. Il relève, par exemple, que le recours aux sondages a favorisé le processus d'émancipation des journalistes par rapport au pouvoir politique, qui désormais ne saurait parler seul au nom de l'opinion. Pour autant, les analystes de politique ne peuvent – même s'ils invoquent le caractère scientifique de leurs instruments d'investigation – se *présenter comme* des observateurs au-dessus de la mêlée. Ne serait-ce que parce que celle-ci n'est pas spontanée et qu'ils l'organisent plus qu'ils ne l'arbitrent.

Patrick Champagne note que les hommes politiques doivent compter, pour mieux la séduire, avec l'opinion telle que les sondages la produisent. Ils doivent aussi s'adapter à la propension de la télévision, qui tend à donner un *contenu « regardable » à leurs* prestations, à organiser celles-ci en spectacles, afin d'intéresser le public. Dès lors ces prestations, où il s'agit d'être *« bon »*, dans l'instant et dans l'apparence,

Questions et mise en question

deviennent très proches dans la forme du grand oral de l'ENA, ce qui explique le succès en politique *des anciens élèves de l'école*, familiers de cette discipline. L'ensemble de ces facteurs a *transformé* les *qualités* sociales requises pour réussir dans la carrière, l'acte politique étant, de plus en plus, confondu avec le concept de communication (auquel il n'est pas tout à fait étranger, reconnaissons-le). *« Ce qui tend à exercer désormais les effets peut-être les plus importants dans le champ politique*, écrit Patrick Champagne, *ce ne sont pas les débats eux-mêmes tels qu'ils sont perçus par les milieux politiques et par les journalistes chargés d'en rendre compte et de les commenter, mais un dispositif pseudo-savant, progressivement mis en place par un ensemble d'agents nouvellement apparus dans le champ politique. »* Cela se traduit par une déperdition d'énergie sociale et une occultation de *« la violence physique qui est toujours présente à l'état latent et refoulé dans la lutte politique [...] au prix d'un renforcement de la violence symbolique, c'est-à-dire de l'imposition de nouvelles croyances plus ou moins illusoires... »*, conclut-il.

La revue *Commentaire*, fondée par Raymond Aron et dirigée par Jean-Claude Casanova, fête son dixième anniversaire. C'est l'occasion de publier un volumineux numéro comprenant de nombreux messages de sympathie qui précèdent un sommaire aussi riche que d'habitude. Il privilégie le thème de « L'Europe et la France », tout en conservant une diversité *« libérale »*, tant dans le choix que dans l'approche des sujets traités. Parmi les contributions figure un inédit de Raymond Aron sur l'*« l'épisode socialiste »* dans lequel l'auteur s'interroge *« sur le sens historique des années de gouvernement socialiste que la France est en train de vivre »*. Critiques, questions, doutes et inquiétudes s'expriment ici avec fermeté et mesure. On aimerait savoir ce que Raymond Aron écrirait aujourd'hui, s'il vivait encore, du socialisme français tel qu'il s'est modifié à l'expérience de *« l'épisode »* ? Son disciple, Jean-Claude Casanova, qu'on ne suspectera pas de sympathie socialiste, écrit en évoquant les *figures des principaux candidats à* l'élection présidentielle : *« François Mitterrand est incontestablement un partisan de l'union européenne. Pour autant qu'on puisse interpréter l'évolution de sa doctrine, il penche désormais pour « une économie mixte » qui préserverait les « acquis du socialisme » et respecterait les règles du marché et de la concurrence internationale [...] A chaque élection naît une incertitude sur l'évolution française. Cette incertitude paraît moins grande en 1988 qu'elle ne le fut en 1978 et en 1981, du fait, d'une part, de l'affaiblissement du parti communiste et de l'influence réduite qu'il exerce désormais sur les socialistes et sur la société française en général et, d'autre part, de l'acceptation par le parti socialiste des contraintes économiques du marché. »*

Signalons, pour terminer, une jeune revue, *Politix*, qui s'efforce de diffuser des travaux universitaires, de présenter les recherches en cours et d'interroger en sortant des schémas habituels les *« indigènes »* du monde politique. Le dernier numéro propose des articles et débats sur les manifestations du mouvement étudiant de l'automne 1986 et un entretien avec Pierre Juquin, qui doit répondre à des questions inconfortables sans être malveillantes.

★ *Actes de la recherche en sciences sociales.* « Penser la politique », numéro de mars 1988, 145 pages, 44 F.

★ *Commentaire :* « L'Europe et la France », Julliard, 402 pages, 120 F.

★ *Politix, « Mobilisations étudiantes, automne 86 »* (Paris-I, département de science politique, 75231 Paris Cedex 05), 40 F.

● **RECTIFICATIF.** – Dans l'article consacré au dépôt des présentations de candidatures de M. Antoine Waechter, candidat des Verts, il fallait lire : *« C'est pourquoi les Verts se créditent eux-mêmes de cinq cent quarante-deux signatures »* et non *neuf cent quarante-deux, comme une* coquille typographique nous l'a fait imprimer dans nos premières éditions du 2 avril. D'autre part, dans *le Monde* du 31 mars, nous avons attribué à M. Antoine Waechter des lectures qu'il n'a pas. Voulant se démarquer du candidat rénovateur à l'élection présidentielle, le candidat des Verts avait déclaré à Strasbourg : *« Pierre Juquin, c'est Marx, moi, c'est Illich »* et non pas Nietzsche... comme un millier de personnes *présentes l'avaient compris.* Ivan Illich est l'auteur d'un best-seller de l'après-68, *Une société sans école* (Le Seuil, 1971).

● **PRÉCISIONS.** – M. Léo Hamon, dont le nom était cité dans l'appel au soutien de M. Mitterrand lancé par le comité de liaison des gaullistes de gauche et publié dans *le Monde* du 31 mars, nous demande de préciser qu'il n'est plus président du mouvement Initiative républicaine et socialiste. L'ancien ministre, qui est en désaccord avec ses amis sur l'opportunité de se prononcer pour l'un des candidats, entend se *réserver « au rapprochement qui serait nécessaire après l'élection présidentielle »*.

Mort de Jacques Vendroux

Le beau-frère et le confident de de Gaulle

Nous apprenons la mort de Jacques Vendroux, survenue le vendredi 1er avril, *qui était né le* 28 juillet 1897. Jacques Vendroux était le beau-frère du général de Gaulle.

Jacques Vendroux était un homme du Nord, c'est-à-dire fidèle et réservé. D'une famille d'industriels de Calais, c'est d'abord la guerre de 1914-1918, qu'il fit comme tout jeune officier d'infanterie, qui l'arrachera une première fois à son milieu familial ; c'est ensuite *le second bouleversement de 1939*-1940 qui le verra se lancer dans l'aventure de la Résistance et dans celle de la magistrature municipale puis de la députation.

Entre ces deux secousses, sa sœur Yvonne devait épouser le capitaine de Gaulle et l'appel du 18 juin allait bouleverser l'existence de toute la famille.

Assoiffé d'absolu

Fait prisonnier, le capitaine Vendroux sera libéré en 1941 comme ancien combattant et participera aussitôt à la vie des réseaux. Il prend part, le 1er octobre 1944, à la libération de Calais *et se retrouve* bientôt maire provisoire désigné par le comité local de libération.

Puis, c'est l'élection à la *Constituante* et une longue présence à l'Assemblée nationale qui fera de lui, un jour, le plus ancien des députés.

Après avoir reçu officiellement dans sa ville de Calais, en août 1945, le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire, Jacques Vendroux accueillera quatorze ans plus tard, en *septembre 1959, le* nouveau président de la Ve République, cette fois accompagné de son épouse. Deux moments que l'ancien maire ne pouvait pas oublier. J'avais préparé cette seconde visite et je me souviens de sa touchante demande qui *dépeint tout entier Jacques* Vendroux : *« Je ne veux pas me mettre en avant »*. Cette préoccupation fut la sienne tout au long de sa vie publique durant laquelle il servit de confident et de conseiller au général de Gaulle qui appréciait son jugement et son désintéressement. C'est presque malgré lui que Jacques Vendroux se vit élire en 1967 président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

A deux reprises, suivant le général dans sa retraite, il se retirera lui-même des fonctions officielles, se refusant à toute entreprise qui ne serait pas approuvée par son beau-frère *auquel il* était si *étroitement lié* par l'affection et l'admiration.

L'âge n'avait pas atteint sa résolu*tion* et, au cours de notre dernier entretien, je le trouvai aussi clairvoyant et convaincu que du temps où il assumait avec *tant de droiture* ses fonctions publiques.

Jacques Vendroux était habité par la passion de la *montagne*. Alpiniste chevronné, les années ne lui pesaient qu'au souvenir des grandes randonnées, des aubes lumineuses qui révélaient les montagnes et des crépuscules silencieux qui envahissaient les vallées. A sa façon discrète, cet assoiffé d'absolu n'a cessé, derrière de Gaulle, de préférer les sommets.

PIERRE LEFRANC,
président de l'Association nationale d'action pour *la fidélité au général de Gaulle.*

JUSTICE

L'ancien directeur de la Société d'aménagement de la région rouennaise condamné à trente mois de prison dont quinze avec sursis

Le tribunal de Rouen a condamné, le vendredi 1er avril, M. Jean-Claue Petit, ancien directeur de la SARR (Société d'aménagement de la région rouennaise) impliqué dans une affaire de fausses factures *(le Monde* du 15 mars), à trente mois de prison, dont quinze avec sursis, et 800 000 F d'amende.

Le procureur de la République avait requis trois ans de prison contre le directeur déchu, accusé d'avoir bénéficié de *« gratifications occultes »* lors de l'installation d'un hypermarché Continent à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime).

A l'audience des 18 et 19 mars *(le Monde* daté 20-21 et du 22 mars), le prévenu avait affirmé que l'argent recueilli devait servir à financer les campagnes électorales de M. Raymond Barre et de M. Pierre Albertini, maire (UDF) de Mont-Saint-Aignan.

Dans son réquisitoire, le procureur avait rejeté cette hypothèse et estimé que M. Petit avait utilisé cet argent à des fins personnelles. Le tribunal ne l'a pas suivi entièrement et a accordé des circonstances atténuantes à l'ex-directeur de la SARR et à ses sept coïnculpés.

Les deux cadres de Continent, MM. Jean Audouin et Jean Pingeon, accusés d'avoir favorisé l'établissement des fausses factures, ont été condamnés, chacun, à six mois de prison avec sursis et 100 000 F d'amende.

Les cinq chefs d'entreprises inculpés à des titres divers ont été condamnés, l'un à six mois de prison avec sursis et une amende de 60 000 F, et pour les autres, à des amendes s'échelonnant de 10 000 F à 50 000 F.

Le tribunal a condamné les prévenus à verser un total de 199 000 F de dommages et intérêts à la SARR, qui s'était constituée partie civile sur l'initiative de son président, M. Jean Lecanuet, sénateur et maire (UDF) de Rouen. En revanche, le tribunal a déclaré irrecevable la demande de constitution de partie civile formulée par la société Continent.

L'affaire des fausses factures de Nancy

Le juge Gilbert Thiel répond à M. Chalandon

M. Gilbert Thiel, premier juge d'instruction à Nancy, a répondu, le vendredi 1er avril, au ministre de la justice qui avait mis en cause sa décision, en janvier dernier, de maintenir en détention provisoire M. Michel Bouriez, président de la chambre de commerce et d'industrie de Meurthe-et-Moselle et directeur général des hypermarchés Cora, inculpé dans l'affaire dite des fausses factures de Nancy.

En visite dans la cité lorraine, mercredi 23 mars, M. Chalandon avait déclaré au journal *l'Est républicain : « Il n'y a eu aucun désaccord entre les différents échelons de la justice, le parquet, le parquet général et la chancellerie, pour la mise sous contrôle judiciaire de M. Bouriez. Un juge seul en a décidé autrement. La volonté d'un juge a maintenu M. Bouriez en prison. »*

Après avoir cité les propos du gardes des sceaux, M. Thiel répond dans un communiqué : *« Il me faut* [...] *rappeler que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Nancy, composée de trois magistrats du siège, a, dans son arrêté du 26 janvier 1988, confirmé mon ordonnance du 12 janvier 1988, maintenant M. Bouriez en détention. En conséquence, il est parfaitement inexact d'affirmer que la volonté d'un juge a maintenu M. Bouriez en prison. »*

« Il est tout aussi regrettable que les propos ainsi tenus par le ministre de la justice, chef hiérarchique du parquet et de lui seul, soit de nature à altérer gravement l'autorité des décisions juridictionnelles rendues par des magistrats du siège dont l'indépendance est statutairement garantie », conclut le juge d'instruction.

Ecroué le 12 janvier sous l'inculpation d'abus de biens sociaux, faux et usage de faux en écritures commerciales, M. Bouriez a été remis en liberté sous contrôle judiciaire, le 9 mars dernier, sur ordonnance de M. Thiel, confirmée le même jour par la chambre d'accusation de Nancy (*le Monde* du 11 mars).

A Lyon

Une clinique et deux médecins condamnés à verser 1,47 million de francs à la famille d'une malade décédée

La clinique Vendôme de Lyon, un chirurgien, M. Jacques Roullet, et une anesthésiste, Mme Gras-Tiano, viennent d'être condamnés par le tribunal de grande instance à verser 1,47 million de francs au mari et à l'enfant d'une jeune femme décédée d'un accident d'anesthésie.

Sylvette Dumont, trente-quatre ans, qui souffrait d'une fracture du poignet, avait été opérée en janvier 1984 à la clinique. Selon le rapport d'expertise, la patiente a été victime d'un arrêt respiratoire à la sortie du bloc opératoire, alors qu'elle se trouvait dans un couloir et que l'infirmière chargée de la surveiller avait été appelée au chevet d'un autre malade. Cet arrêt respiratoire avait entraîné une anoxie (privation d'oxygène) cérébrale. La patiente est restée deux ans et demi dans le coma avant de mourir en août 1986.

Le tribunal a estimé que *« si la surveillance postopératoire incombe au médecin anesthésiste pour ce qui concerne sa spécialité, le chirurgien n'en demeure pas moins tenu d'une obligation générale de prudence et de diligence »*.

Selon la lettre confidentielle « le Pli »

Plus d'entrées que de sorties de ressortissants du Maghreb et d'Afrique noire en 1986 et 1987

Selon une note de synthèse remise au directeur général de la police nationale (DGPN) par la police de l'air et des frontières (PAF), et citée par la lettre confidentielle *le Pli*, animée par des proches de M. Pierre Joxe, le nombre de ressortissants du Maghreb et d'Afrique noire qui se sont installés en France a pratiquement doublé entre 1986 et 1987.

En 1986, le chiffre des entrées était de 1 316 981 et celui des sorties, 1 229 138, soit un solde de 87 843 visiteurs en France. En 1987, les entrées ont été de 1 297 680 et les sorties de 1 136 096. La différence – 161 584 étrangers restés sur le sol français – a presque doublé d'une année sur l'autre. Ces chiffres intègrent les refus d'admission et les reconduites à la frontière.

Par ailleurs, les expulsions, qui officiellement se sont élevées à 1 746 en 1987, n'ont été réalisées qu'*« à 60 % »*, selon M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité.

RELIGIONS

Passion chrétienne et Pâque juive

Avant la célébration de la fête de Pâques à Rome, le pape a conduit, le vendredi 1er avril, le traditionnel chemin de croix au Colisée. La note originale a été, cette année, la lecture d'une méditation du théologien suisse Hans Urs von Balthazar sur le lien entre la Passion du Christ et le peuple d'Israël. *« Nous ne pouvons contourner le fait qu'Israël n'a pas reconnu son Messie attendu et qu'il l'a condamné à mort, même si, en même temps, nous devons dire que des chrétiens et des païens sont également coupables de sa mort »*, écrit M. von Balthazar, dont le texte a été lu par des acteurs. *« Le Christ voyait*, ajoute-t-il, *la catastrophe imminente qui devait toucher Jérusalem et l'histoire d'Israël. Nous nous trouvons ici confrontés à une dureté incompréhensible du dessein divin. »*

A Jérusalem, dans la vieille ville, le chemin de croix a réuni, selon les observateurs, moins de pèlerins que les années précédentes, à cause de la situation dans les territoires occupés. Certaines cérémonies pour cette fin de semaine sainte avaient même été supprimées.

A Paris, deux chemins de croix ont eu lieu le vendredi saint : l'un au Sacré-Cœur, où, sept mille fidèles environ ont suivi le cardinal Lustiger, archevêque de Paris ; l'autre dans le quartier des Champs-Elysées *(voir ci-dessous)*.

Le vendredi 1er avril commençait aussi la Pâque juive – *Pessah*, en hébreu, – qui doit durer huit jours. Commémorant la sortie des Hébreux d'Egypte, il y a trois mille ans, cette fête est, pour les juifs, symbole de libération. Le président de la République a adressé à cette occasion un message à M. Théo Klein, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF).

Le Golgotha des Champs-Elysées

Les Champs-Elysées n'avaient jamais vu cela et , sur le coup de midi, les badauds parlaient déjà de *« secte »*, de *« manif »* ou de *« canular »*. Pensez donc, des hommes portant une croix, un 1er avril, sur l'avenue la plus élégante du monde !

Le flot grossit pourtant : mille cinq cents, deux mille... On chante. C'est bien un chemin de croix du vendredi saint. *« Croix du manque de travail et des portes qui se ferment. Croix de la misère morale et matérielle »*, clame l'orateur au Rond-Point, devant les grilles dorées de *Jours de France*.

Curé de Saint-Pierre de Chaillot, la paroisse des Champs, le Père Jean-Robert Armogathe en avait assez de tourner en rond, dans son église, chaque vendredi saint, pour la montée au calvaire. *« Dedans, ils sont mille*, dit-il. *Dehors, soixante-dix mille. Dans les banques, dans les ambassades, dans les maisons de haute couture, dans les restaurants. Plutôt que de les attendre, allons les chercher. »* L'ambassadeur du Zaïre, son paroissien, a été l'un des premiers arrivés.

Cinquième station (*« Simon de Cyrène aide Jésus à porter sa croix »*), avenue Montaigne, devant l'immeuble d'Antenne 2. Des journalistes soulèvent le lourd objet de bois, escortés par des chevaliers du Saint-Sépulcre dans leur longue tunique blanche qui règlent le bon déroulement de la procession. *« C'est comme dans le cœur de Jésus, il y a de la place pour tout le monde »*, dit l'un d'eux.

Sixième station (*« Véronique essuie le visage de Jésus »*), devant le Théâtre des Champs-Elysées. Les artistes s'y mettent à leur tour : on reconnaît Henri Tisot, Michel Lonsdale, Michel Etcheverry. A la septième station, quand Jésus tombe pour la deuxième fois, une trentaine de Vietnamiens et de Philippins relèvent la croix. Devant la vitrine d'un célèbre couturier, on lit un texte de Mère Teresa, évoquant *« les êtres humains sur le trottoir ayant vécu comme des bêtes, mais aspirant à mourir comme des anges »*. *« Jésus a besoin de votre main pour essuyer leur visage »*, ajoute la religieuse de Calcutta.

Entre chaque station, on récite, chapelet en main, d'interminables *Ave*. On chante : *« O croix dressée sur le monde, Victoire tu régneras, ô croix, tu nous sauveras » ! « Quelle horreur »*, s'écrie une passante, jupe et idées courtes. Clic-clac, font les touristes japonais ou anglais. Les Italiens s'arrêtent et se signent.

Le *« calvaire »* approche. Avenue Marceau, à quelques pas du CNPF, ce sont des chefs d'entreprise qui s'emparent de la croix. Il y a un banquier parmi eux, membre du patronat chrétien. On reconnaît aussi Jean-loup Dherse, l'un des patrons d'Eurotunnel, membre de la communauté charismatique de l'Emmanuel, promotrice, avec la paroisse Saint-Pierre de Chaillot, de cette manifestation.

Marche lente derrière la croix. Foi chevillée au pavé. On se regarde, on se reconnaît. *« Nous, les chrétiens, on devrait plus souvent descendre dans la rue »*, dit une mère de famille. *« Pour une fois que ce ne sont pas les intégristes qui défilent »*, ajoute sa voisine.

Henri Tisot est aux anges : *« Notre culture transpire la foi chrétienne*, dit-il. *Et que font nos présidentiables de cette culture qui s'en va ? La France est un grand étang*, ajoute-il, *et ça commence à remuer. Si tous les poissons que nous sommes, chrétiens, juifs, musulmans, maçons se levaient et demandaient que la France cesse de s'autodétruire, de vendre des armes ! Que la France soit un pays de vie, non plus un pays de mort. »* Une heure après le chemin de croix, à l'église Saint-Pierre de Chaillot, on faisait encore la queue, cette fois au confessionnal.

H. T.

FAITS DIVERS

Emblèmes nazis interdits

Le port en public des uniformes, insignes ou emblèmes nazis est désormais interdit. Un décret, paru le 24 mars au *Journal officiel*, signé de M. Jacques Chirac, premier ministre, et de plusieurs membres de son gouvernement, indique précisément que, *« sauf pour les besoins d'un film, d'un spectacle ou d'une exposition comportant une évocation historique »*, le fait de porter ou d'exhiber les uniformes, insignes ou emblèmes rappelant ceux qui ont été portés par les membres des organisations national-socialistes, sera sanctionné d'un emprisonnement de dix jours à un mois et d'une amende de 2 500 F à 5 000 F ou de l'une de ces deux peines seulement (code pénal, art. R 40).

Ce décret, étudié depuis plusieurs mois par les services de la chancellerie, avait fait l'objet d'un projet, dès le printemps 1986, sur l'initiative de M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, et de son cabinet.

MÉDECINE

Les personnes âgées privées de radiothérapie

Les hôpitaux suédois malades de la bureaucratie

STOCKHOLM
de notre correspondante

Multiplication des cancers, accroissement de la population des personnes âgées, hémorragie du personnel soignant insuffisamment payé, alourdissement du fardeau pour ceux qui restent, administrations qui font la sourde oreille aux requêtes répétées des centres hospitaliers pour obtenir les ressources nécessaires : le secteur sanitaire suédois est mal en point. *« Nous nous trouvons à l'échelle internationale dans une situation unique, en ce sens que la part des services hospitaliers dans le PNB se rétrécit. Nous sommes en train de dégrader nous-mêmes la qualité des soins devant être accordés aux plus malades en Suède »*, affirme le professeur Jerzy Einhorn, chef du service de radiothérapie de l'hôpital Karolinska de Stockholm.

Le professeur Jersy Einhorn avait, quelques jours auparavant, provoqué des réactions indignées en annonçant sa décision d'arrêter les traitements aux rayons de certaines personnes âgées atteintes du cancer.

Le professeur a dû expliquer qu'il n'allait pas fermer sa porte aux patients âgés de plus de soixante-dix ans. Enfin, pas à tous. Mais son institut, prévu pour 50 000 traitements par an, atteint les 80 000 ces dernières années. Devant cette situation insatisfaisante pour tous, personnel traitant comme patients, il n'y avait, de l'avis du professeur Einhorn, qu'une alternative : ou laisser la situation pourrir sur place, ou réduire radicalement le nombre des patients et par conséquent la durée de l'attente avant l'admission (en deux semaines, une tumeur a le temps d'évoluer, à plus forte raison en six, voire en neuf). Il s'agissait alors pour le professeur Einhorn de choisir parmi les patients ceux qui pâtiraient le moins d'une absence de radiothérapie : les femmes de plus de soixante-dix ans atteintes d'un cancer du sein et les hommes de plus de soixante-quinze ans souffrant d'un cancer de la prostate, pour lesquels le traitement aux hormones est une solution de soins acceptable. Plus de rayons non plus pour les personnes de plus de soixante-quinze ans ayant de grosses tumeurs au cerveau ou au cou. Ces directives établies par le professeur Einhorn ont été transmises à chacun de ses collaborateurs.

Querelle politique

Si l'annonce de cette décision a semé l'inquiétude parmi les malades, elle a également déclenché une querelle politique, la Suède étant à six mois des élections législatives.

Les deux blocs se renvoient la balle et s'accusent mutuellement d'être responsables de la dégradation du secteur sanitaire. Pour M. Ingvar Carlsson, le premier ministre, tout le mal vient de la préfecture de Stockholm, dirigée par l'opposition de centre droit.

Pour M. Carl Bildt, le leader conservateur, *« la monopolisation imposée par les sociaux démocrates est la raison de la crise dans le secteur sanitaire »*. Manque de matériel, manque de personnel, trop de malades, trop de lenteurs bureaucratiques : devant la crise aiguë de l'institut de radiothérapie, les responsables politiques du district auquel il appartient ont lancé un *« programme offensif »* qui consiste entre autres à créer de nouveaux postes à l'institut, relever les salaires des infirmières et payer leur formation.

Ces mesures immédiates coûteront chaque année 25 millions de couronnes à la préfecture de Stockholm. Mais d'autres instituts dans cette ville comme partout ailleurs en Suède connaissent les mêmes difficultés, sans mentionner les aberrantes listes d'attente en chirurgie pour les opérations de la hanche et les maladies coronariennes par exemple.

Pour le professeur Einhorn, *« le véritable problème est que le secteur sanitaire n'est plus prioritaire »*. En attendant les Suédois sont de plus en plus inquiets pour leur santé.

FRANÇOISE NIÉTO.

EN BREF

● **Un Basque espagnol inculpé à Paris.** – Juan-José Rego-Vidal, Basque espagnol, membre présumé de l'ETA, a été inculpé d'association de malfaiteurs, jeudi 31 mars à Paris, par M. Gilles Rivière, juge d'instruction.

Interpellé fin mars à Ciboure (Pyrénées-Atlantiques) sur commission rogatoire de M. Michel Legrand dans l'affaire de la découverte en 1987 d'un stock d'armes dans l'entreprise SOKOA d'Hendaye, Rego-Vidal avait été gardé à vue dans cette ville frontalière puis conduit à Paris le 30 mars après-midi pour être présenté au parquet.

● **Nouvel ajournement du procès du Heysel.** – Le procès des vingt-six supporters du club anglais de Liverpool impliqués dans le drame du Heysel – trente-neuf morts au cours d'un match de football en mai 1985 – s'ouvrira à Bruxelles le 18 avril pour être aussitôt ajourné jusqu'en septembre. Les avocats de la défense ont, en effet, demandé un délai supplémentaire pour examiner les 31 500 pages du dossier d'accusation. Les accusés, qui avaient été extradés de Grande-Bretagne en Belgique, ont été libérés sous caution. – *(Reuter)*.

● **Incendie criminel à la fourrière de Bercy à Paris.** – Quatre camions d'enlèvement de la préfecture de police de Paris ont été détruits, vendredi 1er avril à l'aube, à la fourrière de Bercy (12e) dans un incendie criminel revendiqué auprès de l'AFP par un correspondant anonyme qui a déclaré : *« La préfourrière de Bercy a été la proie des flammes. Nous les automobilistes en colère nous revendiquons la destruction de ces quatre camions. Nous entendons ainsi protester contre la violation inadmissible du principe démocratique du stationnement. Cela n'est qu'un début. »*

● **Explosion à la direction départementale du travail à Quimper.** – Une violente explosion a dévasté, le samedi 2 avril, vers 4 h 30, les locaux de la direction départementale du travail à Quimper (Finistère). Il n'y a pas eu de victime. Une partie des bâtiments situés sur le quai de l'Odet, dans le centre-ville a été détruite. Samedi en fin de matinée, l'attentat n'avait pas été revendiqué. Le 21 janvier dernier deux engins avaient explosé à l'URSSAF de Quimper et au rectorat de Rennes, provoquant d'importants dégâts. L'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) avait revendiqué ces deux actions.

● **Un Mirage s'écrase dans l'est de la France.** – Un Mirage 3-E de la base aérienne de Nancy-Ochey (Meurthe-et-Moselle) s'est écrasé, le vendredi 1er avril, dans une zone inhabitée de la région de Bar-le-Duc (Meuse). L'accident n'a pas fait de victime. Le pilote, le capitaine Gilles Bellot, a pu faire fonctionner le siège éjectable de son appareil avec lequel il effectuait une mission d'entraînement à haute altitude. Une enquête est en cours pour déterminer les causes de cet accident, le troisième en trois jours après la chute d'un Mirage français et d'un F-16 américain en Allemagne fédérale.

● **Avalanches meurtrières au Pakistan et en Suisse.** – Trente-neuf corps ont été retrouvés par les autorités pakistanaises après l'avalanche survenue il y a quelques jours au village d'Arundu, dans le massif du Karakoram. Onze autres personnes sont toujours recherchées. En Suisse, ce sont cinq skieurs néerlandais qui ont été tués par une avalanche survenue le 1er avril à 2 600 mètres d'altitude dans le canton des Grisons. – *(AFP.)*

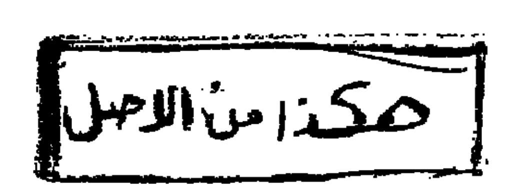
● **De l'huile d'olive française retirée du marché en RFA.** – Une quantité de 3,3 milligrammes par kilogramme de perchloréthylène, un produit chimique soupçonné d'être cancérigène a été décelé dans une huile d'olive française vendue en Allemagne fédérale. Les autorités du land de Bavière ont ordonné son retrait de la vente, ainsi que celle d'un fromage français contenant du trichloréthylène, dû vraisemblablement à un emballage défectueux.

SCIENCES

Assemblage à Kourou du premier lanceur Ariane-4

L'assemblage de la fusée Ariane-401, le premier exemplaire du nouveau lanceur lourd européen Ariane-4, s'est achevé, le vendredi 1er avril, à Kourou (Guyane) avec la mise en place du troisième étage de l'engin.

Ce lanceur permettra de mettre en orbite des charges utiles de plus de 4 tonnes (contre 2,7 tonnes avec les Ariane-3 actuels). Les Européens et la société Arianespace espèrent maintenir, face aux Américains, leur position sur le marché des services de lancement en offrant avec Ariane-4 des coûts de mise en orbite plus économiques. Le tir de ce premier engin, qui sera porteur pour l'occasion de trois satellites (Météosat, Panamsat et Amsat), devrait avoir lieu fin mai début juin.



مكرر من الاجل

Culture

PHOTOGRAPHIE

L'anniversaire du Château d'eau, à Toulouse

L'œcuménisme de Jean Dieuzaide

Pédagogue, humaniste et battant, Jean Dieuzaide, en quatorze ans d'activité, a su façonner le regard de sa ville à son image.

Actif, enthousiaste et accueillant, Jean Dieuzaide est une des personnalités les plus attachantes de la photographie en France. Ses coups de cœur, ses élans naïfs et sincères, son accent occitan sont connus de tous. Vécu comme un absolu, son amour de la photographie est indissociable de son enracinement dans sa ville. Sans complexe vis-à-vis de Paris, *cet authentique honnête homme* a su faire de Toulouse une métropole qui n'aime pas seulement la musique mais aussi les images.

Bien avant le groupe Gold, Dieuzaide fut la « locomotive » de la cité rose. Contre vents et marées, il s'est bagarré pour qu'y soit apprécié un art auquel il a voué sa vie. Propriétaire d'abord d'une galerie privée, c'est en 1974 qu'il a hérité à sa demande de la célèbre tour désaffectée depuis 1870. Aménagé en lieu d'exposition, cet ancien château d'eau, situé place Laganne, affiche aujourd'hui sur sa façade de briques un calicot qui clame : *« 1974-1988. L'action d'une équipe déterminée à montrer la photographie, art, science, philosophie, témoignage de notre temps. »* Le pari a été tenu de montrer l'image fixe durant quatorze ans dans sa totalité, sans exclusive ni parti pris.

Dieuzaide a désormais des émules. L'espace Saint-Cyprien et surtout les Somnambules qu'anime Joël Savary. Des actions sont complémentaires de celle du Château. Relais capital de diffusion, la galerie a accueilli cent cinquante-deux expositions depuis sa création. Internationale ou locale, l'éclectisme de sa programmation lui a valu d'avoir quatre-vingts mille visiteurs l'an passé.

A l'initiative en 1975 de Pierre Baudis, puis de son fils, le Château vit de l'aide quasi exclusive de la municipalité. En 1987, cet appui a plus que doublé. Représentant 0,9 % du budget culturel global, il est de 800 000 F. Pour la première fois, une subvention de fonctionnement de 100 000 F vient d'être accordée par l'Etat.

Découvrir le monde dans un brin d'herbe

Inscrit dans un projet de restauration patrimonial, il verra augmenter bientôt sa surface par l'aménagement de deux arches sèches du pont Neuf qui enjambe la Garonne.

Avec une humilité militante, celui qui s'évertue *« à découvrir le monde dans un brin d'herbe »* a su prouver au Sud-Ouest que la photo est bien plus qu'un aimable passe-temps. Pour appuyer cette évidence, chaque manifestation se complète d'une brève monographie (1). Indépendante de la galerie, une bibliothèque de deux mille cinq cents titres est directement accessible en permanence au public.

Enfin, Dieuzaide, depuis sa première retrospective Doisneau, s'est battu pour que la galerie puisse déboucher sur le musée. Une politique d'achat et de dons a permis de bâtir une collection de plus de mille cinq cents pièces. Elle reflète son idée de la photographie.



Nu de Kishin Shinoyama

De Zola à Kishin Shinoyama, en qui se concrétise au mieux la fusion du réel et du symbole, c'est à elle qu'est consacré un numéro spécial de la revue *Caméra international* (2). Fêtant la rencontre d'un artiste et d'un lieu, c'est un juste et bel hommage en images rendu à un homme et à son action dans une région.

PATRICK ROEGIERS.

(1) « Etre là ! L'œil témoin », le World Press Photo Holland Foundation, de 1956 à 1988, 124e monographie, exposition organisée par Roger Pledge.

(2) *Camera international*, « La galerie du Château d'eau, une histoire, une collection », 50 photographies, entretien de Jean Dieuzaide avec Claude Nori, 86 p., 80 F.

Gormezano et Minot à la BN

Terres de ciel

En se hissant durant l'été 87, à 5 000 mètres d'altitude, dans les Andes, Pierre Minot et Gilbert Gormezano ont franchi un nouveau pas dans la recherche commune qu'ils mènent sur la relation du corps et de l'espace.

Les deux hommes trouvent là, dans ces lieux sacrés naturels comme dans ceux de l'Inde ou du Népal, les sites spirituels qui répondent visuellement à leur aspiration. Le corps nu, modelé par la boue, la neige ou les gravats, y déploie une gestuelle minimale et dérisoire au regard de la grandiloquente majesté des éléments qui l'entourent. Ce corps devient une présence vivante qui anime la nature.

Apparenté à la performance, ce travail spécifiquement photographique est aussi proche de l'opéra que de la danse. Malgré son agencement en séries, il ne s'éloigne pas assez des autoportraits de Dieter Appelt, dont il subit un peu trop l'influence.

P. R.

★ Minot-Gormezano, « Parcours » Bibliothèque nationale, galerie Colbert, 4, rue Vivienne, Paris 2e, jusqu'au 16 avril.

JAZZ

Roy Haynes, le roi de l'orchestre

« Roy, lui disait Lester Young, son premier employeur important, *– Roy, on devrait t'appeler « le roi ».* Et tous ceux chez qui Roy Haynes a fait office de batteur l'ont ainsi célébré : Charlie Parker, Stan Getz, Sarah Vaughan, Miles Davis, Monk, Rollins, Dolphy ou Coltrane, qui le reconnaissait comme un des meilleurs batteurs qu'il eût jamais eu.

Le carnet d'adresses de Roy Haynes se confond avec l'encyclopédie du jazz de Leonard Feather. C'est le lot des plus grands. Ils sont demandés par tous les autres. Ils assurent le train de la musique. Foisonnant et limpide, d'une complexité aussi achevée qu'il est direct, mais ce n'est qu'un rêve qui passe, le style de Roy Haynes n'a rien perdu de sa fraîcheur et de son autorité.

Pourquoi n'a-t-il jamais atteint la notoriété d'un Max Roach, d'un Kenny Clarke ou d'un Art Blackey ? Mystère... Mais il reste le dernier à surprendre comme au premier jour.

FRANCIS MARMANDE.

★ Roy Haynes à Latitudes, 7, rue Saint-Benoît, le 2 et le 3 avril. Tél. : 42-61-53-53.

ARTS

Scotland Yard chez Christie's

A la demande de la police française, Scotland Yard est intervenu chez Christie's, l'une des plus importantes salles des ventes du monde, pour opérer *une saisie d'objet d'art volé.*

Les enquêteurs y ont retrouvé une statuette de bronze du sculpteur animalier Antoine Barye – un cavalier tartare – estimée à 250 000 F qui avait été dérobée en 1985 dans un château de Saône-et-Loire. La photo de l'objet subtilisé avait *d'ailleurs été publiée dans la Gazette de l'hôtel Drouot* par son propriétaire, le vicomte de Noiron. *Ce qui n'a pas empêché* la célèbre firme anglaise de faire figurer l'œuvre de Barye dans le catalogue d'une de ses prochaines ventes.

Visiblement embarrassés, *deux des dirigeants de Christie's,* Simon Yates, responsable du département des sculptures et Colin Reeves, directeur de la sécurité, se sont contentés d'expliquer que l'objet avait été déposé chez eux par un transporteur anonyme, qu'ils n'ont eu avec le vendeur que des contacts téléphoniques et que ce dernier leur avait donné une fausse adresse. Les esprits chagrins ajoutent que le produit de la vente devait sûrement être versé à un établissement charitable.

La découverte de cette statue à Londres est l'aboutissement d'une longue enquête qui vise « le gang des châteaux », une bande franco-italienne particulièrement bien organisée. Pendant *des années, elle a opéré dans les* Pays de Loire, la Bourgogne, le Limousin et le Sud-Ouest, pillant *plus de deux cents châteaux et* des dizaines d'églises. Le butin de ce gang très structuré est estimé de 100 à 200 millions de francs.

En *février* dernier, les autorités françaises et italiennes annonçaient l'interpellation de 18 personnes, des antiquaires de la Côte d'Azur et de Turin, commanditaires de la bande. Les enquêteurs sont toujours sur la piste des *receleurs qui permettent d'écouler les objets volés* dans toute l'Europe, y compris dans les salles de ventes *publiques.*

Mais la piste franco-italienne n'est pas la seule. On signalait *au début de l'année un* gang néerlandais spécialisé dans le même trafic et qui opérait, lui, en Normandie et dans la région parisienne.

E. de R.

La mort de Gaston Louis Roux

Le peintre Gaston Louis Roux est décédé à Paris mercredi 30 mars. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

Elève de Maurice Denis et de Paul Sérusier à l'académie Ranson à partir de *1919, assistant de Dufy* en 1922, Gaston Louis Roux fut touché par la grâce surréaliste en 1924, quand il rencontra André Masson. Cette évolution amena le marchand de tableaux Kahnweiler à lui proposer un contrat et fit de Roux un proche de Picasso comme de Giacometti. C'est dans l'atelier du premier, rue La Boétie, qu'il fut « recruté » par Michel Leiris afin de participer à la mission Dakar-Djibouti, organisée par Marcel Griaule en 1932. C'est donc à lui que l'ethnologie a dû de conserver – et au Musée de l'homme de posséder – les fresques du dix-huitième siècle de l'église d'Antonios, en Ethiopie, qu'il copia « dans une cave en bois et en torchis ».

Collaborateur du *Minotaure*, ainsi qu'on peut le vérifier dans l'expostion au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, Gaston Louis Roux fut également l'illustrateur d'Apollinaire (1926) et de Desnos (1943). Résolument figuratif depuis son séjour africain. Peintre de scènes d'intérieurs et plus encore de paysages, Gaston Louis Roux s'était, après la guerre, éloigné du surréalisme.

Ph. D.

Expositions Bracha Ettinger et Horst Münch

Noir et blanc

Ni abstraits ni figuratifs, deux artistes contemporains qui aiment à s'exprimer sur le papier.

Bracha Ettinger, qui est israélienne et travaille à Paris, n'accorde que peu de crédit aux catégories esthétiques habituellement en usage. Abstraite dans ses peintures – que l'on a pu voir en février et mars au Musée de Calais – elle dénomme à l'inverse ses dessins *Stade* ou *Moyen de transport* parce qu'ils contiennent l'image d'un stade ou d'un avion. D'autres évoquent un cimetière ou des architectures à gros traits d'encre qui composent des lignes de pictogrammes sur les feuilles et recouvrent des graphiques ou des phrases imprimées et photocopiées.

Ces papiers, de petites dimensions pour la plupart, sont ensuite classés selon leur thème et réunis sous verre en frises ou en séries, de telle sorte que chaque montage semble contenir un récit. La couleur n'a guère de rôle dans ces travaux sombres et graves, exception faite de rares rehauts de rouge ou de violet. L'éloquence émouvante de ces œuvres étranges, éloquence peu douteuse, est tout entière contenue dans la calligraphie et dans le contraste du noir de l'encre et de la lumière sale d'un papier médiocre et grisâtre, et préféré pour cette raison au beau canson bien noble et luisant. On admire qu'une si stricte économie de moyens ait permis à Bracha Ettinger d'inventer un style si personnel et si efficace (1).

Autre simplicité, toute différente : celle de l'artiste allemand Horst Münch (2), qui expose dans une des galeries les plus séduisantes du Marais, au fond de la cour d'un *bel hôtel classique. A l'inverse de ses* confrères et compatriotes expressionnistes, Münch n'use ni du geste qui doit sabrer ni du lyrisme qui veut vibrer. Ses traits, à peine appuyés, esquissent les contours indécis d'un profil ou d'objets inconnus qui semblent s'effacer à mesure que l'œil essaie de les reconnaître.

On croit identifier quelques thèmes morbides, un crâne ou un corps dont l'ossature transparaît à travers la peau. Ailleurs il y a peut-être un arbre ou une lampe : ce n'est pas sûr, la figure retourne bien vite au blanc et à l'absence et ne se laisse pas capter. Cet art de la déception et de la désagrégation, quoiqu'un peu systématique, ne manque pas d'efficacité. On aimerait pouvoir comparer les dessins de Horst Münch avec ceux d'un Disler, auxquels il arrive qu'ils fassent songer.

PHILIPPE DAGEN.

(1) Galerie Claude-Samuel, 18, place des Vosges, jusqu'au 9 avril.

(2) Galerie Philippe-Casini, 13, rue Chapon, jusqu'au 9 avril.

THÉATRE

« Le Dialogue des carmélites », par Luca Ronconi

La vie enfermée

Luca Ronconi célèbre à sa manière paradoxale le bicentenaire de *la Révolution. Il monte* pour l'Italie *le Dialogue des carmélites* – coproduction de l'ATER, du Centre culturel français de Milan, avec l'aide de quelques sponsors. Les raisons pour lesquelles il a pris ce pari demeurent obscures – il aurait, paraît-il, tenu le rôle du commissaire en 1952... La logique ronconienne est *singulière, mais* il y a évidemment autre chose.

La clé – une des clés – est *donnée par la première image.* Une calèche noire exposée dans un musée. La calèche dans laquelle se trouvait Blanche de la Force quand elle a été attaquée par la foule en émeute. Blanche a été terrifiée au point de vouloir entrer au couvent, bien qu'elle n'ait ni la foi ni la vocation. Un musée : la distance du temps et une certaine dérision. Ronconi ne traite ni l'intrigue ni la période historique, *il s'en sert. L'histoire est* comme un décor. En noir et blanc, la Révolution est un mur d'images *animées,* répétées, entrecroisées, décalées, qui reproduisent la vision démultipliée d'un insecte au regard trouble, la vision que, du fond de sa calèche, Blanche de la Force peut avoir de la foule...

Pendant tout le spectacle, le plateau est également partagé, divisé en espaces mouvants par les incessants déplacements de panneaux (le décor est de Margherita Palli) comme si l'on *n'était jamais sûr de ce que l'on* voit. Une sorte de trompe-l'œil... La construction de la pièce *permet* ce découpage, cette déformation du regard, cette façon d'utiliser la machinerie théâtrale comme un crayon qui dessinerait l'extravagante complexité des mouvements de pensée. Mais d'autres pièces l'auraient également permis...

Ce que Ronconi, connu en Italie comme « metteur en scène » de la folie » a retenu des *Dialogues,* c'est d'abord la névrose de Blanche de la Force. Cette terreur qui la saisit dans la calèche assiégée, qui ne la quitte plus, l'amène à se réfugier au couvent, société homogène coupée du temps et des réalités. Un ghetto de femmes qui secrète ses propres lois, sans rapport avec celles de la religion. Lois, codes de relations imposés par le fait de vivre *ensemble, tendues vers un* même but, quelque chose d'obsessionnel, et qui *exige* le *dépassement* de sa nature.

Le *Dialogue* vu par Ronconi semble assimiler ce *dépassement – la foi – à une forme* d'aberration qui se nourrit d'elle même. Les femmes – aristocrates pour la plupart – réfugiées pour différentes raisons au carmel sont poussées à un narcissisme destructeur. Elles n'ont pas besoin de miroir pour voir comment, sous la cornette, leurs visages deviennent anonymes, semblables les uns aux autres. Elles se regardent perdre leur identité. Elles luttent contre un instinct de sauvegarde, d'où la tension qui habite les comédiennes – fortes, admirables – et le spectacle.

Bien que Ronconi n'ait rien adouci de sa violence, de cette tension qui, à intervalles réguliers, butte sur l'ironie, ses *Dialogues* ont été accueillis avec ferveur au pays du catholicisme romain, alors que souvent ses spectacles sont âprement discutés.

COLETTE GODARD.

Rencontre

Le rire et la gravité de Sophie Loucachevsky

Antoine Vitez l'a formée, et soutenue. Dès son premier spectacle, Madame de Sade, *de Mishima, en 1986, Sophie Loucachevsky se révélait mieux que prometteuse. Elle aime Claudel et le music-hall. Elle met en scène* Judas-Pilate.

Fine et pondérée, un visage encadré de cheveux blonds, qui semble garder jalousement secrètes les émotions : Sophie Loucachevsky est passée soudain de la classe des « petits » à celle des « grands ». Sa première vraie mise en scène, *Madame de Sade*, de Mishima, en 1986 à Chaillot, reçoit la même année le Prix de la révélation théâtrale du Syndicat de la critique dramatique.

Tandis que d'autres piétinent, avant d'être reconnus, les choses sont allées vite pour Sophie Loucachevsky : *« Oui et non,* dit-elle avec calme. *Je travaille depuis dix ans. Ce qui est allé vite, c'est le succès du spectacle... Un hasard absolu, car le succès dépasse toujours, je crois, ceux qui le vivent... J'ai eu de la chance, mais j'estime que mon chemin a été plutôt scolaire. »*

Après avoir suivi les classes de Pierre Debauche et Antoine Vitez au Conservatoire national supérieur de Paris, Sophie Loucachevsky est, de 1982 à 1985, l'assistante d'Antoine Vitez : *« Il m'a mis le pied à l'étrier. Je ne serais peut-être jamais devenue metteur en scène sans lui. Il m'a formée, accompagnée, du Conservatoire à mon premier spectacle, qu'il a produit. Bien sûr, il a fallu que je me situe par rapport à lui... Des influences, il m'en reste certainement : l'importance de la langue au théâtre, mon peu de goût pour les accessoires, viennent sans doute aussi de lui. »*

Tout comme son goût pour Claudel. Au Conservatoire, elle travaille *Partage de midi*, qu'elle se promet de monter quand elle sera *grande...* C'est chose faite aujourd'hui, mais Sophie Loucachevsky n'a pas pu, comme elle l'aurait souhaité, trouver des producteurs pour réaliser son rêve la saison prochaine. *« Je patiente bien depuis 1981, je peux attendre encore. »* En ce printemps, c'est un Claudel *« léger, drôle »*, qu'elle met en scène au théâtre Paris-Villette : deux textes, *la Mort de Judas* et *le Point de vue de Ponce-Pilate* réunis sous le titre *Judas Pilate. « Ce sont,* assure-t-elle, *deux numéros de cabaret claudélien. »*

Manière, pour elle, de remettre sur l'ouvrage une question qui lui tient à cœur : *« Pourquoi aime-t-on tant les gens qui nous font rire ? ».* Question qu'elle posait, l'an passé, avec *les Désossés,* de Charles-Louis Sirjacq. Mais ce premier travail sur la comédie l'a laissée *« insatisfaite ».* Ainsi encore, elle renoue avec ses anciennes amours : le music-hall. Tout comme elle dévore régulièrement sa collection de *Tintin,* elle court écouter Devos, Zouc, Bedos : *« Je crois que je me suis mise à aimer le théâtre parce que j'adorais le rapport direct de l'acteur de music-hall, ou du chanteur, avec son public. »*

Elle mesure mieux, aujourd'hui, pourquoi, après avoir fait des études d'architecture, elle a choisi le théâtre : *« Au lieu de bâtir du réel, je bâtis du rêve, de façon artisanale, avec de l'humain, la chose en même temps la plus forte et la plus fragile. »* Actrice elle-même, au théâtre, au cinéma (elle a tourné avec Godard et Santiago), elle dit ne pas avoir de nostalgie, même si pendant un temps elle a rêvé de mener de front mise en scène de théâtre et carrière de comédienne au cinéma : *« Pour être un bon acteur de théâtre, il faut avoir, un peu comme les sportifs, une dimension de force, de puissance dans la voix, le corps, que je ne possède pas. Et puis, j'avoue que jouer tous les soirs à 20 h 30, je trouve ça héroïque ! »*

Tandis que Philippe Pretun et François Berléand seront, tous les soirs, au rendez-vous de *Judas-Pilate,* au théâtre Paris-Villette, Sophie Loucachevsky, elle, montera un soir sur la scène du théâtre de l'Athénée pour jouer avec les Acteurs Producteurs associés quelques « conversations d'artistes » (qu'elle assure pas vraiment sérieuses) de Benjamin Péret. Avant de s'attaquer, cette fois très sérieusement, à la mise en scène d'un opéra de Pascal Dusapin, pour 1989.

ODILE QUIROT.

★ *Judas-Pilate*, de Paul Claudel. A partir du 5 avril, au théâtre Paris-Villette.

Culture

Biennale de Venise

Mouvements et polémiques

Comme à son habitude, la Biennale de Venise pose beaucoup de problèmes : les Italiens ont le génie de l'improvisation, ils peuvent se permettre la désorganisation.

VENISE
de notre envoyé spécial

A-t-on, à la Biennale de Venise, comme souvent d'ailleurs en Italie, joué à se faire peur afin d'éprouver ensuite la volupté d'improviser en quelques semaines, voire quelques jours, une solution qui, ailleurs, prendrait des mois ? Cet hiver, on donnait pour mourante la quasicentenaire Biennale.

Hormis la reconduction à l'unanimité du président, l'architecte socialiste Paulo Porteghesi, tout allait mal. La désignation du conseil d'administration était retardée par les complexes intrigues romaines, aussitôt suivie de démissions retentissantes comme celle du metteur en scène Ermanno Olmi, puis les savants dosages politiques qui procèdent traditionnellement au choix des directeurs des cinq « sections » ont culminé en une polémique furibonde, s'agissant de la « Mostra ». Rien moins que trois personnalités ont été successivement désignées : l'ancien directeur de la RAI, le socialiste Sergio Zavoli, l'historien du cinéma Giorgio Tinazzi et le critique Guglielmo Biraghi. Le premier a renoncé en raison de l'opposition véhémente du Syndicat des critiques, qui pensait que c'était trop faciliter la tâche du « loup-télévision » que de le placer à la tête de la « bergerie-cinéma » ; le deuxième élu ne souhaitait finalement pas abandonner sa chaire à l'université de Padoue. Guglielmo Biraghi, quant à lui, un *« sans-parti d'esprit laïc »* comme on le définit ici, a d'autant plus volontiers accepté qu'il était déjà dans la place : il avait « fait fonction » de directeur l'an dernier alors que son prédécesseur, le démocrate-chrétien Gianluigi Rondi, attendait en vain une modification du règlement lui permettant d'occuper le poste pour un nouveau quadriennat.

Ainsi vont les choses de l'art dans l'Italie contemporaine ! Mais ne voilà-t-il pas que la lourde machine s'est soudain remise en marche avec une légèreté insoupçonnable ! Le directeur de la section « Arts plastiques », M. Giovanni Carandete, a fait connaître son programme, il y a quelques jours, moins de six semaines donc après sa désignation. Il a en particulier proposé à chaque pays de n'être représenté que par une seule œuvre ; ainsi Claude Viallet – pour la France. Il en sera de même dans la plupart des quelque trente pavillons nationaux. En compensation, la section des moins de quarante ans, « Aperto 88 », sera, comme son nom l'indique, assez ouverte : quatre-vingts artistes de vingt-cinq pays y figureront. Elle sera abritée dans l'antique « corderie » de l'arsenal – une zone militaire qui s'ouvre peu à peu à Venise. Le vernissage est pour le 26 juin.

Le directeur du théâtre, le metteur en scène Carmelo Bene, a quant à lui annoncé, avec son sens ordinaire de la provocation, qu'il haïssait Venise et n'y mettrait pas les pieds ! Bien peu ici le croient. Si le directeur de la section « Musique », Sylvano Bussotti, qui fut responsable artistique de la Fenice, planche encore sur son programme, celui de l'« Architecture », l'historien Francesco Dal Co, a également déjà présenté ses propositions. Les deux principales intéressent l'ensemble de la Biennale : l'une est un projet de restructuration du pavillon d'Italie, dans les célèbres jardins, avec l'idée d'en faire un lieu d'exposition permanent pour Venise ; l'autre est le lancement en 1989 d'un concours international d'architectes pour l'agrandissement et le remodelage du fameux Palais du cinéma au Lido, dont la capacité d'accueil et les installations sont naturellement insuffisantes.

Quant au nouveau directeur de la Mostra, il entend, nous dit-il, *« ne pas écraser les festivaliers par trop de films »* : deux par jour pour la compétition principale, du 29 août au 9 septembre. Guglielmo Biraghi souhaite cependant, dans la mesure des moyens financiers, *« renforcer »* un programme jugé un peu maigrelet l'an dernier. La section « Venise-Minuit » accueillera des œuvres *« intelligemment spectaculaires »* : l'objectif est, ici, de ne heurter ni le puissant lobby des critiques italiens, soucieux de protéger l'originalité du festival, ni ceux qui estiment qu'un film doit aussi trouver un vaste public. Le nouveau directeur entend commencer, très vite, sa prospection par la France – fort chouchoutée décidément à Venise. Il nous a aussi indiqué songer *« peut-être à un cinéaste français »* pour nourrir la rétrospective « Venise hier ».

JEAN-PIERRE CLERC.

Communication

Le rapport de la CNCL sur la 5 et M 6

« La Société des auteurs attend des sanctions »

nous déclare Claude Santelli

Les bilans annuels de la 5 et de M 6, publiés le vendredi 1er avril par la CNCL, recensent, de façon détaillée, les obligations imposées aux chaînes en matière de production et de diffusion. Des charges auxquelles la Commission accorde une importance particulière en ce qui concerne les quotas de fiction française et qui l'amènent à stigmatiser « de graves insuffisances » en lançant aux deux sociétés *« un appel instant »* pour qu'elles modifient leur programmation. L'heure des comptes sonnera le 30 novembre prochain ; mais d'ores et déjà, M. Claude Santelli, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques, témoigne de l'inquiétude profonde des créateurs.

« Que pensez-vous du bilan de 5 et de M6 et de l'attitude de la CNCL ?

– Je suis surpris... et déçu plus encore. Le rendez-vous était d'importance : la CNCL avait enfin l'occasion d'user des compétences que la loi lui reconnaît. Les engagements de la 5 et de M 6 étaient publics ; ils n'ont pas été tenus. Nous avions demandé à la Commission de suspendre – au moins symboliquement – leurs autorisations d'émettre. Nous attendions des sanctions. Pourquoi cette discrétion ?

– Les auteurs sont donc amers ?

– Mais pas inactifs. Nous avons accepté les règles du jeu, pris au mot le discours sur le « mieux-disant culturel », reçu les candidats-repreneurs et donné foi à leurs engagements. Nous avons même, lorsque le président Gabriel de Broglie a bien voulu nous y associer, aidé et soutenu la CNCL dans sa fonction de contrôle. Nous nous sentons responsables de ce qu'il adviendra de ce travail-là C'est une question d'honneur.

» Voilà pourquoi la Société des auteurs est prête à se joindre à la procédure engagée par la Commission auprès du Conseil d'Etat. Nous avons intérêt à agir. Et nous nous battrons pour que le débat sur les sanctions ne soit pas escamoté.

– Comment jugez-vous la CNCL ?

– La Société des auteurs n'est pas une organisation politique. Dès le départ, nous avons voulu – par une sorte de transfert de notre grande fidélité à la Haute Autorité – établir des relations étroites et confiantes avec la nouvelle institution. Michèle Cotta avait toujours su nous écouter et répondre à nos inquiétudes. Nous avons d'emblée placé sur le même pied nos relations avec la CNCL.

» Aujourd'hui, pourtant, c'est un peu l'heure de vérité. Ni Robert Hersant, ni la CLT, ni Francis Bouygues ne peuvent prétendre avoir été trompés sur la nature et l'ampleur de leurs engagements. Et la CNCL, de son côté, ne peut ignorer l'importance que nous y attachons. Les « sages » ont vis-à-vis de nous des responsabilités, comme ils en ont vis-à-vis de la France. Chacun sait que la CNCL joue en partie son avenir sur sa capacité à faire respecter l'esprit de la loi Léotard. L'opposition comme les proches de M. Raymond Barre ne l'ont jamais caché.

– Etes-vous partisan d'une réforme ?

– Treize membres, c'est trop. Il y a là une pluralité qui permet l'esquive. Les convives d'un dîner réussi, prétendait le général de Gaulle, doivent être moins que les Muses (neuf) et plus que les Grâces (trois). La règle est valable pour un organisme doté d'une telle responsabilité. Accepter un chiffre plus élevé – pour faire plaisir à l'Académie française, par exemple, – c'est prendre le risque de lui retirer toute crédibilité. La Haute Autorité, à l'image du Conseil constitutionnel, avait une rigueur numérique qui lui donnait plus d'efficacité immédiate et plus le sens de sa responsabilité.

» Quant à la proposition visant à composer la CNCL uniquement de magistrats, je crois que ce serait une erreur : la mission de la Commission est avant tout professionnelle. La création touche aussi bien aux grands principes de la culture française qu'au travail quotidien d'un auteur ou d'un réalisateur. Enfin, les pouvoirs de sanction de la CNCL sont très insuffisants. Ses membres en sont bien conscients. Et nous, auteurs, sommes prêts à faire campagne pour que ses pouvoirs soient étendus.

– Malgré vos jugements alarmistes sur le nouveau paysage audiovisuel, la production télévisée donne des signes de redémarrage. Les auteurs n'en sont-ils pas les premiers bénéficiaires ?

– Que le service public se soit remis à produire, c'est vrai. Mais, parallèlement, d'innombrables petits producteurs disparaissent, et la SFP vit une agonie cauchemardesque. Les chiffres demandent donc confirmation. Et puis, le quantitatif est une chose, le qualitatif – l'esprit du programme – en est une autre. Quelle est la place de l'auteur dans une télévision qui n'invente plus que le Télémago ? La création ne se limite pas à l'écriture des scénarios, c'est aussi concevoir de nouveaux genres, de nouvelles formes. Les commerçants qui gouvernent la télévision l'ont figée...

– Et la publicité ?

– Nous sommes quelques-uns à avoir refusé toute rediffusion de nos œuvres pour éviter leur coupure. Résultat : les télévisions commerciales dressent un véritable inventaire des émissions rediffusables, distinguant ainsi entre les auteurs « mauvais coucheurs » et les autres. Nous voilà revenus au temps des listes noires ! Aussi, faute d'avoir obtenu gain de cause sur le principe d'une coupure unique des films de télévision, nous demandons l'interdiction de toute interruption publicitaire lors de leur première diffusion, le droit moral des auteurs s'exerçant pour les diffusions ultérieures.

– Est-ce réaliste ? La fiction française coûte cher.

– TF1 s'y est engagée... si l'on supprimait la publicité sur les chaînes publiques. Cela prouve qu'il n'y a pas de principe absolu, mais des problèmes de masse publicitaire à répartir. En fait, la coupure publicitaire – qui ne rapporte d'ailleurs aux chaînes que 2 % ou 3 % de leur chiffre d'affaires – est en elle-même moins grave que la dérive du processus de décision qu'elle entraîne. Ce sont les publicitaires qui décident du programme. L'heure a sonné des héros « positifs », des œuvres génératrices d'audience, bref d'une forme de censure et d'un conformisme effrayants. Non seulement la France est en passe d'adopter un modèle dépassé, forgé aux Etats-Unis dans les années 50, mais elle livre sa télévision au pire des amateurismes. »

PIERRE-ANGEL GAY.

Application des cahiers des charges

Obligations	5	M 6
Diffusion cinéma		
– 192 films max.	197	192
– 144 films ant. 22 h 30	153	155
– 60 % d'origine CEE	52,8 %	73,4 %
– 50 % d'origine française	45 %	50 %
Diffusion œuvres originales		
– 60 % d'origine CEE	26,7 %	35,2 %
– 50 % d'origine française	24,5 %	24,5 %
Diffusion globale d'expression française		
– 45,5 % par la 5	41 %	
– 52 % par M 6		53 %
Diffusion musique		
– 30 % min. du programme		29,8 %
Publicité		
– 6 mn par heure en moyenne quotidienne	2 mn 10 sec	1 mn
– 9 minutes maximum par heure	2 dépassements	8 mn58 sec
Pluralisme		
– 1/3 gouvernement	26,8 %	42,8 %
– 1/3 majorité	24,6 %	18,2 %
– 1/3 opposition (PS, MRG, PC, FN)	48,6 %	39 %
Production d'œuvres TV françaises		
– + 15 % du CA (5)	24 % de	
– + 38 % du CA (M 6)	386,24 MF	non communiqué
Production dessins animés		
– 6 MF	6	
Production cinéma (5)		
– 8 films coproduits pour 17 MF min.	8 films 17 MF	

La CNCL adresse un rappel à l'ordre au PDG de RFO

La CNCL a écrit aux PDG des chaînes de télévision pour leur faire part de ses observations concernant la couverture de la campagne à l'élection présidentielle. Elle y souligne le *« déséquilibre flagrant »* entre le traitement réservé à MM. Mitterrand, Chirac et Barre, et les autres candidats, notamment les « petits » dont les apparitions à l'antenne sont parfois pratiquement inexistantes.

A l'exception de la Cinq, qui reçoit sur ce point un satisfecit, TF 1, Antenne 2, FR 3 et M 6 se voient donc réclamer un rétablissement de la situation avant le 8 avril, début de la campagne officielle.

Mais c'est la situation dans les départements et territoires d'outre-mer qui donne le plus de mal à la CNCL, déjà forcée d'intervenir récemment à propos de RFO Réunion en dénonçant un grave déséquilibre de l'information (*le Monde* du 10 mars). Cette fois, ce sont la Martinique et la Nouvelle-Calédonie qui retiennent son attention.

La Commission vient en effet d'adresser un nouveau rappel à l'ordre au PDG de Radio France Outre-mer, M. Jean-Claude Michaud, en mettant en cause un *« manque évident de neutralité »*, dans un reportage diffusé le 27 mars par RFO-Martinique sur la présentation à la presse du comité de soutien à la candidature de M. François Mitterrand dans l'île.

Selon la lettre adressée jeudi 31 mars à M. Michaud, *« le compte-rendu par le commentateur ne répondait pas du tout au souci constant d'objectivité, d'impartialité et d'équilibre qu'elle a réclamé des sociétés nationales.* [...] »

Saisie également d'une demande de précision par le Parti socialiste sur l'organisation de la campagne radio-télévisée pour les élections régionales en Nouvelle-Calédonie, la CNCL communique que *« certains courants politiques ayant annoncé qu'ils ne présenteraient pas de listes de candidats aux élections territoriales du 24 avril, elle a adapté sa recommandation du 22 mars à cette éventualité »*.

Il est donc prescrit à RFO, en ce qui concerne l'actualité locale, d'*« assurer dans ses programmes l'équilibre entre les différents courants en présence, qu'ils présentent ou non des listes de candidats »*.

« Marie-France », « Point de vue » et « Femme pratique »

Bauer et Cavenne reprennent trois titres du groupe Brébart

Le tribunal de commerce a tranché, le vendredi 1er avril, en faveur d'une solution globale soutenue par le syndicat CGT du Livre, pour la reprise de la société SOPEFF et sa filiale Edifap, deux sociétés en dépôt de bilan appartenant au groupe de M. Maurice Brébart et Mme Françoise Fabre.

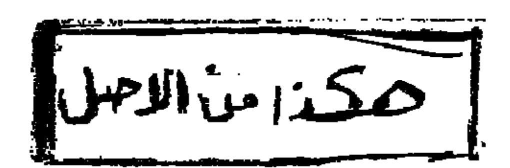
Parmi les quatre candidats en lice, le tribunal a choisi la proposition conjointe du groupe allemand Bauer et de la société française Cavenne, en cours de constitution autour de l'ancien directeur des rédactions de *l'Express*, M. Jean-Paul Pigasse (*le Monde* daté 27-28 mars). Du même coup, le tribunal écarte la proposition « tardive » de l'industriel M. Maurice Bidermann ou celles partielles de Bayard Presse et des Editions mondiales.

Bauer et Cavenne rachètent pour 50 millions de francs les titres *Marie-France*, et *Point de vue*, édités par la Sopeff. Mais alors que Bauer éditera *Marie-France*, *Point de vue* sera géré par Cavenne, conjointement avec *Femme pratique*, un titre d'Edifap qu'elle obtient pour 100 000 francs.

Par ailleurs, Bauer et Cavenne soutiennent financièrement à hauteur de 9 millions de francs la reprise pour 1 franc symbolique de *Femmes d'aujourd'hui* (autre titre exploité par Edifap) présentée par la société Help.

Enfin, Bauer et Cavenne, tout comme Help, s'engagent par un accord avec le syndicat du Livre CGT à confier l'impression de leurs titres pour au moins trois ans, et à assurer son soutien à hauteur de 35 millions de francs – à une société nouvelle d'imprimerie qui prendra le relais, après liquidation judiciaire, de l'Imprimerie de Maisons-Alfort (IMMA), autre branche du groupe Brébart. Cette société nouvelle associera les salariés de l'entreprise pour 51 % et l'entreprise de brochage de M. Jean Martinaud pour 49 %. Elle devrait reprendre deux cent quarante deux emplois sur les trois cent quarante six actuels de l'IMMA.

M.C.-L.



هكذا من الأصل

Spectacles

théâtre

Samedi 2 - Dimanche 3 avril

SPECTACLES NOUVEAUX

LE MONOLOGUE DE MOLLY BLOOM. Espace Kiron (43-73-50-25) (sam.) 22 h.

EUX SEULS LE SAVENT. Th. Grand Hall Montorgueil (49-09-05-48) (sam.). 20 h 30 ; dim. à 18 h.

L'ARRÊT DE MORT. Espace Kiron (43-73-50-25), sam., 20 h.

OUI MAIS NON. Th. Essaïon de Paris (42-78-46-42), 18 h 30 ; dim. 15 h.

○ : *Horaires irréguliers.*

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). L'Invité : 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30, dim. (dernière) 16 h.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 15 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30, mar. 18 h 30.

BERRY (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). La petite chatte est morte : 15 h 30 et 18 h. Bacchus : 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30, lun. 15 h 30.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Les samedis qui chantent : 16 h 30.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). Volpone ou le renard : 20 h 30, dim. 16 h.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30, lun. 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). ▷ *Dim. Le Véritable saint Genest, comédien et martyr* : 20 h 30. Le Songe d'une nuit d'été : 14 h.

DAUNOU (42-61-69-14). *Monsieur Masure* : 21 h, dim. 15 h 30, lun. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). Elysée....moi : 21 h, dim. 15 h 30.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Nous on fait où on nous *dit de faire* : 23 h.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : *18 h et 21 h, dim. 15 h 30.*

ELDORADO (42-49-60-27). ▷ Dim. Aventure à Tahiti : 15 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). L'Arrêt de mort : 20 h. Le Monologue de Molly Bloom : 22 h.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. Oui mais non : 18 h 30, dim. 15 h. Salle II. L'empereur panique : 21 h, dim. 17 h.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 18 h et 21 h.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45, dim. 15 h.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Eux seuls le savent : 20 h 30, dim. 18 h 30.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. La Sorcière : 20 h 30. Double je : 22 h 15.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 45.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Palais mascotte : 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h, dim. 15 h.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). La Demande en mariage, le Mariage forcé, le Plaisir de rompre : 21 h, dim. 17 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h, dim. 20 h. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15, dim. 21 h 15. Théâtre rouge. Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15, dim. 20 h 15. La Ronde : 21 h 30, dim. 21 h 30.

MADELEINE (42-65-07-09). Au bord du lit : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : *19 h. Pinpin point Monroe* : 20 h 30.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, dim. 15 h.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 18 h et 21 h, dim. 15 h.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 et 21 h 15.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h, dim. 15 h 30.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : *20 h 45, dim. 15 h 30.*

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). Buffon côté jardin : 18 h.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Une soirée pas comme les autres : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 20 h 30.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45, dim. 15 h.

OPÉRA - *PALAIS GARNIER* (47-42-53-71). Boris Godounov : 19 h 30.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Petite salle. J'ai pas le choix, je chante Boby Lapointe : 20 h 30, dim. 15 h 30.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu *ou le Réactionnaire amoureux* : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). *Salle I. Tchekhov docteur Raguine* : 21 h. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 et 20 h 45, lun. 15 h 30.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h, dim. 17 h 30. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h.

RANELAGH (42-88-64-44). Pendant ce temps nos deux héros... : *20 h 30*, dim. 17 h.

RENAISSANCE (42-08-18-50). Good le Choc : 20 h 45, dim. 15 h 30.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). Diorama : 20 h 30.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30 et 22 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Enfin Bénureau : 20 h 30, dim. 16 h. 22, v'la du fric : 22 h, dim. 14 h.

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). Salomé : 18 h, dim. 20 h 30. Salle I. L'Etranger : 20 h 30, dim. 15 h. L'Ecume des jours : 22 h, dim. 17 h. Salle II. Les Bonnes : 20 h 30, dim. 15 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30, dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). Le Crocodile : 21 h, dim. 15 h 30.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. Il faut passer par les nuages : 20 h 45.

THÉATRE DES DEUX PORTES (43-61-24-51). Vol au-dessus d'un nid de coucou : 20 h 30.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Chabrol joue intensément : 21 h.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 15 h et 20 h 30.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). Petite salle. Fièvre romaine : 21 h, dim. 15 h et 18 h.

TINTAMARRE (48-87-33-82). La Timbale : *15 h 30. Il était temps que j'arrive* : 20 h 15. Smain : 21 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Le Dieu des mouches : 20 h 30. Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h.

***ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ)* ALEXANDRE-DUMAS** (43-71-28-28). Zingaro : 20 h 15.

cinéma

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Christ interdit (1950, v.o.), de Curzio Malaparte, 15 h ; Susana la perverse (1951, v.o.s.t.f.), de Luis Bunuel, 17 h ; Première Désillusion (1948, v.o.), de Carol Reed, 19 h ; Hamlet (1948, v.o.s.t.f.), de Laurence Olivier, 21 h.

DIMANCHE

L'Incompris (1966, v.o.s.t.f.), de Luigi Comencini, 15 h ; Ana et les loups (1972, v.o.s.t.f.), de Carlos Saura, *17 h ; Winslow* contre le roi (1948, v.o.), d'Anthony Asquith, 19 h ; Mes belles années (1951, v.o.), de Gordon Parry, *21 h 15.*

CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-35-57)

SAMEDI

Cœur fidèle (1923), de Jean Epstein, 15 h ; les Inconnus dans la ville (1955, v.o.s.t.f.), de Richard Fleischer, 17 h ; Marketa Lazarova (1966-1967, v.o.s.t.f.), de Frantizek Vlacil, 19 h ; la Vallée des abeilles (1967, v.o.s.t.f.), de Frantisek Vlacil, *21 h 45.*

DIMANCHE

Le Voyage imaginaire (1925), de René Clair, 15 h ; la Main gauche du Seigneur (1955, v.o.s.t.f.), d'Edward Dmytryk, 17 h ; Adelheid (1969, v.o.s.t.f.), de Frantisek Vlacil, 19 h ; les Amants de l'an un (1973, v.o.s.t.f.), de Jaroslav Balik, 21 h ; la Petite Sirène (1975, v.o.s.t.f.), de Karel Kachyna, 19 h.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU
(42-78-37-29)

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Vivre vite (1980, v.o.), de Carlos Saura, *14 h 30 ; Tristana (1970)*, de *Luis* Bunuel, 17 h 30 ; la Vaquilla (1984, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Peppermint frappé (1967, v.o.), de Carlos Saura, 14 h 30 ; Canciones para despues de una guerra (1971, v.o.), de Basilio Martin Patino, 17 h 30 ; le Cœur de la forêt (197, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS
(40-26-34-30)

SAMEDI

La Troisième République : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; le Temps des cerises : Paris au temps des cerises (1965) de J. Darribehaude et J. Desvilles, la Pipe du communard (1929) de C. Mardjanov, 14 h 30 ; Années trente : la Troisième République (1970) de D. Lander, Métropolis 1930 (1984) de G. Scher, 17 h ; la Bataille de *France* : la Bataille de France (1963) de Jean Aurel, 18 h ; Illusions : la Décade de l'illusion (1975) de P. Desfons. Bande annonce : *les* Années folles, la Banquière (1980) de Francis Girod, 20 h ; Guinguette : A la Varenne (1933), la Belle équipe (1936) de Julien Duvivier, 21 h.

DIMANCHE

La Troisième République : Paris Cinéma : Paris Cinéma (1929) de Pierre *Chenal, Autour de l'argent (1928) de Jean* Dreville, 14 h 30 ; Entente cordiale : Actualités Gaumont, Entente cordiale (1939) de *Marcel L'Herbier, 17 h ; Fureur de vivre* : la Fureur de vivre des années vingt (1963) de J. Drot, la Glace à trois faces (1927) de *Jean Epstein, 18 h* ; Front populaire : 36, le Grand Tournant (1970) de H. de Turenne, la Vie est à nous (1936) de Jean Renoir, *20 h ; Silence on tourne : le Grand Méliès* (1952) de Georges Franju, le Silence est d'or (1947) de René Clair, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME *(Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel*, 1er (42-97-53-74) ; Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; *UGC Rotonde, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).

BROADCAST NEWS (A., *v.o.) : Forum* Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

CANDY MOUNTAIN *(Fr.-Can.-Suis.*, v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

CHOUANS (Fr.) : Forum *Horizon, 1er* (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; *Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36)* ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e *(43-43-04-67)* ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Pathé Montparnasse, 14e* (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINGLÉE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e *(45-62-45-76)* ; *v.f. : UGC Opéra, 9e* (45-74-95-40).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : *Studio 43, 9e (47-70-63-40)*.

CRY FREEDOM (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; *14 Juillet* Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e *(47-42-72-52)*.

DEUX MINUTES DE SOLEIL EN PLUS (Fr.) : Forum Orient *Express, 1er* *(42-33-42-26)* ; *Saint-Germain Village*, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

ECLAIR DE LUNE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-*Germain Huchette, 5e (46-33-63-20)* ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; *Max Linder* Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, *14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e* (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont *Alésia, 14e* (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HIDDEN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les *Montparnos, 14e (43-27-52-37)*.

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LE MARIN DES MERS DE CHINE (Hong Kong, v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

MIRACLE SUR LA 8e RUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES P'TITS SCHTROUMPFS (Bel.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA PASSERELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : *Hollywood* Boulevard, 9e (47-70-10-41).

RUNNING MAN (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; *UGC* Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : *Latina, 4e* (42-78-47-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

BRÈVES RENCONTRES. Film soviétique de Kira Mouratova, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

FRANTIC. *Film américain de Roman* Polanski, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; *UGC Odéon*, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e *(43-59-19-08)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; *Bienvenüe Montparnasse*, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e *(43-31-60-74)* ; *Gaumont Alésia*, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont *Convention, 15e (48-28-42-27)* ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

FRÉQUENCE MEURTRE. Film français d'Elisabeth Rappeneau : *Forum Horizon, 1er (45-08-57-57)* ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *Pathé Marignan-Concorde*, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

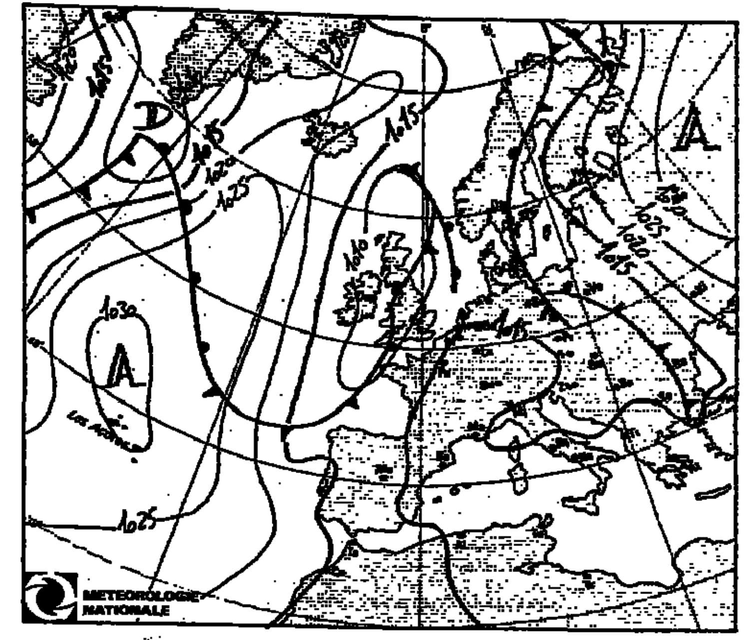
GANDAHAR. Film français de René Laloux : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

SAIGON, L'ENFER POUR DEUX FLICS. Film américain de Christopher Crowe, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e *(45-74-94-94)* ; *Paramount Opéra*, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC *Gobelins, 13e (43-36-23-44)* ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).



Météorologie

SITUATION LE 2 AVRIL 1988 A 0 HEURE TU



Evolution probable du temps en France entre le samedi 2 avril à 0 h TU et le dimanche 3 avril à 24 h TU.

Le déplacement du minimum dépressionnaire sur la péninsule ibérique favorisera les remontées d'un air plus doux et instable sur le sud de la France.

Dimanche :

La journée débutera sous un ciel couvert de la Bretagne, à la Basse-Normandie, à la Touraine, au Limousin, à la Provence et à l'Aquitaine. Il pleuvra faiblement et par intermittence sur ces régions. Sur les régions plus à l'Est, la matinée sera souvent brumeuse. On rencontrera quelques bancs de brouillard de l'Alsace, à la Bourgogne et au Lyonnais.

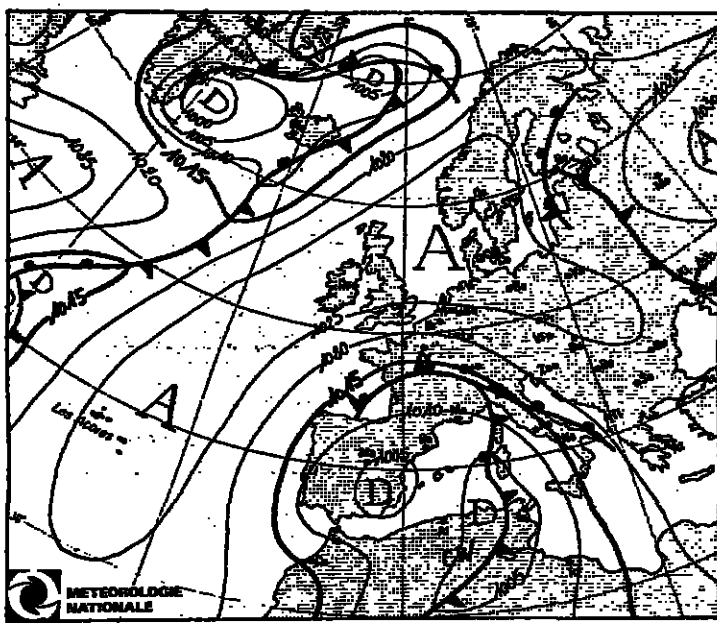
En cours de journée les nuages envahiront tout notre pays ne donnant que de faibles pluies éparses sur la moitié nord. Du nord de la Seine, à la Lorraine et à l'Alsace on profitera jusqu'en soirée d'éclaircies.

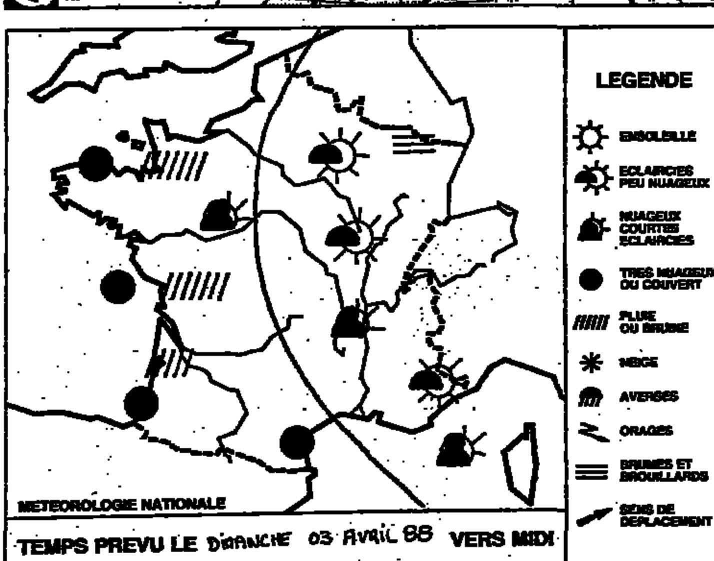
C'est sur la moitié sud du pays que l'on rencontrera vraiment du mauvais temps. On sera souvent exposé à de fortes pluies prenant parfois un caractère orageux. Les Cévennes et le sud des Alpes seront copieusement arrosés.

Le vent de sud-est soufflera fort près des côtes méditerranéennes atteignant son maximum dans le golfe du Lion. Les rafales passeront localement 100 km/h entre Perpignan et Marseille.

Côté températures : il fera encore très frais au petit matin sur la moitié est du pays. On relèvera sous abri des températures de 1 à – 3 degrés. Dans la journée, les températures seront très homogènes : 9 à 12 degrés au Nord, 12 à 14 degrés dans le Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 4 AVRIL A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 1-4-1988 à 6 heures TU et le 2-4-1988 à 6 heures TU — le 2-4-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	15	6	N
BIARRITZ	12	5	N
BORDEAUX	14	3	N
BOURGES	10	0	N
BREST	10	7	P
CAEN	11	7	C
CHERBOURG	10	6	C
CLERMONT-FERR.	9	–2	D
DIJON	10	–2	D
GRENOBLE St-M-H	12	–1	D
LILLE	12	2	B
LIMOGES	10	2	D
LYON	10	–1	D
MARSEILLE-MAR.	14	1	D
NANCY	9	2	N
NANTES	11	5	N
NICE	16	8	D
PARIS-MONTS.	11	3	B
PAU	12	3	N
PERPIGNAN	16	6	D
RENNES	11	9	C
ST-ÉTIENNE	8	–2	B
STRASBOURG	9	–1	D
TOURS	12	4	N
TOULOUSE	12	2	N
POINTE-A-PITRE	27	21	C

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	20	0	C
AMSTERDAM	11	1	D
ATHÈNES	19	11	D
BANGKOK	37	28	N
BARCELONE	17	4	D
BELGRADE	16	6	P
BERLIN	11	5	P
BRUXELLES	11	3	N
LE CAIRE	29	12	C
COPENHAGUE	6	4	P
DAKAR	26	20	D
DELHI	32	17	C
DJERBA	19	9	D
GENÈVE	9	–2	D
HONGKONG	19	17	P
ISTANBUL	22	12	D
JÉRUSALEM	20	11	D
LISBONNE	16	10	P
LONDRES	12	7	C
LOS ANGELES	26	10	D
LUXEMBOURG	8	0	D
MADRID	17	3	N
MARRAKECH	22	9	P
MEXICO	28	11	B
MILAN	15	5	N
MONTRÉAL	12	2	D
MOSCOU	10	–3	D
NAIROBI	20	15	N
NEW-YORK	19	7	C
OSLO	5	3	C
PALMA-DE-MAL.	17	2	D
PÉKIN	15	5	D
RIO-DE-JANEIRO	36	20	N
ROME	15	9	N
SINGAPOUR	32	24	C
STOCKHOLM	6	4	C
SYDNEY	20	19	P
TOKYO	11	7	P
TUNIS	21	5	D
VARSOVIE	11	1	N
VENISE	15	5	N
VIENNE	11	5	C

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Echecs

A Bruxelles

Premier tournoi de la Coupe du Monde

Organisée par l'Association des grands maîtres (GMA), la première Coupe du monde d'échecs a débuté le vendredi 1er avril, à Bruxelles, par le tournoi Swift.

La GMA, créée en novembre 1986 lors de l'olympiade de Dubaï, sous l'impulsion du champion du monde, le Soviétique Garry Kasparov, a créé cette Coupe du monde en dehors des circuits de la Fédération internationale des échecs, toujours présidée par M. Campomanes, ennemi juré de Kasparov.

Après Bruxelles viendront les tournois de Belfort en juin-juillet 1988, de Reykjavik en octobre 1988, de Barcelone en avril 1989, de Rotterdam en juin 1989, enfin de Skelleftea (Suède) en août-septembre 1989.

Le montant des prix par tournoi est de 100 000 dollars (560 000 F environ), dont 20 000 dollars (112 000 F environ) au vainqueur, et les organisateurs respectifs de chaque tournoi versent 100 000 dollars pour la dotation du Grand Prix final. Le classement de ce Grand Prix sera établi selon les trois meilleurs résultats obtenus par chaque joueur dans les quatre tournois auxquels ils ont le droit de participer.

Vingt-cinq parmi les meilleurs joueurs du monde sont inscrits dans cette Coupe du monde.

A Bruxelles, dix-sept grands maîtres s'affrontent jusqu'au 22 avril. Outre quatre des cinq meileurs joueurs mondiaux – les Soviétiques Anatoly Karpov et Alexandre Beliavsky ainsi que le Hollandais Jan Timman et le dissident soviétique naturalisé suisse Victor Korchnoï, – les autres participants sont les Yougoslaves Ljubomir Ljubojevic et Pedrag Nikolic, le Suédois Ulf Andersson, le Cubain Jésus Nogueiras, les Anglais John Nunn et Jonathan Speelman, les Hongrois Lajos Portisch et Guyla Sax, ainsi que les Soviétiques Mikhaïl Tahl, Andreï Sokolov, Valery Salov et Raphaël Vaganian. Maître international belge, Luc Winants participera en tant que joueur « local », mais ses résultats ne seront pas pris en compte pour le Grand Prix.

Bien que présent lors de la cérémonie d'ouverture, qui a eu lieu jeudi à Bruxelles, Garry Kasparov, ne participera qu'au deuxième tournoi de la Coupe du monde à Belfort, tout comme l'ancien champion du monde naturalisé français Boris Spassky.

La première ronde a donné les résultats suivants :

Andersson - Winants, nulle ; Salov - Karpov, nulle ; Nogueiras - Sax, nulle ; Tahl - Vaganian, nulle ; Portisch - Seirawan, ajournée ; Beliavsky - Korchnoï, nulle ; Timman - Nikolic, nulle ; Nunn - Speelman, nulle ; Sokolov - Ljubojevic, 0-1.

● **Alliance mondiale des religions.** – La conférence du professeur Armand Abécassis sur « les noms divins dans le judaïsme », qui figurait au programme du dernier colloque de l'Alliance mondiale des religions et qui n'a pu avoir lieu dans le cadre de ce colloque, sera donnée le lundi 11 avril 1988 à 20 h 30, 39, rue Notre-Dame-des-Champs sous la présidence du R.P. Michel Riquet S.J.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4713

HORIZONTALEMENT

I. Emis en vue d'étancher une grande soif. Ses enfants sont invités à marcher. – II. Agir en feignant. Ne donna pas tout son dû. – III. Œuvre de poète. Prendre à la source. N'est pas une fine mouche. – IV. Demi-tour. Mot évitant une répétition. Rend souvent plus heureux qu'un roi. Langue ancienne. – V. Abondante dans des tubercules. Ne peut trancher que s'il est bien éclairé. – VI. Forte tête. Pronom. – VII. Qui peuvent courir. Interjection. Apportaient une distraction chez des grands. – VIII. En Allemagne. Moment d'abandon. Orifice. – IX. Qui n'ont donc pas circulé. Prouvent qu'il y a eu un acquittement. Fait un choix. – X. Une toute petite chose. Dressée. – XI. Negro, en Amérique du Sud. Traces qui peuvent être laissées par une bombe. Pas épais. – XII. Garni de tiges. Vaut de l'or. Dans le vent. – XIII. Pour trouver sa trace, il faut remonter au déluge. Est vraiment chou. S'il a une barbe, elle est évidemment de capucin. – XIV. Qu'on trouvera à l'intérieur. Met à mal un pavillon. – XV. Utile quand on craint les piqûres. Une jolie figure présentée sur un plateau. Pour fixer les teintures.

VERTICALEMENT

1. Donner un coup de main. On peut y trouver de jeunes tyrans. – 2. Doux quand il est bouché. Pas indifférent. Peut représenter le patron. – 3. N'est pas belle quand elle est noire. Se voient souvent par séries. – 4. Peut courir dans les prés. Un lit artificiel. Terme musical. D'un auxiliaire. – 5. Forment un chaînon calcaire. Portait les armes. Participe. – 6. Peut faire des poursuites. Volontiers écoutées par ceux qui aiment les chansons. – 7. Un grand entrain. Un petit bout de femme. Se jette dans l'Aar. – 8. Une ville au pied des monts. – 9. Un roi sur la scène. Est bien avancée quand il y a la brune. Cassant quand il est sec. – 10. On en fait des bouquets qu'on peut offrir à un chef. Déesse. Pour l'accueillir, point n'est besoin de prendre des gants. – 11. Font un cent quand ils sont en carré. Symbole. Se laisse facilement croquer. – 12. Nom qu'on peut donner à une femme qui s'est illustrée. Qui peut ne céder qu'après plusieurs coups. Un peu de tabac. – 13. Rejoint le Rhône. Présentée comme la pilule. A l'esprit caustique. – 14. 2000, pour les sportifs. Est difficile à plaquer. Fit l'innocent. – 15. Qui a des raisons de se plaindre. Source de puissance.

Solution du problème n° 4712

Horizontalement

I. Bouteille. – II. Actéon. Es. – III. Dé. Tlaloc. – IV. Man. Ecu. – V. Inès. Tell. – VI. Répit. – VII. Tif. Hotte. – VIII. Os. Gêneur. – IX. Néron. Es. – X. Râ. Itou. – XI. Détaxés. Ru.

Verticalement

1. Badminton. – 2. Océan. Isère. – 3. Ut. Nerf. Rat. – 4. Têt. Se. Go. – 5. Eole. Phénix. – 6. Inaction. Té. – 7. Luette. – 8. Léo (Ferré). Tueur. – 9. Escaliers.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

LUNDI 4 AVRIL

« Montmartre, cités d'artistes, ruelles et jardins », 10 h 30, métro Abbesses (Pierre-Yves Jaslet).

« L'Opéra », 11 heures, hall d'entrée (Michèle Pohyer).

« Versailles : la Grande et la Petite Ecurie du château », 14 h 30, grille de la Petite Ecurie (Monuments historiques).

« Passages et vieux village de Belleville », 14 h 30, angle rue de Belleville-rue Piat (les Flâneries).

« Le vieux Belleville et ses jardins », 14 h 30, sortie métro Télégraphe (Résurrection du passé).

« Le Marais et ses restaurations récentes », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (Monuments historiques).

« L'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (Isabelle Hauller).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Christine Merle).

« Tombes célèbres du Père-Lachaise », 15 heures, entrée principale, boulevard Ménilmontant (Marie-Christine Lasnier).

« Hôtels et jardins du Marais », 15 heures et 17 heures, grille Carnavalet, rue des Francs-Bourgeois (C.-A. Messer).

Le Carnet du Monde

Mariages

– **Paula et Philippe**

sont heureux d'annoncer leur mariage, célébré le 1er avril 1988, en la mairie du 11e arrondissment.

Paula et Philippe Giulanni-Baillon,
50, rue du Faubourg-du-Temple,
75011 Paris.

Décès

– M. Paul Facchetti,
son époux,
Jean-Paul et Florence Facchetti-Agosti,
Pierre et Annick Facchetti,
Bruno et Mélanie Facchetti,
Luc Facchetti,
Didier et Annie Saint-Henry,
ses enfants,
Gaël, Charlotte, Aude, Hugues, Marie, Benoit, Adrien,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jeanne FACCHETTI,
directrice de galerie d'art,

survenu à Crécy-Couvé, le 31 mars 1988, à l'âge de soixante et onze ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 avril 1988, à 14 h 30, en l'église de Crécy-Couvé (Eure-et-Loir).

Cet avis tient lieu de faire-part.

39, rue de l'Ancien-Château,
28500 Vernouillet.
20, avenue de Friedland,
75008 Paris.

– M. Marcel Koumetz,
son époux,
M. et Mme Gérard Koumetz,
M. et Mme Romi Habermann,
ses enfants,
Stéphanie, Lauren, Kevin et Alessandra,
ses petits-enfants,
Mme veuve Wolf Zarnowski,
sa mère,
M. Jean Zarnowski
et ses filles,
ses frère et nièces,
Toute la famille
Et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone KOUMETZ,
née Zarnowski,

survenu le 1er avril 1988, en son domicile.

Les obsèques civils auront lieu le mardi 5 avril.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 h 45.

Ni fleurs ni couronnes.

30, avenue Georges-Mandel,
75116 Paris.

– Mme Gaston-Louis Roux,
son épouse,
M. et Mme Philippe Roux,
M. et Mme Denis Lanier,
ses enfants,
Sophie, Caroline et Denis,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston-Louis ROUX,

survenu le 30 mars 1988, à Paris.

Il repose à Seynes (Gard), comme il l'avait souhaité.
7, rue Ricaut,
75013 Paris.

– Mme Emile Sixou,
son épouse,
M. et Mme Serge Sixou,
M. et Mme Léon Lewkowicz,
ses enfants,
Denis, Olivier, Cécile et Pierre Sixou,
ses petits-enfants,
Les familles Sixou, Benzaki, Miara, Dahan, Lewkowicz, Boulanger,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Emile SIXOU,

le 31 mars 1988.

Les obsèques auront lieu le mardi 5 avril, au cimetière de Bagneux-Parisien, à 10 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Pour le neuvième anniversaire de la mort du

docteur Paul DUCAS,

que ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

– En ce dix-septième anniversaire du rappel à Dieu de

Germaine VELLE,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à tous ceux qui gardent son souvenir.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense

Est élevé à la dignité de *grand croix :*

Le colonel Pierre Clostermann.

Sont élevés à la dignité de *grand officier :*

Le capitaine Jean Levy et M. Jacques Maillet, ingénieur en chef de l'armement.

Sont promus *commandeurs :*

MM. Aimé Maffi-Berthier, Pierre Rostain, Jean-Louis Dallet, Marcel Defrasne, Roger Duprat, Léopold Flaba, Pierre Fourrière, Joseph Mailloux, Bernard Méric de Bellefon, Yves Morineaux, René Obadia, Bernard Oursel, Robert Perrotte, René Rouquette, Maurice Bley, Jean Le Guillou, Yves Durosoy, Etienne Baûer, Pierre Boussouf, Pierre de Morsier, Georges Ortolan, Jean-Pierre Boillot, Hubert Chambodue de Saint-Pulgent.

Sont promus *officiers :*

MM. Arnaud Achiary, Henri Dasse-Hartaut, André Fabre, Justin Barry, Pierre Morand, Jean Palu, Gilbert Piat, Jacques Delivré, Edmond Msélati, Sylvain Alègre, Gabriel Ardouin, Jean-Marie Bacqué, Léon Besombes, Ange Bonacorsi, Lucien Bonnifaud, Didier Cassan, Francis Crouzaud, Hubert Duronsoy, Paul Fénédory, Henri Fontaine, René Gentzbittel, Armand Giraud, Jean Guillerm, Jean Houin, Louis Jacquemin, Gilbert Lavoignat, René Maillot, Raymond Martin, Henri Marx, Jean-Claude Mignotte, Marc Mora, André Parat, Emile Peugeot, André Pujos, René Ragonnaud, Charles Rançon, Raymond Renvez, Maxence Richard, Aubert Rogaume, Maurice Rolland, Jean Roquebert, Roger Rosenblatt, Jean Scherbeck, Raoul Sigaud, Paul Vergne.

Fernand Galin, Roger Magne, Hermann Toplitsch, Claude Delpoux, Jean-Pierre Rathier, Daniel Bazin, Kamel Brahimi, Jean-Georges Brunner, Jean Chavet, Victor Citron, Robert Corabeuf, André Damien, Alain Garnier, Alexandre Kluki de Klugenau, Jacques Lefèvre, Jean Mariani, Edmond Mirlier, André Morice, Robert Reyl, Hervé Trnka, Jean Vergne, Gérard Wirtz-Risse, René Baudry, Henri-Bernard Carpentier, Philippe Giudicelli, Ernest Laurent, François Poëy d'Avant, Lionel Ponchaux.

Roger Bosc, Jacques Clisson, Guy Dupasquier, Georges Imbert, Jacques Jamet, François Le Liepvre, Henri Paillet, Henri Pellé, Jean-Philippe Prévot, André Ulvoas, Martin Touzeau, Michel Lebouvier, Lionel Baudon, Edmond Gille, Bernard Novat, Paul Paoletti, Daniel Saget, Roger Varinot, Paul Verlet, Jean Watelle.

Sont nommés *chevaliers :*

MMmes Mathilde de La Brosse, Simonne Lebot.

MM. Alexis Bertagna, Guy Dumas, Jean Dumort, Jacques Maury, Pierre Vacher, Jacques David, Jean Papineau, Albert Lang, Antoine Muracciole, René Bockel, Maurice Cheynet, Jean Chinardet, Claude Conraux, Jean-Claude Dutour, Louis Friez, Michel Girod, Jacques Héran, Guy Le Gressus, Georges Pougeard-Dulimbert, Claude Plan, Paul Sargos, Edgard Abramovici, Claude Adam, Jean Adamian, Jean-Claude Amiel, Jean Anglade, Henry d'Aymar de Châteaurenard, Serge Bastaert, Guy Bédéric, Albert Bellego, Jacques Bernardini, Jacques Bertron, Louis Blaise, Jean-Claude Bonnechère, Michel Bourré, Bernard Brizard, René Carrier, Emile Cazaux, Daniel Chauvet, Pierre Colcomb, Charles Dedours, Gilbert Delprat, Louis Douin, Jean Dousson, Guy Ducournau, Michel Dumont, Pierre Enjalbert, André Filippini, Emile Fontaine, Roland Galtier, Pierre Garnier, René Genty, Jacques Gironde, Henri Golhen, Georges Gonon, Rémy Guerrier, Roland Guittet, Pierre Jenry, Pierre Lacarrière, Pierre Lacour, Maurice Lavergne, Pierre Le Jeune, Guy Lemonnier, Jean-Claude Lion, Maurice Loubat.

André Mariani, Jean-Claude Martin, Luc Mary, René Merlot, Julien Messager, Alain Monasse, Claude Moreau, René Moreau, Jean Morelli, Jean Neycenssac, François Pagot, André Petit, Jean-Claude Pidoux, Guy Pla, Elie Poignet, Jean Pradel, Jack Rénelier, Jean-Paul Resch, Antonin Saulçoy, Jacques Savary, Roland Schraën, Eugène Soussia, Gérard Thonet, Marcel Vareille, Martin Weyer, Georges Alviset, Jacques Amiard, René Berjonneau, Jacques Bigot, Gilbert Bihermand, Jean Bocquet, Serge Brugnon, Yacinthe Canadas, René Cateto, Jean Chauviret, Pierre Contet, Pierre Couvreur, Roger Dauly, Pierre Depuiset, Dominique Farinelli, René Farrands, Louis Fouchereau.

Roger Gallery, Julien Garcia, Michel Gérard, Edmond Girault, Roland Goubard, Marie Gravil, Jean Grebac, Marc Grégory, Johann Haidin, Roger Hartmann, Jean Iniguès, Franz Kniewallner, Joan Kuban, Joseph Lacroix, Michel Laglaine, Henri Lambert, Jean Le Guen, François Martinetti, André Milley, Raymond Morin, Roland Mulatier, Jean Olivry, Jean Orvain, Serge Patin, Lien Phan, Bernard Picot, Robert Podevin, Janos Racz, Harris Robin, Aldo Rossato, Modesto Sargéni, Max Sokolowski, Roland Vernex, Jean-Pierre Vichet.

Aimé Bermond, Jean Chanteux, Pierre Chaumard, Gérard Duhamel, Pierre-Albert Jaunasse, Michel Mazens, Roland Stadler, Roger Baeyens, Amilcar Finetti, Jean Rémy, Alain Baumard, Jean de Bonafos de Belinay, Denis Chaigne, Roger Chauveau, Jacques Delalande, Jean-Pierre Jarriges, Gaston Lamy, Roland Pélissier, Paul Péricchi, Jean-Marie Pujo, Gabriel Vallin, Raymond Villiers, Christian Beaudoux, Yves Fouillet, François Gauthier, Jean Giraudon, Auguste Le Gall, François Leimacher, Martin Omphalius, Jean Querné, Jean Szyjan, André Thénot, Jean-François Carrer, Fernand Lechevalier, Charles Trimaille, Jacques André, Gérard Crop, Robert Dubernet, Jacques Krawies, Mme Monique Marescot du Thilleul, MM. Léon Jehl, Alix Paris, Jean Balalaïeff, Jean Hauet, Jean Levêque, Roger Lubart, Pierre Olivier, Guy Stimbre, Gérard Knappers, Hubert Reniller.

Régions

AQUITAINE

Les nouveaux « technologues »

Neuf PMI bordelaises : I2S, Lectra Systèmes, Sercovam, Power Compact, Secasi, Racia, Cotec, Digitelec, Cismatic, viennent de créer un club haute technologie qui regroupe des chercheurs, des ingénieurs, des cadres et des créateurs de différents secteurs de pointe. « *Bordeaux*, constatent-ils, *constitue un pôle de haute technologie avec quarante-quatre mille emplois directs et une trentaine de laboratoires et équipes de recherche en électronique ou dans le domaine des matériaux nouveaux.* »

Dans cet environnement favorable, les initiateurs du club souhaitent, pour « *consolider et développer la communauté des technologues* », créer une lettre d'information, organiser des réunions à thème, des rencontres avec des avocats internationaux, des spécialistes de la qualité ou des chasseurs de têtes, instituer une bourse aux thésards permettant de sélectionner des stagiaires, etc.

Pour répondre aux difficultés auxquelles se heurtent souvent les PME *high tech* à leur naissance, le club imagine de susciter une éclosérie et de mettre au point un système de diagnostic des projets accompagné de modalités nouvelles de financements intermédiaires entre les aides de l'Agence nationale pour la valorisation de la recherche et les prêts bancaires classiques. Le club propose aussi de « *faciliter l'accès des PMI technologiques aux marchés obligataires* » pour leur permettre de capter l'épargne de proximité.

★ 12, place de la Bourse, 33076 Bordeaux Cedex. Tél. 56-79-50-00.

CENTRE

Les Américains reviennent à Châteauroux

La société américaine United Aviation Services (UAS) a acheté 2 hectares de hangars couverts sur l'aéroport de Châteauroux-Déols pour créer une base technique d'entretien de sa flotte aérienne. United Airlines est le leader mondial de la location d'avions de ligne avec un parc de quarante-cinq appareils et l'une des plus grosses entreprises de négoce d'avions de ligne d'occasion.

Pour Maxime Sadowski, responsable d'UAS pour la France, « *nous avons retenu Châteauroux parce qu'il existait une infrastructure de base importante* ». Cette nouvelle activité de l'aéroport de Châteauroux-Déols, qui abritait une importante base de l'OTAN avant le départ des Américains en 1966, permettra de créer soixante-quinze *emplois dès septembre prochain* et cent quatre-vingts personnes dans les cinq ans à venir.

VIGNES A VENDRE

Des étrangers dans les côtes de Provence

INDIENS, Monégasques, Suédois, Japonais, Indous ou Pakistanais... *Ils viennent de plus en plus loin pour investir dans les vins varois et racheter ces domaines (parfois prestigieux)* dont certains font référence dans la production des côtes de Provence. A telle enseigne que, depuis quinze ans, ce sont 15 % des domaines viticoles varois (AOC) appellation d'origine contrôlée qui ont changé de propriétaires.

Avec une superficie de 18 000 hectares (dont 16 000 en production effective) sur un vignoble de 38 300 hectares, les AOC représentent 28 % de la production totale des vins varois avec 737 400 hectolitres.

Si, à La Croix-Valmer, un domaine de 100 hectares est en vente *depuis six mois sans trouver* d'acquéreur, c'est que la somme qui est demandée est très *importante. Par contre, d'autres* propriétés font l'objet de transactions « *qui échappent à la connaissance des professionnels* », comme le fait remarquer André Garnoux, président du Syndicat de défense des côtes de Provence.

Ainsi, dans la région de Draguignan, *le domaine de Rabiéga a-t-il* été racheté en 1986 par la société suédoise A.B. Vin Spritcentralen qui, depuis, sur 10 hectares, produit 500 hectolitres d'AOC côtes de Provence vendus intégralement en Suède *au prix de*



50 couronnes la bouteille, soit l'équivalent de 46 francs... ce qui est un prix bien plus qu'honorable pour ce type de vin.

Même démarche à Lorgues, où un Danois a acheté le domaine de *Castel Roubine (110 hectares* dont 60 en production). Après six ans de rénovations et remise en valeur, *il obtient une récolte de* 3 000 hectolitres entièrement commercialisée à l'étranger.

Contrairement à certains esprits chagrins qui craignent une progressive colonisation du Var viticole, André Garnoux estime que « *c'est là une bonne manière de conserver et préserver le patrimoine viticole... Et de plus les acheteurs étrangers sont les meilleurs ambassadeurs des côtes de Provence dans leurs pays* ».

Ces investisseurs venus d'ailleurs sont soucieux de faire prospérer leur mise de fonds en modernisant leurs caves, en affinant une production *qui, si elle* est (dans tous les cas) soumise à une réglementation stricte, peut *être améliorée. Comme nous le* confiait l'un d'entre eux, « *notre volonté est de faire mieux encore que ceux à qui nous avons acheté cette terre ; nous voulons obtenir des médailles d'or... et c'est le vignoble varois qui en sortira grandi* ».

Ces raisonnements laissent pourtant perplexes la majorité des viticulteurs du cru... « *Ils savent que les étrangers n'emporteront pas la terre dans leur pays, qu'ils emploient et continueront d'employer des Varois pour travailler les vignes et faire le vin... mais ils ont l'impression de n'être plus tout à fait chez eux* », fait *remarquer ce responsable de la* direction départementale de l'agriculture rejoint dans son argu*mentation par M. Rollet, du Syn*dicat des producteurs, pour qui « *ce maintien du territoire viticole bloque toute pression foncière au profit d'investissements plus intéressants* » dans un vignoble que les étrangers parviendront, en fait, à défendre peut-être mieux que des viticulteurs à bout de souffle, de ressources et de relève...

JOSÉ LENZINI.

MIDI-PYRÉNÉES

Un nouveau viaduc près de Tarbes

Il domine la vallée verte d'Arrêt-Darré du haut de ses 43 mètres, son point culminant. Implanté à 15 kilomètres à l'est de Tarbes, dans les Hautes-Pyrénées, le viaduc d'Arrêt-Darré est long de 112 mètres, avec un tablier de plus de 20,40 mètres *de large. Sa construction, confiée* à la CITRA - Sud-Ouest, a commencé en avril 1985. Les travaux de finition sont en voie d'achèvement et l'ouvrage devrait être mis en service au début de l'année 1989.

Avant son ouverture à la circulation, dans le cadre de l'axe à quatre voies devant relier Tarbes à Capvern et le plateau de Lannemezan, le viaduc, qui aura coûté 75 millions de francs, vient de subir, mercredi 16 mars, ses tests de solidité. Seize *camions chargés de gravillons se* sont promenés toute la journée sur son tablier et trente appareils reliés à un ordinateur central ont en permanence pris le pouls de ce monstre de 3 200 tonnes reposant sur cinq piles.

Des meublés de qualité

« Cléconfort » est un nouveau label créé en Midi-Pyrénées par la Fédération régionale des offices de tourisme et syndicats d'initiative. Ce label concerne les quelque 10 000 meublés recensés dans les huit départements, soit près de 40 000 lits.

L'hébergement en meublés, qui est essentiellement saisonnier, doit son développement à l'essor du ther*malisme, au début de ce siècle. Ce* qui explique la forte concentration d'appartements dans les Pyrénées, et dans une moindre mesure dans le Lot et l'Aveyron. Mais ce parc de logements de vacances est très inégal. Nombre d'entre eux sont de qualité médiocre : absence de normes, confort incertain... auxquels s'ajoutent parfois des publicités *mensongères*. C'est que le secteur est très dispersé, peu organisé.

Dès 1985, les responsables régio*naux du tourisme ont cherché* à améliorer la situation. Après deux ans d'études est né le label « Cléconfort », qui prévoit l'attribution d'une, deux ou trois clés, selon la qualité de l'hébergement. Pour officialiser la démarche, une convention a été signée avec le conseil régional de Midi-Pyrénées.

Ce label assure les propriétaires d'une assistance technique et les fédère autour de l'image d'un hébergement de qualité. Pour les loca*taires, « Cléconfort »* est l'assurance de trouver un appartement de qualité. Sur 3 600 appartements visités depuis deux ans, 3 000 ont obtenu le label. La région espère, par le biais de cette politique de qualité, augmenter en six ans de 20 % la fréquentation des meublés.

HAUTE-NORMANDIE

ROUEN. — Après l'article paru dans *le Monde* daté 28-29 février, l'association Les Verts de Haute-Normandie nous demande de préciser qu'elle conteste non pas le choix d'installer le tramway au cœur de la ville de Rouen, mais le mode d'insertion proposé, c'est-à-dire le passage en souterrain dans la totalité du centre-ville rive droite.

PAYS DE LA LOIRE

Nantes se donne des ailes

Huitième aéroport français (920 000 passagers en 1987), Nantes-Château-Bougon s'est lancé ces derniers mois dans un véritable marathon commercial, avec pour point de mire septembre 1989. En effet, à cette date, le TGV Atlantique reliera Paris et Nantes en moins de deux heures, mettant ainsi les liaisons aériennes à rude épreuve.

Selon les estimations de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), concessionnaire de l'aéroport, le trafic des passagers devrait chuter de 50 % à 60 % en 1990, ce qui représente une perte sèche de 200 000 voyageurs au profit de la SNCF. Chiffre impressionnant qui s'explique notamment par le fait que 50 % du trafic passager de Nantes-Château-Bougon sont réalisés avec les aéroports de la capitale, Roissy ou Orly.

La chambre de commerce prévoit toutefois que plus d'un million de voyageurs aériens seront accueillis à Nantes en 1992. Elle a prévu pour atteindre ce résultat un programme d'investissements important et une action commerciale dynamique.

100 millions de francs seront dépensés entre 1987 et 1989, financés par des apports de l'Etat, la région des Pays de la Loire, le département de la Loire-Atlantique, la ville de Nantes et un relèvement des redevances aéronautiques pour agrandir l'aérogare (de 7 000 à 12 000 mètres carrés) et construire un parc automobile couvert. Fin des travaux : mars 1989.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Un parc de l'Esterel ?

Dans une lettre adressée à Alain Carignon, ministre chargé de l'environnement, et à Jean-Claude Gaudin, président du conseil régional, François Léotard, ministre de la culture et de la communication, demande le classement d'un large périmètre (restant à définir) de la chaîne de l'Esterel — centre Saint-Raphaël (Var) et Cannes (Alpes-Maritimes) — en parc naturel régional.

L'urbanisation progressive du massif a fait dire au maire de Fréjus que, « *à ce rythme-là, il n'y aurait plus de forêt d'ici vingt ans* ». Une réunion des maires des communes concernées du Var et des Alpes-Maritimes est prévue, qui devra définir les modalités pratiques d'une protection contre ce « grignotage » urbain qui, même si les réalisations immobilières — villages reconstitués à l'ancienne notamment — n'ont pas l'ampleur du bétonnage du littoral, affecte tout de même l'environnement.

Associée à cette démarche, la lutte contre le projet d'installation d'une « déchetterie » sur les anciennes mines de Font-Sante, au cœur de l'Esterel, et qui a soulevé un tollé chez les défenseurs de la nature, pour qui la nécessité d'éliminer les ordures ménagères ne doit pas conduire à faire une poubelle de la forêt.

Cette page a été réalisée par : *Ginette de Matha*, Jean-Jacques Rollat, Marianne Rougé, Michel Vivès, Gérard Vallès.

Coordination : Jacques-François Simon.

« FIGURES DU LIMOUSIN » DE XAVIER LAMBOURS ET PIERRE MACLOUF

L'histoire d'un malentendu

DU Limousin, un universitaire disait qu'il est l'une des dernières régions de France où l'on sent encore à l'œuvre une pensée sauvage (1). Un autre a étudié au fond la tension archaïsme-modernité, partout perceptible dans la province (2). John Merriman, professeur à l'université Yale (Etats-Unis), vient de publier (Oxford University Press, New-York) une volumineuse étude sur « the Red *City* » — *la Ville rouge*, — Limoges au dix-neuvième siècle. Bref, depuis quelques années, le Limousin excite et passionne les chercheurs.

Pourquoi ? C'est de cette question que sont partis le photographe Xavier Lambours et le sociologue Pierre Maclouf pour réaliser un travail fortement typé : *Figures du Limousin* (3).

A l'origine, le FRAC (Fonds régional d'art contemporain) commande en *1985* à Xavier Lambours une exposition photo de cinquante portraits de person*nalités régionales. Dans le même* temps, Pierre Maclouf travaillait au ministère de l'urbanisme sur les mutations de la France contemporaine. Ils se rencontrèrent sur l'épineux problème du choix des personnalités à portraiturer, « *sous le double critère*, précise le sociologue, *de l'ancrage régional et de la reconnaissance extérieure* ». Ainsi prit corps l'idée d'un travail commun et de la publication d'un livre. Travail dans lequel s'impliqua aussi la région, en acceptant de financer l'expérience.

Contacts, reportages, interviews s'étalèrent sur deux ans et demi, avec deux démarches en *tous points dissemblables*. Pierre Maclouf travaille en universitaire, en chercheur nourri de ses racines limousines. Xavier Lambours se conduit en photographe, « *absolument subjectif, injuste, singulier et fier de l'être* » ; Parisien, de Belleville de surcroît, et qui découvrit, à trois heures de train, un monde insoupçonné : « *Le plus grand voyage de ma vie, c'est en Limousin que je l'ai fait.* »

Le livre est le montage parallèle d'une série d'images « exotiques » et d'un texte qui est à la fois le carnet de route d'un reporter *et une analyse et un chant* d'amour pour le terroir natal. Dans leur démarche nos deux auteurs croisent des politiques — André Chandernagor, Jacques Chirac, Marcel Rigout, — des artistes — Jean-Charles de Castelbajac, Henri Cueco, Daniel Humair, Jacques Lagrange, Jean-Joseph Sanfourche, — des écri*vains — Georges-Emmanuel Clan*cier, Claude Michelet, Robert Margerit, — et des figures légendaires — Georges Guingoin, le « préfet du maquis » dans les années 1941-1944, Raymond Poulidor...

Lorsque le conseil régional, sponsor de l'entreprise, demanda à voir le résultat de ce travail à deux, ce fut la consternation. Ce n'était pas du tout ce qu'il attendait. Les élus croyaient découvrir des images colorées, belles et roboratives ; ils ne se reconnurent ni dans l'acuité et l'ironie mordante des clichés noir et blanc, ni dans l'analyse du sociologue. Des élus eurent le sentiment d'être non seulement floués, mais même tournés en ridicule. Robert Savy, président (PS) du conseil régional, résume ainsi leur impression : « *M. de Pourceaugnac était peut-être le héros d'une œuvre géniale, mais ce n'était pas à lui de la financer.* » Dans ce texte de Molière, on le sait, le Limousin est fortement maltraité. Mais, après tout, Charleville a bien élevé un monument à Arthur



Guy Plas, éleveur de coqs de pêche, Marcillac-La-Croisille (Corrèze), septembre 1986.

Rimbaud ; et, en Limousin même, Guéret adule *le souvenir* de Marcel Jouhandeau qui ne lui a pourtant pas fait de cadeau. Les auteurs récusèrent, de leur côté, toute accusation de perfidie et d'agressivité. Simplement, expliquèrent-ils, ils avaient tenu à travailler hors des stéréotypes, ou sur les stéréotypes eux-mêmes.

Bref, il y eut des entrevues orageuses, d'âpres discussions, des coups de colère ; le livre fut bien près de ne pas paraître. Et puis, finalement, les instances régionales se résolurent à jouer le jeu. *Ou à boire le calice.* L'accueil rencontré par *Figures du Limousin* hors de la région montre qu'elles n'auront sans doute pas à le regretter.

GEORGES CHATAIN.

(1) Pierre Valklin : *Paysans rouges du Limousin*. L'Harmattan, 1985.

(2) Alain Corbin, éditions Rivière.

(3) Editions Herscher-Lucien Souny, 176 pages, 104 photos, 198 F. Exposition au Palais de Tokyo, à la FEMIS, jusqu'au 1er mai.

Une comédie humaine

DANS *le Limousin, Xavier* Lambours n'a pas agi autrement que sur la croisette à Cannes ou sur le perron de l'Elysée. Œuvrant à la commande, il a su prendre le temps d'aller à la rencontre d'une région et de ses habitants. Sans *a priori* ni faux-semblant, il y a découvert des travers et des vertus. En évitant les pièges du pittoresque et du folklore, il a surtout réussi à tordre le cou aux stéréotypes de l'imagerie rurale.

Ce n'est pas un hasard si l'œil du taureau Uranium figure en gros plan sur la jaquette de son livre. N'est-ce pas Grandville qui disait : « *Toutes les bêtes sont des hommes plus ou moins déguisés et tous les hommes sont des bêtes plus ou moins travesties* » ? Portraitiste animalier, Lambours ne varie pas de système selon la personnalité du sujet. Pas plus qu'il ne le starifie, il n'aspire à lui plaire. La flatterie visiblement n'est pas son fait. S'attachant à transcrire la vérité des attitudes, il campe non des caricatures mais des caractères et des types humains.

En des lieux élus par lui, c'est dans leur cadre et décadrées que posent en souriant les figures limousines. Outré ou modéré, chaque portrait est une scène ou *une fable morale. Mêlant spon*tanéité et mise en scène, l'expressivité de son regard mue ses modèles en héros de comédie. Comme chez Daumier ou La Fontaine, il s'agit autant de révéler la nature profonde d'un individu que de moquer aimablement les mœurs d'une société.

Jouant du rapport constant de l'homme et de l'animal, cette chronique imagée, où d'époustouflants gros plans de bovins *côtoyent Poulidor, se lit comme* un cahier de croquis, un carnet de voyage et un album de famille aussi vivant qu'inattendu.

PATRICK ROEGIERS.

REPÈRES

Balance des paiements

Net déficit en 1987 pour la France

La balance des paiements courants de la France a enregistré en 1987 un déficit de 26,7 milliards de francs (estimation), après un excédent de 20,2 milliards en 1986 (chiffre définitif), a annoncé, le vendredi 1er avril, *le ministère de l'économie.*

Au quatrième trimestre, le déficit de la balance des paiements courants s'est également aggravé, passant de 6,428 milliards de francs entre juin et septembre, à 15,1 milliards de francs, selon des données estimatives calculées après correction des variations saisonnières. Le déficit du troisième trimestre avait, dans un premier temps, été évalué à 8,021 milliards de francs.

En terme de balance des paiements, les échanges de biens et services ont été équilibrés (+ 1 milliard) en 1987, mais les transferts unilatéraux (versements de la France au budget de la CEE et exportations de devises des travailleurs étrangers) ont accusé un déficit de 27,7 milliards.

Les entrées nettes de capitaux à long terme ont été positives de 15,5 milliards de francs, alors qu'elles avaient été négatives de 51,7 milliards en 1986.

Gaz de France

Forte baisse du résultat net en 1987

Selon les chiffres provisoires publiés par Gaz de France, le résultat net est tombé à 63 millions de francs en 1987, en forte diminution par rapport au bénéfice de 1,5 milliard de francs enregistré en 1986.

Principale responsable : la baisse des tarifs imposée par les pouvoirs publics, qui a compensé la progression des ventes passées de 274,7 milliards de kWh en 1986 à 288,2 milliards en 1987 (dont 123,4 milliards dans le secteur domestique, 46,2 dans le tertiaire et 108,7 dans l'industrie).

Le chiffre d'affaires est passé de 49,8 milliards de francs en 1986 à 42,1 milliards en 1987. Les investissements se sont établis à 4,07 milliards de francs (contre 3,95 milliards l'année précédente), et la capacité d'autofinancement a progressé de 20,7 %, à 6 milliards. Les effectifs ont diminué de 28 809 à 28 575 personnes.

Réserves de changes

Nouveau record au Japon

Les réserves de changes détenues par le Japon ont atteint, fin mars, le nouveau chiffre record de 84,85 milliards de dollars (476 milliards de francs), en hausse de 1,036 milliard de dollars par rapport à février, a annoncé, vendredi 1er avril, le ministère des finances japonais, selon lequel il s'agit de la vingt-huitième hausse mensuelle consécutive.

Ce chiffre record s'explique, notamment, par les rachats de dollars par la Banque du Japon (Banque centrale) pour stabiliser le cours du billet vert, a indiqué un responsable du ministère.

Ces interventions de la Banque centrale japonaise sur le marché des changes ont été de 400 à 500 millions de dollars environ (de 2,2 à 2,8 milliards de francs) en mars, selon des sources bancaires.

Tabac

Hausse des prix de 10 % le 18 avril

Le prix des cigarettes augmentera le lundi 18 avril, *« conformément à la décision du gouvernement »,* a indiqué vendredi le ministère de l'économie et des finances. Cette hausse avait été initialement annoncée pour le 1er avril par le premier ministre, M. Jacques Chirac, dans sa déclaration de politique générale devant le Parlement, en décembre dernier.

Cette hausse sera, en moyenne, de 10 %, mais son application ne sera pas uniforme : un arrêté qui sera publié au *Journal officiel* après Pâques en précisera les modalités.

L'augmentation du prix du tabac devrait, selon la commission des comptes de la Sécurité sociale, rapporter 2,4 milliards de francs en 1988. Cette somme est destinée au financement de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés.

S'il est accepté par la base

L'accord SNCF-syndicats de marins devrait décongestionner le trafic trans-Manche

Après treize heures de négociations, vendredi 1er avril à Paris, avec la direction générale de la SNCF, les syndicats de marins CGT et CFDT sont arrivés à un accord à propos du régime de travail sur les car-ferries de la compagnie nationale.

Le conflit durait depuis plus de *quinze jours et entraînait de* sérieuses perturbations sur les traversées de la Manche, notamment à Calais. Le ton montait, surtout chez les chauffeurs-routiers dont les délais d'attente pour franchir le détroit pouvait atteindre jusqu'à quarante-huit heures. Toutefois, les traversées se sont réparties à partir d'autres ports, comme Zeebrugge ou Ostende, Le Havre, Caen, Cherbourg ou Roscoff, et la compagnie bretonne BAI a pu, sans le crier sur les toits, faire de très bonnes affaires.

L'accord a été trouvé quelques heures après la décision du tribunal *de Boulogne-sur-Mer ordonnant la* libération du train-ferry *Nord-Pas-de-Calais* qui avait été occupé par des piquets de grève.

Les responsables syndicaux, M. François Lagain pour la CGT et M. Guy Hanno pour la CFDT, ont estimé qu'ils avaient réussi à *« faire reculer »* la SNCF par rapport à son projet initial. Le contentieux entre les deux parties était extrêmement complexe et recouvrait plusieurs aspects : régime de travail et de congés des marins (différent suivant les lignes, selon qu'elles sont courtes, entre Calais et Douvres, ou plus longues, entre Dieppe et Newhaven), *conditions d'embauche et de rému*nération du personnel temporaire sur Dieppe-Newhaven, statut particulier du train-ferry *Nord-Pas-de-Calais* récemment entré dans la flotte de l'armement naval, etc.

La SNCF demandait à son personnel d'importants efforts de productivité (allongement des horaires de travail, réduction des rémunérations), notamment sur la ligne Dieppe-Newhaven, déficitaire. Il s'agit pour la compagnie nationale à la fois de se préparer à la concurrence du tunnel sous la Manche à l'horizon 1992 et de se rapprocher des coûts en vigueur dans les compagnies britanniques qui dominent le marché maritime dans le détroit.

En effet, alors que la rémunération brute d'un marin français employé aux machines est de 11900 F par mois et coûte à son armateur, la SNCF, 17600 F, les chiffres corespondants, du côté britannique, sont de 10225 F et 12525 F, à cause de la prise en charge des cotisations sociales par le budget britannique.

Les termes de l'accord conclu le 1er avril à Paris devaient être présentés aux marins de Calais le 2 avril dans la matinée. S'ils sont approuvés, le trafic devrait redevenir relativement fluide au cours de ce week-end. Relativement, car, de leur côté, les deux mille trois cents marins de la compagnie privée britannique P and O continuent, eux, leur grève.

Licencié avant la lettre

Les P et T ne sont pas responsables en cas de retard dans la distribution d'une lettre ; du moins doivent-ils faire le maximum pour que celle-ci parvienne à son destinataire. L'administration des P et T vient d'être condamnée à verser 30 000 francs de dédommagement à un salarié licencié parce qu'une lettre express n'était pas arrivée chez son employeur.

Le plaignant, parti en vacances en Tunisie en juillet 1984, était tombé malade à la veille de son retour en France et *avait prévenu son employeur par* lettre exprès le 13 juillet. Entre-temps, l'entreprise avait quitté Strasbourg pour Eckbolsheim (Haut-Rhin). Les services postaux ayant renvoyé la lettre à l'expéditeur, celui-ci fut licencié le 27 juillet pour n'avoir pas repris son travail sans avoir averti l'entreprise.

Le tribunal administratif a considéré que la poste a *« fait preuve d'une négligence grave de nature à engager sa responsabilité »,* car elle aurait dû faire suivre la lettre et non la renvoyer à l'expéditeur, même s'il ne s'agissait pas d'un pli recommandé.

Un secteur en fort développement

Le travail temporaire : un « amortisseur »

Six ans après l'ordonnance de 1982, le travail temporaire se porte bien. La profession a maintenant oublié la chute sévère de son chiffre d'affaires, due à la situation économique dont les effets avaient été amplifiés par les dispositions restrictives adoptées à l'encontre d'une activité à l'époque très décriée.

Depuis 1985, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Selon les deux syndicats patronaux, l'UNETT (Union nationale des entreprises de travail temporaire) et le PROMATT (syndicat des professionnels du travail temporaire), dont les données divergent légèrement, il n'y a plus guère de doute sur le retour à la bonne santé du secteur. En 1987, d'après l'UNETT, 4 150 000 contrats de travail intérimaire auraient été conclus, en progression de 20,7 % par rapport à 1986. Pour les onze premiers mois de 1987, le PROMATT comptabilise pour sa part 3 313 000 contrats, soit 9 % de plus que pendant la même période *précédente, pour un chiffre* d'affaires estimé à 24 milliards de francs.

Au total, de 165 000 à 172 000 emplois, en moyenne quotidienne, auraient été fournis pour l'équivalent de 1,2 % de la population active. Les perturbations boursières et les tensions sur le dollar ont joué favorablement, à la fin de l'année. Elles se sont traduites immédiatement par des hausses exceptionnelles, confirmant ainsi *« le rôle d'amortisseur »* du travail temporaire, note l'UNETT, lequel anticipe un mouvement conjoncturel, ou bien permet aux entreprises utilisatrices de rester dans l'expectative.

La forte croissance des cadres

Parallèlement, et cela est aussi important, les caractéristiques de la profession se sont modifiées au cours de ces six années. La population des salariés est moins jeune qu'elle ne l'était (45 % de moins de vingt-cinq ans), peut-être plus féminine (à 35 %) mais surtout mieux qualifiée. Le personnel non qualifié, qui représentait 40 % des intérimaires en 1975, ne figure que pour 20 % dans les effectifs actuels. Les qualifications *« intermédiaires »* se développent rapidement (7,5 % du total) et on assiste à une croissance forte du travail temporaire parmi les ingénieurs et cadres. L'UNETT estime que ces nouvelles catégories ont correspondu à 15 000 emplois en 1987, contre 5 000 en 1983. Un signe : la première entreprise de travail temporaire exclusivement orientée vers les cadres, Managers, vient d'ouvrir ses portes à Paris.

Mais, si l'intérim participe de la tendance à l'accroissement de l'emploi précaire, la profession, paradoxalement, fait tout pour se différencier. Largement provoqué par les contraintes nées de l'ordonnance de 1982, ce mouvement est voulu par la profession, qui s'est efforcée par la signature de nombreux accords contractuels de changer son image. A tel point que l'intérim se veut désormais un modèle de travail atypique, très professionnalisé, qui ne peut supporter l'*« amalgame »* avec les formes connues de sous-emploi et encore moins avec les petits boulots.

« Nous souhaitons aujourd'hui nous positionner dans cet ensemble confus », a pu ainsi déclarer le 1er mars M. Philippe Beauviala, président du PROMATT et dirigeant du groupe ECCO, en rappelant les efforts déployés, depuis la formation du personnel jusqu'à l'instauration d'un contrat de travail.

« Le travail temporaire est une forme d'emploi organisé », a-t-il dit, *« la seule qui comporte à la fois un gestionnaire et un statut »*. Cela amène progressivement les partenaires sociaux à *« supprimer toutes les discriminations qui s'attachent à la situation de salariés temporaires par rapport à celle de salariés permanents »*. Après les handicaps connus dans le monde du travail, le PROMATT se préoccupe des inconvénients supportés dans la société civile, dont le crédit à la consommation est un exemple (*le Monde* du 5 mars).

Fiers de leur cheminement, les professionnels considèrent d'ailleurs, comme l'a rappelé M. Beauviala, que *« l'édifice construit avec les partenaires sociaux (...) devrait être pris en exemple pour organiser les autres formes particulières d'emploi »*. Une façon de marquer un point et de prendre ses distances avec des pratiques à leur tour contestées par l'opinion. La roue tourne.

ALAIN LEBAUBE.

M. Pierre Jacquard nommé directeur général de l'Institut français du pétrole

M. Pierre Jacquard, cinquante-trois ans, a été nommé, le vendredi 1er avril, par le ministre de l'industrie, directeur général de l'Institut français du pétrole (IFP), en remplacement de M. Jean-Claude Balacéanu, atteint par la limite d'âge.

X-Mines, diplômé de l'Ecole du pétrole et des moteurs, M. Jacquard connaît bien l'IFP pour y avoir travaillé de 1962 à 1976. Délégué aux matières nucléaires, puis à l'innovation et à la valorisation industrielle au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) entre 1976 et 1981, M. Jacquard était directeur général délégué de l'IFP depuis 1982.

Créé en 1944, l'IFP a un budget de 1,2 milliard de francs et emploie mille huit cent vingt personnes. Il a consacré 877 millions à la recherche en 1987.

● **M. Le Seac'h, commissaire à l'industrialisation des deux Normandies.** — M. Jean Le Seac'h, quarante-sept ans, vient d'être nommé commissaire à l'industrialisation des régions de Basse et Haute-Normandie. Polytechnicien, ingénieur en chef de l'armement, M. Le Seac'h, qui sera l'antenne de la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR), sous l'autorité des deux préfets de région, remplace M. Michel Viger.

● **M. Alduy, directeur général à *Saint-Quentin-en-Yvelines.*** — M. Jean-Paul Alduy, quarante-six ans, ingénieur en chef des ponts et chaussées, a été nommé directeur général de l'établissement public d'aménagement de la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines par arrêté publié au *Journal officiel* du 27 mars. Il remplace M. Alain Flambeau. Ancien élève de Polytechnique, M. Alduy était conseiller technique de M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'équipement depuis février 1987. Il avait en charge les questions d'urbanisme.

Selon une étude réalisée à la demande des maires

Les stations de sports d'hiver sont menacées de suréquipement

Une capacité d'accueil qui augmente, une fréquentation qui stagne, les stations françaises de sports d'hiver pourraient connaître une crise grave au cours des prochaines années.

Selon une étude réalisée à la demande des maires des stations de sports d'hiver, c'est en 1992 que la maladie devrait se déclarer. Après avoir augmenté de 3,1 % en 1972 à 9,6 % en 1986, le pourcentage des Français partant à la neige (au moins quatre jours) a baissé en 1987 pour atteindre 8,8 %.

Depuis quelques années, la clientèle française des stations ne progresse plus guère (la concurrence des « destinations du soleil » se fait sentir), alors que la venue des clients étrangers ne connaît qu'une faible croissance (1 % par an). Seules les visites d'Espagnols et de Britanniques connaissent un développement plus rapide (10 % par an). Parallèlement, la capacité d'accueil continue à augmenter de 30 000 lits par an, soit une progression trois fois supérieure à nos concurrents autrichiens. Aujourd'hui les stations de sports d'hiver offrent 1,2 million de lits. Or, souligne l'étude, *« il est plus facile de créer des lits que de les gérer »*. Cette croissance conduirait à une baisse du taux d'occupation des lits de 20 % en 1992, le nombre des nuitées serait alors de 60 millions.

Le rapport conclut à la nécessité d'un programme volontariste et d'une politique de marketing qui devrait amener 150 000 nouveaux clients français et 75 000 étrangers.

M.-C. R.

Le conflit commercial nippo-américain rebondit

(Suite de la première page.)

Mais le nouveau projet retient des clauses qui risquent de déplaire à M. Reagan. D'ores et déjà, le représentant spécial du président chargé des affaires commerciales, M. Clayton Yeutter, a indiqué que le gouvernement allait réexaminer le nouveau texte en tenant compte de modifications *« indésirables »* introduites par le Congrès. Le porte-parole de la Maison Blanche, M. Martin Fitzwater, a pour sa part déclaré que l'administration a *« toujours de grandes réserves à l'égard de plusieurs clauses »*.

Les négociateurs du Congrès ont en effet abouti à un compromis qui contient des clauses qui pourrait provoquer le veto du président américain. Le projet de loi prévoit en particulier une augmentation des subventions aux exportations de céréales américaines pour 1 milliard de dollars, et une aide fédérale accrue en faveur des salariés qui ont perdu leur emploi à cause d'importations. Il imposerait aux entreprises obligées de fermer une usine d'informer soixante jours à l'avance leurs salariés. Il envisage également d'autoriser le représentant américain pour le commerce (et non plus le président des Etats-Unis, comme prévu auparavant) à déterminer quelles pratiques commerciales sont déloyales et à réduire autoritairement les importations pour obtenir leur démantèlement.

Mais, surtout, la commission de conciliation a prévu explicitement, dans le projet soumis à M. Reagan, des sanctions à l'égard de deux entreprises qui ont vendu des biens considérés comme *stratégiques* à l'Union soviétique : Toshiba Corporation of Japan et la société norvégienne Kongsberg Vaapenfabrik.

Le projet du Congrès préconise d'interdire au gouvernement fédéral de s'approvisionner pendant trois ans auprès du groupe Toshiba et d'imposer un boycottage général à l'égard des produits de sa filiale, responsable des ventes à l'URSS. Cette proposition a provoqué de vives réactions au Japon. Le président de Toshiba a qualifié d'*« injuste »* une telle décision, estimant que la maison mère du groupe ne pouvait être *concernée*. Le gouvernement japonais a apporté son soutien à la firme.

« Cette législation, si elle est adoptée et appliquée, constituerait une violation des règles du GATT » (1), a déclaré M. Sosuke Uno, le ministre japonais des affaires étrangères. M. Reagan s'est donné quelques jours avant d'arrêter sa position sur ce nouveau texte.

Pas d'accord sur l'agriculture

Sur un autre front, celui des agrumes et du bœuf, le climat entre les Etat-Unis et le Japon s'est également envenimé. Vendredi 1er avril et à l'issue de trois jours de négociations entre M. Clayton Yeutter et le ministre japonais de l'agriculture, M. Takaski Saho, les deux parties ont dû constater la persistance de leur désaccord sur la libéralisation des achats japonais de produits agricoles. Les Etats-Unis ont décidé d'engager une action contentieuse au GATT à ce sujet, demandant une réunion d'urgence à Genève dès le 8 avril.

La nécessité de réduire leur déficit commercial, toujours important, amène ainsi les dirigeants américains à intensifier leurs actions en faveur d'une hausse de leurs exportations et d'une baisse de leurs *importations*. Le président Reagan a aussi annoncé, vendredi, qu'il retirerait, à compter du 1er juillet prochain, le bénéfice de tarifs douaniers préférentiels sur des importations en provenance de pays en voie de développement pour une valeur totale de 1,1 milliard de dollars.

ERIK IZRAELEWICZ.

(1) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Nouvelle baisse du chômage aux Etats-Unis

Le taux de chômage aux Etats-Unis a de nouveau baissé en mars, a annoncé le vendredi 1er avril à Washington le département du travail. En données corrigées des variations saisonnières, il est passé de 5,7 % en février à 5,6 % en mars, le plus bas niveau enregistré outre-Atlantique depuis mai 1979. Il y avait ainsi, en mars, 6,8 millions de chômeurs. En un an, le taux de chômage a diminué de près de 1 point. Il était de 6,5 % en mars 1987.

Cette nouvelle baisse du chômage s'explique en partie, selon Mme Janet Norwood, la responsable des statistiques au département du travail, par des effets démographiques : *« La baisse du rythme des naissances dans les années 1960 et au début des années 1970 s'est traduite par une diminution du nombre des jeunes arrivant à l'âge de travailler dans les années 1980. »*

En mars 1988, l'économie américaine a créé 262000 emplois non agricoles, après la création, en février, de 517000 postes de travail. Deux tiers environ des emplois nouveaux de mars ont été créés dans les services et la construction. En revanche, et pour le deuxième mois consécutif, la population active employée dans l'industrie a stagné.

Si la baisse du chômage est une bonne nouvelle pour l'administration Reagan — et pour la population américaine, — elle inquiète les milieux financiers. Elle risque en effet d'être interprétée comme un signe supplémentaire d'une activité très soutenue aux Etats-Unis au cours du premier trimestre de cette année. Une croissance trop importante pourrait alors favoriser une reprise de l'inflation et une nouvelle montée des taux d'intérêt, avec les conséquences que l'on connaît sur les marchés financiers et des changes.

● **Grève dans des chantiers navals sud-coréens.** — Une grève a éclaté, le vendredi 1er avril, parmi le personnel (neuf mille ouvriers) de l'important chantier naval sud-coréen Daewoo Shipbuilding. Les grévistes réclament une augmentation de salaire de 160 dollars par mois, alors que la direction propose 35 dollars. L'un des grévistes a tenté de s'immoler par le feu. Au ministère du travail, on s'attend à une nouvelle vague de grèves d'ici aux élections législatives, prévues pour le 26 avril, mais qui devraient être beaucoup *moins violentes que celles de l'été* dernier. — *(AFP, Reuter.)*

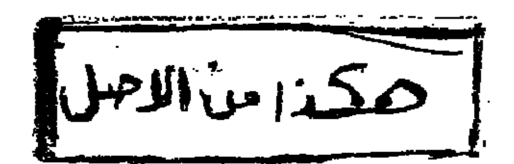
Salaires : 2,2 % à la RATP

A la suite de la dernière réunion de négociation entre les syndicats et la direction de la RATP (le mardi 30 mars), celle-ci a proposé d'augmenter de 2,2 % en niveau les salaires en 1988 (1,1 % au 1er avril, et autant au 1er décembre), au lieu des 2 % proposés initialement. Mais s'il n'y a pas d'accord, l'augmentation d'avril sera limitée à 1 %, sans engagement pour la suite.

Sont soumises aussi à la signature d'un accord l'intégration dans les salaires d'un point de l'indemnité de résidence (en deux étapes : 1er avril et 1er octobre) et la revalorisation du supplément familial de traitement comme à la SNCF : le projet comporte la même clause de *« rendez-vous »* en fin d'année (*le Monde* du 30 mars). L'augmentation globale de la masse salariale serait de 3,6 % en 1988, en incluant un *« glissement vieillesse-technicité »* (promotions, etc.) de 1,7 % et un *« effet report »* des augmentations de 1987 de 0,9 %, mais non un dernier remodelage de la grille des salaires appliqué au 1er janvier et qui représente 0,4 % en masse.

Trois organisations syndicales (CGT, CFDT et CGC) ont déjà indiqué qu'elles ne signeraient pas. Les autres ont jusqu'au 11 avril pour donner leur réponse : le SAT (Syndicat autonome traction, le plus important chez les conducteurs du métro) et la CFTC ont un *« a priori favorable »*, notamment pour le SAT, à cause de l'élargissement de la prime de fin de carrière accordée aux conducteurs après la grève de la fin 1985.

● **Hausse de tarifs médicaux.** — Certains honoraires médicaux ont augmenté, le jeudi 31 mars, conformément à l'accord avec les caisses d'assurance-maladie approuvé au début de l'année (*le Monde* daté 10-11 janvier). Les actes chirurgicaux (désignés par les lettres KC) et de chirurgie dentaire (SPC) augmentent de 4,4 %, ceux de stomatologie (SPM) de 3,7 %, les actes d'exploration (en K) et les soins dentaires (en D) de 2,12 %. Les tarifs de radiologie (en Z) augmentent de 2,23 % pour les rhumatologues et les pneumo-phtisiologues, de 2,04 % pour les électroradiologistes et les gastro-entérologues, de 1,97 % pour les autres médecins et les dentistes. Les prix des visites au domicile du malade ont été relevés le lundi 21 mars : ils sont (en métropole) de 95 F pour les *généralistes, de 120 F pour les spécia*listes et de 190 F pour les psychiatres.



Économie

AFFAIRES

Les prix de la récolte 1987

Bordeaux, saisons et châteaux

Le 6 avril, à Bordeaux, négociants et viticulteurs vont *s'affronter pour la fixation* des prix de la récolte 1987. Tout porte à croire que ces prix, notamment ceux des primeurs, vont baisser, comme ils l'avaient déjà fait en avril 1987, pour la récolte 1986.

Cette fois, la situation est différente. L'an dernier, après une hausse vertigineuse qui, dans les grands crus, avait entamé un doublement et même un triplement des prix en cinq ans, il *devenait indispensable de donner* un coup de frein et même de revenir un peu en arrière. Ce qui fut fait avec des rabais de 10 % à 20 %. Ceux-ci, toutefois, se trouvèrent réduits par la suite, car le millésime 1986, qualifié de *« très grand »,* a vu sa cote monter depuis un an. Extrêmement tanique, puissant, austère, moins *souple et moins soyeux que le* 1985, il est construit pour durer cinquante ans. *« Je n'ai pas vu ça depuis quinze ans »,* assure M. Jean-Michel Cazes, copropriétaire du château Lynch-Bages et gérant du château Pichon-Longueville-Baron à Pauillac, en Médoc. Cette remontée de la cote 1986 a été favorisée par l'irrégularité, voire la médiocrité du millésime 1987 qui, pourtant, avait fait naître bien des *espérances au départ.*

Après le froid du mois de janvier, un mois d'avril superbe, beau et chaud, suivi par un mois de mai très satisfaisant, permit un excellent débourrement et *une très belle sortie de feuilles.* Mais un mois de juin exceptionnellement froid et pluvieux étira la floraison pendant plus de quatre semaines, faisant craindre une abondante « coulure » (défaut de formation du fruit) qui, finalement et heureusement, se trouva relativement limitée. Août fut plus chaud et plus ensoleillé que la normale, septembre se révéla même exceptionnellement favorable à un grand millésime, *mais la seconde partie de la vendange* s'effectua sous la pluie. Résultat : pour la plupart des grands crus, la qualité des récoltes a été bonne pour le premier tiers, moyenne pour le second et mauvaise pour le troisième. *En outre, la pluie a gonflé* les rendements, qui ont atteint souvent 60 hectolitres à l'hectare contre 40 à 50 habituellement.

« Faire des sacrifices »

Comme, déjà, le négoce doit « porter » des stocks assez lourds dans les millésimes 83, 84, 85 et 86, l'arrivée de quantités plus fortes que prévu en millésime 87 va obliger tout le *monde à « faire des sacrifices ».* C'est ce que pense Pierre Tari, le bouillant propriétaire du château Giscours à Margaux, qui réclame une baisse de 15 à 20 % sur les tarifs 86, pour tenir compte de la qualité en différenciant mieux les *prix des millésimes et pour intéresser* les premiers acheteurs en leur donnant une prime, *notamment les Américains.* Aux Etats-Unis, malgré une certaine reprise depuis cinq mois, notamment sur le millésime 85 et malgré la fin d'un long déstockage, le marché est encore passablement bouché en raison de la baisse du dollar.

Tout cela vaut pour les vins rouges des grands crus. Pour les petits vins, ils seraient plutôt meilleurs que les grands, parce que les viticulteurs ont souvent vendangé plus tôt, donc avant la *pluie. L'appréciation qu'on porte* sur eux est pessimiste, estime M. Yvon Mau, négoce de la région bordelaise.

Quant aux blancs 1987, les vins secs sont excellents, ayant *été eux aussi vendangés plus tôt,* comme en témoigne la fermeté de leurs prix. Ce n'est pas le cas, hélas ! des vins de Sauternes. Toujours à cause de la pluie de l'automne, la fameuse pourriture noble, provoquée par le Botrytis cinera, qui concentre les jus et les sucres, s'est trop souvent transformée en pourriture grise. *C'est tout l'aléa de la viticulture,* discipline souvent incertaine et ingrate.

FRANÇOIS RENARD.

Victoire de General Electric contre Whirlpool pour la prise de contrôle de Roper

Dans la bataille pour la prise de contrôle de Roper (*le Monde* du 23 mars 1988), fabricant américain d'électroménager, c'est finalement le groupe américain General Electric (GE) qui l'emporte pour *507 millions* de *dollars* (2,8 *milliards* de francs) (54 dollars par action). Son adversaire, Whirlpool, a accepté le 1er avril de retirer son offre (50 dollars par action), alors que le conseil d'administration de Roper s'était initialement prononcé *en faveur de celle-ci.*

En échange, GE et Roper ont accepté de laisser Whirlpool utiliser la marque Roper et de lui fournir des cuisinières (gaz, électricité) et des moteurs électriques pendant deux ans.

Les deux rivaux retirent les actions judiciaires qu'ils avaient engagées. En outre, Whirlpool abandonne au profit de GE l'option qu'il avait prise sur l'émission de 1,6 million de nouvelles actions Roper au prix unitaire de 37,5 dollars. Ce qui fait économiser quelque 26 millions de dollars à GE (145 millions de francs). Whirlpool s'est déclaré *satisfait* de cet accord dans la mesure où l'utilisation de la marque était l'un de ses principaux objectifs dans sa tentative d'acquisition de Roper.

Le canadien Campeau gagne son OPA sur le cinquième distributeur américain

Robert Campeau, l'homme d'affaires canadien de Toronto, a gagné : il va pouvoir acheter Federated Department Stores (FDS), *cinquième groupe de distribution américain* (propriétaire des grands magasins Bloomingdale's et de quinze autres enseignes) pour la bagatelle de 6,58 milliards de dollars (près de 37 milliards de francs) soit *73,5 dollars l'action. Un accord* définitif en ce sens a été signé le vendredi 1er avril entre FDS, R. campeau et Macy's, autre groupe de distribution américain qui, en chevalier blanc, avait volé au secours de FDS. Campeau *s'est engagé à vendre à Macy's* deux des divisions de FDS (Bullock's, 29 magasins, et I. Magnin, 25 magasins) pour 1,1 milliard de dollars.

Cette solution intervient après une bataille boursière acharnée de deux mois qui avait commencé le 25 janvier avec l'OPA de Campeau sur FDS, pour 4,2 *milliards de dollars* (23 milliards de francs) et s'était intensifiée le 1er mars quand Macy's, société non cotée, qui exploite 97 grands magasins, surtout implantés sur la côte Est, et réalise un chiffre d'affaires de 5,2 milliards de dollars (29 milliards de francs), s'était opposé à lui.

FDS exploite 775 magasins (grands magasins, supermarchés, magasins discount, magasins spécialisés dans le prêt-à-porter,etc.) a réalisé en 1987 un chiffre d'affaires de 11,1 *milliards de dollars.*

M. Robert Campeau, qui a fait fortune dans la promotion immobilière dans l'Ontario, avait révélé en 1986 son appétit de « raider » en avalant Allied *Stores, un groupe américain de* distribution, pour 3,6 milliards de dollars. La vente de 18 à 24 divisions de ce groupe lui avait permis de récupérer 1,2 milliard de dollars. Au cours de la bataille pour le contrôle de FDS, R. Campeau *s'était engagé, s'il la* gagnait, à vendre au groupe britannique Marks and Spencer les 57 magasins de Brooks Brothers, une des enseignes de Allied Stores, et deux des enseignes de FDS (Filene's et Foley's) au groupe américain May Department Stores.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 28 au 31 mars

L'ombre de la crise

LA tradition reprend ses droits. Marquée ces deux dernières années par une assez forte activité, la semaine pascale a, cette fois, retrouvé son rythme lent du bon vieux temps. En 1986, il est vrai, la Bourse, alors en pleine mutation, changeait de dimension. Et l'an dernier, encore sous le charme (trompeur) de son dernier record d'altitude, elle avait derechef fait preuve d'une belle vigueur avec des échanges quotidiens de 1,5 milliard de francs.

Rien de tel pour les quatre séances précédant les fêtes de Pâques 1988, vendredi saint étant, comme toujours, chômé. Déjà maigres la semaine précédente, les échanges se sont réduits comme une peau de chagrin, pour revenir en moyenne à *moins de 740 millions de francs par* jour. *« Une misère »*, notaient les boursiers. Mais le marché n'a pas seulement manqué de tonus. Il a également fait un très mauvais parcours. Entre le vendredi 25 et le jeudi 31 mars, les divers indices ont baissé de 3 %, ramenant pratiquement à zéro le compteur de la hausse pour 1988. *Tout s'est joué lundi, journée grise* s'il en fut, un *tantinet* foncée même, avec un joli dérapage de 3,2 %. La reprise technique du mardi (+ 0,56 %) n'eut pas de suite. Les deux jours suivants, le marché recommença à s'enfoncer doucement.

Etonnant ? Après avoir traité avec un certain mépris les bulletins de santé du dollar, la Bourse a commencé à s'émouvoir d'une possible aggravation de la situation sur le front monétaire. *Les deux coups de grisou enregistrés* à la fin de la semaine précédente à New-York ont servi de détonateur. Pour les investisseurs, l'avertissement donné par les dernières statistiques sur la consommation américaine est clair : les Etats-Unis vivent au-dessus de leurs moyens et vont obligatoirement se remettre à creuser leurs déficits budgétaire et commercial. Impossible pour eux de joindre les deux bouts sans recourir de façon plus pressante à *l'emprunt.* Or *les grands prêteurs étrangers,* notamment les Japonais, dont l'Oncle Sam est l'otage, sont de plus en plus réticents à mettre des sous dans le tirelire américaine avec un dollar qui fond à vue d'œil. Pour les séduire, Washington va donc devoir relever les taux d'intérêt. CQFD. Le schéma n'est pas forcément aussi simple. Mais ce scénario est apparu très plausible. Et tout le monde d'attendre chaque jour la réaction de Wall Street le soir. Pas trop *mauvaise finalement, sauf mercredi. Il reste que* beaucoup ont cru apercevoir l'ombre d'une seconde crise se profiler derrière les colonnes. *« On est en train de faire la deuxième jambe du krach »*, disait un professionnel, résumant ainsi le sentiment général. Sérieux ? Tout ce qu'il y a de plus. La preuve en est. Le marché, qui, en d'autres temps, aurait très chaleureusement accueilli les excellents résultats que les entreprises commencent à publier pour 1987, n'y a pas prêté la moindre attention. Les progrès sont pourtant assez spectaculaires : + 32 % pour Lafarge, + 36,6 % pour Aussedat-Rey, + 40 % pour Legrand. Béghin a même quadruplé ses profits, venus de très bas, il est vrai. Bien que plus modestes, les performances de Pernod-Ricard (+ 17,6 %) et de Mumm (+ 14 %) *sont encore très bonnes aussi. Les indications sur* la poursuite de l'expansion dans le monde – et en France en particulier où, semble-t-il, le taux de croissance dépasserait 2 % en 1988 – n'ont pas eu plus d'effet sur une Bourse déprimée par le facteur monétaire. Certains répétaient comme un leitmotiv : *« L'ambulance japonaise a ramassé le dollar. »*

Privé du soutien d'une nouvelle vague d'OPA et sur fond de *désœuvrement,* le marché n'a pu, *malgré quelques achats étrangers,* que plier l'échine sous les derniers ajustements faits en vue de la présentation des bilans trimestriels.

Des quelques événements qui ont émaillé cette courte et sinistre semaine, on retiendra :

1) le gel, pour des raisons politiques évidentes, de la dernière OPA lancée par Schneider sur Télémécanique (5 400 F par titre pour la totalité du capital), avec prolongation jusqu'au 27 mai des deux OPA antérieures de Framatome et de Schneider ;

2) la proposition faite par l'entreprise de services financiers Finacor de reprendre la société de Bourse Louis-Bandouin dont les pertes (une centaine de millions de francs nets) seront épongées, après son dépôt de bilan, par le fonds de *garantie de l'ex-Compagnie des agents de* change ;

3) l'annulation d'une partie des achats *d'actions* Clause *faits par Sanofi le 24 mars* (7 % du capital), la réglementation stipulant que les applications sont interdites pendant une OPE, ce qui est le cas, puisque la Compagnie du Midi procède à une telle opéraion pour filialiser ses participations ;

4) la disparition de la chambre syndicale et de la Compagnie des agents de change avec la mise en place des trois nouveaux organismes : le Conseil des Bourses de valeurs, autorité supérieure chargé d'organiser le marché et dont le premier président est M. Xavier Dupont, l'ancien syndic ; la Société des Bourses *françaises, chargée du fonctionnement et du* développement ; l'Association française des sociétés de Bourse, qui remplit une mission de représentation professionnelle et qui sera l'instrument du dialogue social.

Rue Vivienne, rien ne sera désormais plus comme avant.

ANDRÉ DESSOT.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	28 mars	29 mars	30 mars	31 mars	1er avril
RM	860 915	719 288	838 004	799 244	–
Comptant					
R. et obl. .	7 472 040	7 281 944	7 240 096	7 222 007	–
Actions . .	173 690	168 958	108 220	96 704	–
Total	8 506 645	8 170 190	8 186 320	8 117 955	–
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)					
Françaises	100,3	101,2	100,9	100,2	–
Etrangères	104,9	106,4	107,2	105,4	–
***COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE* (base 100, 31 décembre 1987)**					
Tendance .	101,2	101,9	102	101,6	–
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	287,1	285,3	287,5	284,1	–

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Peugeot	267 635	248 937 582
Midi	132 974	176 662 958
Suez	619 903	145 426 722
Eurotunnel ...	4 033 926	133 727 745
Michelin	655 197	113 360 858
Lafarge	90 543	100 054 230
BSN	24 900	96 294 998
Saint-Gobain .	233 532	94 039 974
LVMH	51 627	91 460 030
Paribas	291 250	88 957 730
Télémée. (1) .	23 895	88 349 880
Havas	156 550	81 353 307
Carrefour	31 888	65 518 549

(*) Du 24 au 30 mars inclus.
(1) *Levée d'options.*

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 25 mars	Cours 31 mars
Or fin (kilo en barre) ...	82 800	82 600
– (kilo en lingot) ...	82 950	82 700
● Pièce française (20 fr.)	515	514
Pièce française (10 fr.) .	380	382
Pièce suisse (20 fr.) ...	555	546
Pièce latine (20 fr.)	485	480
● Pièce tunisienne (20 fr.)	478	483
Souverain	605	610
● Souverain Elizabeth II ..	603	608
● Demi-souverain	385	388
Pièce de 20 dollars	3 025	2 970
– 10 dollars	1 480	1 435
● – 5 dollars	825	815
– 50 pesos	3 190	3 148
● – 20 marks	630	628
– 10 florins	504	500
● – 5 roubles ...	313	320

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Eurotunnel ...	+ 16,9	Sogerap	– 14,2
Raff. Dist.	+ 4,3	Essilor	– 13
UFB	+ 4,2	Nordon	– 12,4
Olida	+ 2,9	Epeda B. F. ...	– 12,2
Fives	+ 2,3	Lebon	– 11,7
Finextel	+ 1,7	GTM Entrep. .	– 11,6
SCOA	+ 1,6	Sanines	– 10,7
Talcs Luzenac .	+ 1,5	Rue Impériale .	– 10,4
Locabail Imm. .	+ 1,3	Chargeurs	– 9,7
Matra	+ 1,3	Redoute	– 9,6
Cie Bancaire ...	+ 1,2	Vallourec	– 8,7
BNP ci	+ 1,2	Michelin	– 8,5
Promodès	+ 1,2	Alsthom	– 8,4

BONS DU TRÉSOR

[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juin ..	–	–	92,27	– 0,03
Sept. .	–	–	92,25	+ 0,10
Déc. ..	92,20	92,20	92,20	+ 0,20



BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK
Incertitude

Encore sous le choc des deux violentes secousses ressenties la semaine précédente, Wall Street a évolué ces quatre derniers jours au gré du dollar, montant avec lui ou s'alourdissant à sa *moindre défaillance. Finalement,* l'indice Dow Jones des industrielles s'est établi jeudi 31 mars à 1 988,06, soit à 9,11 points au-dessus de son niveau du 25 mars.

En plus du malaise monétaire, qui fait resurgir la peur d'une hausse des taux d'intérêt, les investisseurs ont été rendus inquiets par les signes persistants d'une certaine surchauffe économique à caractère inflationniste. Bref, le spectre *du krach a hanté le marché. Autre sujet* de préoccupation, le chômage. Finalement, ce dernier a baissé. Mais la Bourse avait déjà fermé ses portes pour Pâques.

Un élément réconfortant : le volume global des émissions (actions et obligations) s'est accru de 58 % durant le premier trimestre 1988 par rapport au dernier trimestre 1987 pour atteindre *67,9* milliards de dollars. Toutefois, par *rapport au 1er trimestre 1987, ce chiffre* est en baisse de 24 %.

	Cours 25 mars	Cours 31 mars
Alcoa	42 1/4	43 1/2
Allegis	81 3/4	83 1/4
ATT	27	27
Boeing	47	46 1/2
Chase Man. Bank ..	25	25 1/8
Du Pont de Nemours	80 1/2	80 7/8
Eastman Kodak ...	40 3/8	40 5/8
Exxon	41 5/8	42
Ford	42	42 5/8
General Electric ...	40 1/2	40 3/8
General Motors ...	69 1/4	71 1/2
Goodyear	61 3/4	63 5/8
IBM	107	107 1/2
ITT	44 3/4	44 5/8
Mobil Oil	43 5/8	44 1/4
Pfizer	56	55 1/8
Schlumberger	34 1/2	34 3/8
Texaco	45 1/4	48
Union Carbide	23 1/2	23 1/4
USX	29 3/4	28 7/8
Westinghouse	48 3/4	51 3/4
Xerox Corp	54 5/8	52 7/8

LONDRES
Baisse : – 1 %

Soucieux de la montée de la livre sterling, le marché s'est réfugié cette semaine dans une prudente retraite. Les industrielles ont en moyenne baissé de 1 %. Les valeurs exportatrices ont été particulièrement affectées par la fermeté de la monnaie nationale. Mais le fait marquant a *été* l'annonce de la vente par l'Etat, pour 150 millions de livres, à British Aerospace, de sa participation (99,8 %) dans le capital du constructeur automobile Rover.

Indices « FT » du 31 mars : industrielles, 1 386,7 (contre 1 408,3), mines d'or, 237,3 (contre 243,2) ; fonds d'Etat, 91,03 (contre 90,24).

	Cours 25 mars	Cours 31 mars
Beecham	454	457
Bowater	385	381
Brit. Petroleum ...	266	261
Charter	330	328
Courtaulds	325	322
De Beers (*)	10 1/2	10 7/8
Free Gold	10 7/8	11 1/8
Glaxo	10 1/32	10 1/64
Gt. Univ. Stores ...	16 1/2	16 1/4
Imp. Chemical	10 3/16	9,88
Shell	10 13/32	10 5/16
Unilever	467	462
Vickers	152	154
War Loan	39 7/32	39 21/32

(*) En dollars.

FRANCFORT
Calme et résistant

Malgré le ralentissement de l'activité consécutif aux vacances pascales, le *marché, beaucoup plus résistant,* a cessé de baisser. Le succès du placement dans le public des derniers titres Volkswagen détenus par l'Etat a contribué à maintenir une bonne ambiance. Les échanges, toutefois, ont fondu comme neige au soleil avec le départ de nombreux opérateurs aux sports d'hiver. De 18 milliards de DM la semaine précédente, le volume des transactions est tombé à 8,4 milliards.

Indice de la commerzbank du 31 mars : 1 377,5 contre 1 379,9).

	Cours 25 mars	Cours 31 mars
AEG	238,40	252,50
BASF	244,30	245,30
Bayer	264,70	263,20
Commerzbank	224	228
Deutschebank	401	404
Hoechst	262,40	261,80
Karstadt	450	451
Mannesman	121,10	124,20
Siemens	361,40	358
Volkswagen	240	239

TOKYO
Hausse : + 3,7 %

Malgré les turbulences monétaires, le marché de Tokyo s'est résolument orienté à la hausse vers la fin de la semaine, pour progresser de 3,7 %. Son optimisme a été entretenu par la baisse du chômage aux Etats-Unis et la perspective de nombreuses prises de position au début de la nouvelle année budgétaire 1988-1989.

Indices du 2 avril : Nikkei 26 282,12 (contre 25 320,72), général 2 146,26 (contre 2 070,81).

	Cours 25 mars	Cours 1er avril
Akaï	590	604
Bridgestone	1 360	1 370
Canon	1 130	1 100
Fuji Bank	3 510	3 440
Honda Motors	1 740	1 670
Matsushita Electric	2 650	2 660
Mitsubishi Heavy ..	670	669
Sony Corp.	5 150	5 160
Toyota Motors	2 400	2 370

Crédits, changes, grands marchés

L'EUROMARCHÉ

Un véhicule antillais

Soumis aux incertitudes liées au comportement des grands gestionnaires de fonds japonais au début de leur nouvelle année fiscale, qui commence au deuxième trimestre, l'euromarché est demeuré fort calme la semaine passée. L'attention s'est particulièrement portée sur l'analyse des indices d'inflation que, à l'exception des Pays-Bas, on voit partout atteindre un plancher. Cela renforce la crainte diffuse d'une remontée des taux d'intérêt à laquelle on trouve toutes sortes de justifications : celle de soutenir le dollar ou celle, par exemple, de rendre possible une baisse des taux aux Etats-Unis, à l'automne, à l'approche des élections présidentielles.

Un nouvel euro-emprunt à taux fixe vient de sortir en francs français. C'est le second de l'année. Son accueil est, globalement, encore difficile à évaluer, ne serait-ce qu'en raison du moment de son lancement, en pleine semaine sainte, et de l'absence de nombreux investisseurs qui ne reviendront qu'après Pâques. Les premiers échos en sont encourageants, témoignant d'un intérêt certain non seulement en France mais aussi à l'étranger. L'émetteur est une entité issue du Crédit national qui garantit l'émission et dont il porte d'ailleurs le nom : Interfinance Crédit national NV. Cette signature n'était jamais apparue auparavant sur le marché euro-obligataire. L'emprunteur est domicilié à Curaçao (Antilles néerlandaises).

L'opération est singulière à plus d'un titre. Au simple plan de ses conditions, elle se distingue des autres emprunts en francs français par sa durée de cinq ans. Sur le marché intérieur, pour qu'une transaction soit cotée, son échéance doit être d'au moins sept ans. L'euromarché n'est pas soumis aux mêmes règles. Les nouvelles euro-obligations seront introduites à la Bourse de Paris et leur vie plus brève que les autres titres cotés leur confère un attrait particulier : la préférence des investisseurs va nettement aux durées courtes. Le coupon a été fixé à 9,125 et le prix d'émission à 101,325, ce qui correspond à un rendement brut de 8,77 %.

Ce taux est difficile à mesurer par rapport à celui des nouveaux emprunts d'État, précisément parce que sur cette durée ils ne sont pas cotés. Certains le jugent nettement trop exigu pour autoriser l'espoir d'un placement solide dans un climat où persistent les rumeurs de réalignement monétaire à l'intérieur du système européen. D'autres sont beaucoup plus confiants et estiment notamment que la poigne et l'expérience du chef de file, le Crédit commercial de France, devrait porter ses fruits rapidement.

Ce qui frappe davantage, c'est la façon inhabituelle dont un des grands noms du secteur public français sollicite le marché international. Jusqu'à présent le Crédit national s'adressait directement aux investisseurs et bénéficiait de la garantie de la République française. Il fait maintenant apparaître une société étrangère qui lui appartient pleinement et qu'il garantit, *mais il n'est* plus question de garantie formelle et explicite de la part de l'Etat.

A première vue, l'explication paraît simple. Il semble s'agir d'une démarche comparable à celle accomplie par la Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales (CAECL). Cet organisme familier de l'euromarché bénéficiait naguère, pour ses emprunts étrangers, de *la garantie de la République*. S'est substitué à la CAECL un nouvel établissement, le Crédit local de France qui, lui, emprunte sans garantie. On est en droit de s'attendre à de nouveaux développements allant dans le même sens, qui pourraient toucher d'autres organismes d'Etat.

Un des buts recherchés pourrait être celui d'une réduction apparente de la dette officielle de la France, telle qu'elle est comptabilisée par exemple dans les prospectus d'opérations dites « yankees » (celles lancées à New-York en dollars ou en toute autre monnaie pour le compte d'un débiteur non américain). Le rôle croissant que New-York paraît appeler à jouer dans les financements internationaux pourrait être la cause de tels changements.

Harmonisation fiscale

Pour autant, on n'a pas encore saisi pourquoi une entreprise publique telle que le Crédit national a choisi un véhicule financier basé aux Antilles néerlandaises pour s'adresser au marché des capitaux. Cela est très différent de la solution retenue par le Crédit local de France qui, lui, est à Paris. En l'absence de toute indication précise à ce sujet, on en est réduit aux conjectures.

L'interprétation la plus satisfaisante confère à la transaction d'Interfinance Crédit national une dimension européenne, dans le cadre de l'harmonisation fiscale à laquelle *il faut s'attendre pour la décennie* prochaine. Situé en dehors d'Europe, l'emprunteur demeurera probablement à l'abri de toute taxe ou prélèvement fiscal qui pourrait être décidé sur notre continent. En fait, ce dont il est de plus en plus question maintenant est une extension à tout le Marché commun d'une retenue à la source sur les revenus des placements de capitaux telle qu'elle se dessine avec certitude en Allemagne. Il est intéressant à cet égard de constater que les autorités *autrichiennes, qui, elles aussi, ont* décidé le principe d'une retenue à la source de 10% suivant l'exemple allemand, se servent de cet argument comme d'une marque de leur bonne conduite européenne. L'Autriche ne fait pas partie de la Communauté européenne. Mais elle est en train de s'en approcher et ne manque pas de faire valoir les éléments de convergence. Il pourrait donc s'agir en fin de compte d'une justification fiscale supplémentaire de l'existence même de l'euromarché des capitaux.

On sait qu'outre-Rhin, pour qu'un emprunteur allemand voit sa transaction en marks exempte de retenue à la source, il lui suffit de la transformer en euro-obligations par le truchement d'un véhicule financier étranger de son groupe. Il n'est ainsi pas surprenant de constater qu'un Crédit national pour un euro-emprunt en francs français passe, lui aussi, par le biais d'une société étrangère.

L'ennui est que, par la force des choses, la qualité des titres offerts en souscription risque de diminuer. Objectivement, un emprunteur national représente dans la monnaie de son pays, en toute circonstance, un meilleur crédit qu'une entité financière étrangère.

Exprimé en dollars, le volume des emprunts euro-obligataires lancés durant les trois premiers mois de l'année est inférieur de près de 12 % à celui du premier trimestre de l'an passé. *La chute* est particulièrement sensible dans les compartiments du yen et de l'ECU (plus de 50 %) et du dollar des Etats-Unis (plus de 11 %). Le recours spectaculaire au dollar canadien a conduit à une augmentation de près de 60 % des emprunts internationaux libellés en cette monnaie.

CHRISTOPHE VETTER.

LES DEVISES ET L'OR

Livre forte et dollar faible

L'un des deux événements de la semaine avant le long chômage de Pâques a été un accès de faiblesse du dollar, que l'annonce d'une diminution du chômage encore accentuée vendredi, faisant craindre une « surchauffe » de l'économie. La baisse du dollar est surtout un regain de vigueur pour le yen. Le deuxième événement fut une brusque remontée de la livre sterling, qui a battu tous ses records par rapport au mark allemand, après les déclarations ambiguës du chancelier de l'échiquier, M. Nigel Lawson.

Déjà en rechute la semaine dernière, après un raffermissement passager provoqué par l'annonce de chiffres *« pas trop mauvais »* pour le déficit extérieur *de la balance commerciale des Etats-*Unis en janvier, le dollar a piqué du nez à nouveau, essentiellement à Tokyo. C'étaient les Japonais qui vendaient, comme ils l'avaient fait la semaine précédente, ramenant alors le cours du billet vert de 128,80 yens à 125,50 yens. Cette fois-ci, ils firent plonger la devise américaine à 123,50 yens, non loin de son record historique de baisse à 120 yens, à la fin de décembre 1987.

De vigoureuses déclarations du ministre des finances nippon, M. Miyazawa, sur le thème *« la spéculation ne passera pas »* et *« les accords du groupe des Sept* [sur la stabilisation des monnaies] *sont toujours valables »*, soulagèrent le billet vert, bien moins toutefois que ne le firent les interventions énergique de la Banque du Japon sur les marchés des changes. Leur effet fut de faire remonter le cours à près de 126 yens.

Jeudi 31 mars, toutefois, les ventes des Nippons à Tokyo reprirent de plus belle, le dollar retombant à 124 yens. Il faut dire qu'au Japon l'exercice, pour les sociétés, est clos le 31 mars, et que lesdites sociétés, ayant « assuré » pour leur bilan un cours moyen d'environ 128 yens, peuvent, maintenant, s'en donner à cœur joie, puisque les opérations portent sur le début d'avril et, donc, sur l'exercice suivant. Il faut dire que les entreprises du Soleil-Levant, sans illusion sur la vigueur du dollar et pleines de confiance dans celle de leur propre monnaie, ont, pour la plupart, établi leur programme de 1988-1989 sur la base de 1 dollar à 100 yens avec un palier intermédiaire à 115 yens environ. Leurs trésoreries ont donc de la marge : elles peuvent vendre à carnet ouvert dès maintenant pour profiter des cours actuels, ce qu'elles font allègrement.

Aux Etats-Unis, les grands groupes n'ont pas plus d'illusion, se contentant de 1 dollar à 110 yens dans leurs prévisions pour 1988. Dans les deux cas, la devise américaine a un potentiel de baisse d'au moins 10 %, ce qui incite les opérateurs sagaces à en déduire que le *« dollar est faible et restera faible »*, en dépit des déclarations rassurantes des gouvernements et des interventions des banques centrales. De toute façon, comme un analyste des mouvements de monnaie depuis près de vingt ans le démontre, rien ne peut résister durablement à *« la force des marchés »*, qui prennent en compte les grands équilibres ou plutôt les déséquilibres. En ce moment, et jusqu'à la fin de 1988 au minimum, ce qui compte est le poids croissant de l'endettement extérieur des Etats-Unis, 425 milliards de dollars fin 1987 et probablement 600 milliards de dollars fin 1988, avec un déficit de la balance des paiements qui aura de la peine à descendre au-dessous de 160 milliards de dollars, record établi en 1987.

Fait notable, le dollar est plus faible par rapport au yen que par rapport au deutschemark, dont la montée est donc freinée. En fin de semaine, le billet vert était retombé, certes, à un peu plus de 1,65 DM, encore assez loin de son record historique de 1,5750 DM, établi fin décembre 1987.

Il faut dire que les opérateurs font du « cross », c'est-à-dire qu'ils se précipitent sur le yen et aussi sur la livre aux dépens du deutschemark, qu'ils vendraient plutôt.

La livre, en rechute brutale la semaine dernière après l'annonce des résultats catastrophiques pour les balances britanniques de février, commerce *extérieur et paiements*, s'est redressée non moins brutalement en milieu de semaine. Elle a battu tous les records à l'égard de la devise allemande : 3,12 DM contre 3,07 DM huit jours auparavant. Les opérateurs voient allègrement 3,15 DM. Leur ruée enthousiaste sur la livre sterling a été provoquée par une série de propos jugés « haussiers » par eux.

Le gouverneur de la Banque d'Angleterre, tout d'abord, M. Robin Leigh Pemberton, déclarait devant une commission des Communes que les autorités monétaires souhaitaient une stabilisation de la livre qui ne mettrait pas en cause la stratégie anti-inflationniste du gouvernement. Les marchés en déduisirent immédiatement que la Banque d'Angleterre ne réduirait pas à nouveau son taux directeur, comme elle avait été contrainte à le faire le jeudi 17 mars, et ce fut la ruée. Mercredi, M. Nigel Lawson enfonçait le clou en tenant, toujours devant les Communes, des propos on ne peut plus ambigus, plaidant pour *« des taux de change stables, rempart contre l'inflation »*, laissant ainsi entendre qu'une livre stabilisée à des cours élevés permettraient de contenir la hausse des prix intérieurs en faisant baisser les prix des produits importés. En outre, il assurait qu'*« il n'y avait pas de loi obligeant à un équilibre de la balance des paiements courants chaque année »*. En fin de semaine, toutefois, les marchés n'excluaient pas une seconde baisse du taux d'intérêt britannique si la livre continuait à « flamber ».

Ces évéments ont conduit le ministre des finances allemand, M. Stoltenberg, à réclamer une adhésion rapide de la Grande-Bretagne au système monétaire européen. Interrogé à ce sujet, le gouverneur de la Banque d'Angleterre a répondu que s'il avait été, dans le passé, nettement en faveur de cette adhésion, il y avait maintenant *« autant de raisons pour que de raisons contre »*. Au surplus, il s'agit, a-t-il ajouté, d'*« une décision politique »*. Très British, *is n't it ?*

Dans ce mouvement, le franc français s'est comporté plus qu'honorablement, surtout en cette période électorale, le cours du mark revenant de 3,3950 F à 3,39 F, après même une petite descente au-dessous, niveau auquel la Banque de France a racheté de la devise allemande : *il ne faut tout* de même pas trop demander.

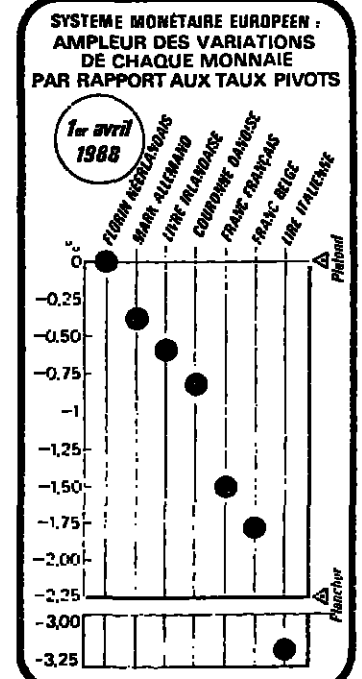
FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 28 AU 31 MARS

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,8835	–	17,7967	73,3137	60,3682	2,8860	53,8068	0,0813
	1,8350	–	17,5747	72,1501	59,6481	2,8490	53,1067	0,0805
Paris	10,5833	5,6190	–	411,95	339,21	16,2165	302,34	4,5720
	10,4412	5,6900	–	410,53	339,40	16,2108	302,18	4,5810
Zurich	2,5691	1,3640	24,2748	–	82,3422	3,9365	73,3925	1,1098
	2,5433	1,3860	24,3585	–	82,6722	3,9487	73,6059	1,1168
Francfort	3,1200	1,6565	29,4803	121,44	–	4,7806	89,1310	1,3478
	3,0764	1,6765	29,4640	120,96	–	4,7764	89,0335	1,3509
Bruxelles	65,2632	34,65	6,1665	25,4032	209,57	–	18,6441	2,8193
	64,4085	35,10	6,1687	25,3247	209,36	–	18,4047	2,8284
Amsterdam	3,5005	1,8585	33,0753	136,25	112,19	5,3636	–	1,5122
	3,4553	1,8830	33,0931	135,86	112,32	5,3647	–	1,5173
Milan	2314,82	1229	218,72	901,02	741,92	35,4689	661,29	–
	2277,24	1241	218,10	895,38	740,23	35,3561	659,05	–
Tokyo	233,55	124	22,0682	90,9090	74,8566	3,5786	66,7205	0,1089
	230,29	125,50	22,0562	90,5483	74,8583	3,5755	66,6490	0,1011

A Paris, 100 yens étaient cotés, le jeudi 31 mars, 4,5314 F contre 4,5339 F le vendredi 25 mars.



LES MATIÈRES PREMIÈRES

La vanille dans tous ses états

Si elle ne figure pas dans le Gotha des grandes matières premières, la vanille (1) n'en reste pas moins une ressource naturelle majeure pour l'économie de petits Etats comme Madagascar et les Comores, sans oublier le département français de la Réunion et la collectivité territoriale de Mayotte. Quatre-vingts pour cent de la vanille commercialisée dans le monde provient de ce groupe des quatre où 500.000 agriculteurs prennent soin de la célèbre gousse parfumée. Chaque année, plus de 1 000 tonnes de vanille sont exportées, vers l'Europe et les Etats-Unis principalement. Un commerce fructueux qui rapporte bon an mal an 72 millions de dollars aux producteurs.

Mais les recettes *seraient* encore plus substantielles si la vanille naturelle de cette région du monde ne subissait les assauts d'une concurrence souvent déloyale. En mai 1964, les producteurs associés – Madagascar, Comores, Réunion – signèrent un plan d'exportation de la vanille avec la CEE et les Etats-Unis : les premiers s'engageaient à vendre à un prix stable (74 dollars le kilo actuellement) ; les seconds acceptaient d'acheter une quantité minimale.

La signature du 25e plan d'exportation entre les mêmes partenaires en mars 1987 a montré que la vanille s'inscrivait toujours dans un dialogue Nord-Sud présent en sourdine. Mais, dans l'intervalle, les signataires de cet accord ont dû parer à l'offensive de l'Indonésie qui a récemment développé sa production sans crier gare, refusant au passage toute *concertation avec les membres du* plan de 1964. En ramassant à Bali plus de 200 tonnes de vanille naturelle par an, l'Indonésie menace directement la position des Comores et de Madagascar.

Mais l'adversaire majeur des pays ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique), producteurs de vanille naturelle, est moins l'Asie du Sud-Est que les industries chimiques européenneset américaines qui fabriquent chaque année dans leurs laboratoires 12 000 tonnes de vanilline de synthèse. Avec une valeur de commercialisation nettement inférieure à celle de la vanille naturelle (1 kilo vaut 10 dollars), ce produit de remplacement est d'autant plus alléchant qu'il est rarement distingué de la véritable matière première cueillie dans l'arbre.

En dehors des Etats-Unis et de la France, le mot vanille n'est pas protégé. Dans une note au Parlement européen de juillet 1987, le groupement Uni Vanille (2) affirme : *« C'est sans aucun frais que la vanilline de synthèse se substitue à la vanille en usurpant son nom. Il y a tromperie auprès des consommateurs. »* C'est précisément dans les pays où on distingue la vanille de la vanilline que la consommation du produit naturel est la plus forte, alors qu'elle est ailleurs quasi inexistante (Irlande, Royaume-Uni).

D'après les professionnels, le consommateur a moins de trois chances sur mille de déguster un produit à la vraie vanille, contrairement à ce qu'indique l'étiquetage. La crainte des producteurs des ACP est de voir la CEE adopter, dans la perspective de 1992 et des harmonisations de législation sur les arômes alimentaires, la qualification *« identique nature »* pour la vanilline de synthèse. Les spécialistes savent que la vanilline, tout en représentant la note dominante de l'odeur, n'est pas toute la vanille.

Comme l'a écrit un spécialiste (3) : *« L'originalité de l'arôme ainsi que les propriétés gustatives sont dues à la conjugaison en une gamme odorante de cette note principale avec des notes secondaires dues aux autres composés. »* Les producteurs de vanille naturelle auront fort à faire pour voir triompher leur « bon goût ». La tendance est partout au remplacement et les initiatives ne manquent pas qui visent à fabriquer, ici du chocolat sans beurre de cacao, là du sucre sans saccharose, sans prendre en compte le sort des producteurs de substances naturelles.

ERIC FOTTORINO.

PRODUITS	COURS DU 31-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 250 (– 16) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 328 (+ 23) Livres/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	16 000 (– 1 600) Livres/tonne
Sucre (Paris) Mai	1 350 (+ 7) Francs/tonne
Café (Londres) Mai	1 104 (– 8) Livres/tonne
Cacao (New-York) Mai	1 570 (– 40) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mai	299,25 (– 5,75) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mai	209,75 (+ 0,75) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mai	193,80 (inch.) Dollars/t. courte

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

(1) Le premier Salon de la vanille se tient depuis le 30 mars au Jardin des Plantes à Paris, jusqu'au 24 avril.

(2) Cet organisme qui regroupe les producteurs de l'océan Indien assure la promotion de la vanille naturelle dans les principaux pays consommateurs.

(3) *Le Vanillier et la vanille*, Gilbert Bouriquet, éditions Junot, 1954.

LE MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Inquiétude et morosité

L'optimisme n'est pas de saison sur les marchés de Paris où les giboulées de mars agissent nettement sur le moral des opérateurs, et sur celui du MATIF : le cours de l'échéance, après être retombé la semaine dernière de 101,50 à 100,30 se maintient aux environs de 100,50 : pas de quoi pavoiser, et, toujours, une belle déception après la montée à 103 et même 104 début février, ce qui correspondait à des rendements de 9,20 % à 9,30 %, contre un peu moins de 10 % actuellement.

Cette morosité est entretenue par le vent mauvais qui souffle d'Amérique et qui agit immédiatement sur la girouette du marché de Paris. Ainsi, en milieu de semaine, le rendement de l'emprunt à trente ans du Trésor américain, l'emprunt-phare, bondissant de 8,75 % à près de 8,90 % au-dessus de son taux d'émission de 8 7/8 % (8,8750) sur une série de nouvelles considérées comme « mauvaises » parce que témoignant d'une trop bonne santé de l'économie des Etats-Unis : hausse des indicateurs avancée pour le mois de mars, vive reprise des demandes de permis de construire. Toute surchauffe est considérée comme inflationniste et préjudiciable à la balance commerciale.

A vrai dire, les craintes d'un regain d'inflation apparaissent un peu exagérées dans l'immédiat, de même que celles d'une hausse des taux longs qui paraissent peu susceptibles de dépasser 9 % après être retombés de plus de 10 % au début d'octobre à la fin de 1987. A plus long terme, c'est-à-dire après l'été 1988 et à la fin de cette année, il n'est pas exclu du tout que le poids du déficit de la balance des paiements ne pousse les taux vers le haut, comme il l'avait fait à l'automne de l'année dernière.

Bien des turbulences pourront se produire avant qu'un nouveau président américain ne soit élu, et qu'il puisse ou qu'il veuille prendre des mesures énergiques. D'ici là, un ou plusieurs accès de faiblesse du dollar pourraient agiter les marchés des changes et les marchés financiers.

A Paris, sur le front des émissions, un certain calme a régné, empreint de morosité à l'image du MATIF. L'activité a été relativement réduite, avec, la semaine précédente, un appel de 1,55 milliard émanant de la CPR, plus, cette semaine, une adjudication de 1,24 milliard de francs du Crédit local de France, à taux variable, et deux émissions du Crédit agricole et de la BNP.

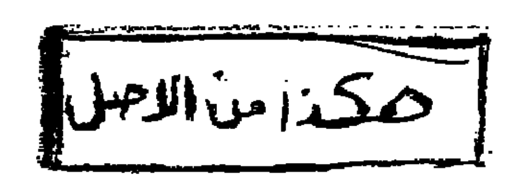
Comme précédemment, un bon accueil a été réservé aux emprunts à taux fixe, soit un peu plus de 1 milliard à 9,80 % de bons de souscription pour la CPR, 1,5 *milliard de* francs à dix ans et 9,60 % par la BNP et la tranche de 1 milliard de francs à douze ans et 9,54 % du Crédit agricole. Dans le cas de la « banque verte », tout a été casé dans les guichets, très demandeurs actuellement. Il en est de même pour la BNP, où les guichets ont, eux aussi, la priorité. Les emprunts à taux variable servis aux investisseurs institutionnels sont accueillis de façon plus tiède, les incertitudes électorales les incitant à une certaine attention. La semaine prochaine, c'est le Trésor qui se présentera avec son adjudication mensuelle d'OAT.

Au MATIF, l'événement aura été le retrait de l'agrément donné à la charge d'agent de change Buisson par la CCIFP, c'est-à-dire sa radiation de ce marché, suite à un long contentieux avec les autorités de tutelle dont le point d'orgue a été l'affaire COGEMA-Aletti (*le Monde* du 2 avril 1988). Quant à l'affaire de la Banque de l'entreprise, qui a dû la semaine dernière annoncer une perte frôlant les 200 millions de francs, elle continue à agiter la place où de nombreux opérateurs se demandent comment *diable cette banque a pu prendre de* pareils risques et virtuellement « sauter », n'était son renflouement par ses actionnaires, à savoir les organismes professionnels du bâtiment.

Ce qui effare le plus est que, selon toute vraisemblance, ladite banque, en achetant des options d'achat, spéculant donc à la hausse des cours et à la baisse du taux, n'avait pas pris de position symétrique. Autrement dit, elle n'aurait pas effectué des opérations en sens inverse pour se protéger contre toute inversion de *tendance. Or cette inversion s'est* produite. L'image de marque du MATIF, déjà altérée par l'affaire de la COGEMA, a reçu un nouveau coup, bien que, pour l'essentiel, les pertes de la Banque de l'entreprise aient été « acquises » sur le marché des options de gré à gré, qui jusqu'au 13 janvier, et encore après, échappait aux autorités de contrôle du MATIF (CCIFP).

Il n'importe : dans l'esprit des utilisateurs non financiers (entreprises), les opérations à terme sur instruments financiers sont devenues dangereuses et sulfureuses, alors que, maniées avec compétence et prudence, elles constituent, maintenant, un rouage essentiel des marchés.

F. R.



هكذا من الاصل

Le Monde

PANAMA : tandis que sur place l'opposition s'essouffle

Washington envoie mille trois cents soldats supplémentaires

Les Etats-Unis ont décidé d'envoyer mille trois cents soldats supplémentaires au Panama pour améliorer la sécurité des bases et des civils américains, a annoncé, le vendredi 1er avril, le Pentagone. Précisant dans un communiqué que cette mesure avait été prise *« en regard des troubles et de la tension »* à Panama, et ne devait pas être considérée comme l'indication d'une *« quelconque action militaire américaine en préparation »*, le Pentagone *n'a pas expliqué*, en revanche, quel serait le rôle exact de ces troupes supplémentaires. *« Cette action correspond aux dispositions du traité du canal de Panama et constitue un effort raisonnable et prudent pour garantir le canal, les vies humaines, les propriétés et les intérêts américains dans la zone »*, a conclu le communiqué du Pentagone.

Les Etats-Unis disposent déjà de dix mille soldats au Panama, et, la semaine dernière, six cent soixante-dix soldats supplémentaires y avaient déjà été envoyés pour doubler le personnel gardant les bases. Plus récemment, des journalistes américains ont été pris à partie et brièvement arrêtés par des soldats panaméens, dans un grand hôtel au centre-ville, incident qui a provoqué *une sévère mise en garde* de la Maison Blanche.

L'envoi de forces nouvelles par Washington, même s'il s'agit d'unités de police militaire de l'infanterie, de la marine et de l'US Air Force, et non de troupes de combat, vient inévitablement *renforcer les rumeurs d'un possible* coup de force militaire contre le général Noriega. D'autant que vingt-sept hélicoptères supplémentaires viendront renforcer le nouveau contingent. Vendredi, la chaîne CBS n'avait d'ailleurs pas hésité à affirmer que le gouvernement américain *« étudiait un plan pour renverser »* l'homme fort du Panama. Ce plan, avait expliqué la chaîne de télévision, aurait été conçu par le département d'Etat, mais le Pentagone s'y serait *opposé*.

Sur place, l'opposition semble toujours à bout de souffle, et devrait, lundi, mettre un terme à la grève illimitée qu'elle avait déclenchée, le 21 mars dernier, pour obtenir le départ en exil du général Noriega. Il est vrai que dès mercredi, contrevenant aux mots d'ordre, plusieurs chaînes de supermarchés avaient rouvert leurs *portes*.

Pour sa part, le gouvernement a réussi en fin de semaine à payer quelque cent trente mille militaires et fonctionnaires avec l'argent *qu'ont versé dans* les caisses de l'Etat, au titre de l'impôt sur les sociétés, les compagnies – américaines pour *la plupart* – implantées à Panama. Et ce en dépit des injonctions de la Maison Blanche, qui leur avait demandé de payer leur dû au gouvernement panaméen sur des comptes bancaires aux Etats-Unis. L'argent devant, ensuite, être transmis au président panaméen destitué *par* le général Noriega, M. Eric Delvalle.

Enfin, vendredi, l'opposition a accepté officiellement, dans une lettre rendue publique, la médiation de l'archevêque de Panama, Mgr Marcos McGrath, pour tenter de créer un *« dialogue national »*, *mais a rappelé qu'elle conditionnait* ce dialogue au départ *« préalable et immédiat »* du général Noriega. – *(AFP, Reuter).*

● **BRÉSIL : massacre d'Indiens en Amazonie.** – Quatorze Indiens *Tikunas ont été tués* et vingt-sept autres blessés, le lundi 28 mars, au cours d'une attaque menée par des *forestiers blancs*, armés *de fusils* et de mitraillettes. Cela s'est passé en Amazonie, à proximité de la ville-frontière *brésilo-péruvienne de* Benjamin Constant. Parmi les cadavres découverts figure une adolescente de *quinze ans*. Les Indiens *ont été* attaqués alors qu'ils labouraient de nouvelles terres convoitées par les forestiers. *Les assaillants, au nombre* d'une vingtaine, ont été identifiés par la police et sont gardés à vue. – *(AFP).*

Deux décisions du Conseil d'Etat

Annulation d'un décret autorisant l'extradition d'un Basque espagnol

Par une décision rendue le 1er avril, l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat, formation la plus solennelle de la haute juridiction administrative présidée par M. Marceau Long, vice-président, a annulé un décret accordant aux autorités espagnoles l'extradition de M. Echarri Bereciartua, dit « Txema », un Basque espagnol soupçonné d'appartenir à l'ETA.

L'assemblée, qui a suivi les conclusions du commissaire du gouvernement, M. Christian Vigouroux, s'est fondée sur le fait que M. Bereciartua bénéficiait du statut de réfugié. Elle a estimé que *« ce statut, dès lors qu'il n'avait pas cessé de lui être reconnu, faisait obstacle à ce que le gouvernement français pût légalement décider de le livrer aux autorités espagnoles »*.

Sous écrou extraditionnel depuis septembre 1986, « Txema », dessinateur industriel, est marié à une Française. La police espagnole le soupçonne d'être un membre du commando *« Madrid »* de l'ETA-militaire, responsable de divers attentats. La décision du Conseil d'Etat est une première, car il n'avait jamais eu, jusqu'ici, à se prononcer sur l'extradition de personnes auxquelles le statut de réfugié avait été pleinement reconnu par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA).

Les attendus de cette décision sont un désaveu pour le ministère français de l'intérieur. Selon le Conseil d'Etat, sa décision est *« fondée sur les principes généraux du droit applicable aux réfugiés, tels qu'ils ressortent notamment de la convention de Genève signée par la France en 1951, et d'après lesquels un réfugié ne peut en aucune manière être remis aux autorités de son pays d'origine par un Etat qui lui accorde le statut de réfugié. Ce faisant, l'assemblée du Conseil d'Etat a rappelé que la raison d'être de la qualité de réfugié était la protection accordée par l'Etat d'accueil : par définition, celle-ci comporte l'interdiction de remettre l'intéressé à un Etat qu'il a fui »*.

Autrement dit, le gouvernement aurait dû, avant d'envisager de donner suite à la demande d'extradition des autorités espagnoles, cesser de *reconnaître la qualité de réfugié* à M. Bereciartua. Or il n'a pas fait usage de cette possibilité. La décision du Conseil d'Etat marque donc une étape importante dans le droit de l'extradition.

Une disposition favorable à la naturalisation des ressortissants d'anciennes colonies

Le Conseil d'Etat a décidé, le 1er avril 1988, que les règles du code de la *nationalité dispensant* les ressortissants d'anciens territoires coloniaux qui demandent à être naturalisés *d'une obligation préalable* de résidence en France pendant cinq ans devaient être appliquées sans autre condition.

Le code de la nationalité prévoit (article 64-50) une telle dispense pour les ressortissants ou anciens ressortissants d'un Etat sur lequel la France a exercé autrefois *« la souveraineté, un protectorat, un mandat ou une tutelle »*. Conformément aux conclusions du commissaire du gouvernement, M. Christian Vigouroux, cette disposition s'applique aux personnes ayant acquis la nationalité de ces Etats après leur indépendance, et ce quel que soit le mode d'accès à cette nationalité (filiation, droit du sol, naturalisation...).

C'est pourquoi le Conseil d'Etat a annulé une décision du ministre des affaires sociales déclarant irrecevable la demande de naturalisation de Mme Goulnaz Vadsaria, ressortissante de nationalité malgache, au motif qu'elle avait acquis cette nationalité par naturalisation postérieurement à l'indépendance de Madagascar.

Le Conseil d'Etat a estimé qu'il n'appartenait pas au ministre des affaires sociales de fixer des conditions non prévues par le code de la nationalité pour l'application de cette disposition favorable aux ressortissants des anciennes colonies.

L'assassinat de Dulcie September

M. Pandraud « n'infirme ni ne confirme » la mise en cause d'agents sud-africains

Les obsèques de Dulcie September, la représentante de l'ANC – mouvement de lutte contre l'apartheid – pour la France, la Suisse et le Luxembourg, assassinée le mardi 29 mars à Paris, auront lieu le samedi 9 avril à 15 heures, au cimetière du Père-Lachaise. Les informations du *Monde* (nos éditions du 2 avril) sur la conviction des services de renseignement français et occidentaux à propos de l'implication d'agents sud-africains dans cet assassinat n'ont, pour l'instant, suscité qu'une seule réaction publique officielle : *« Rien, dans les renseignements que nous avons obtenus jusqu'à maintenant, ne nous permet d'infirmer ni de confirmer »*, a déclaré, vendredi 1er avril à l'agence Reuter, M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, en déplacement à Epinal (Vosges).

Officiellement, pour l'heure, le gouvernement *« n'infirme ni ne confirme »* l'hypothèse d'une responsabilité sud-africaine dans l'assassinat de Paris. Officieusement, les réactions recueillies à l'hôtel Matignon, vendredi, se voulaient des démentis plus catégoriques. Au cabinet du premier ministre, on affirmait ainsi que *« les rapports transmis ne valorisent pas cette hypothèse »*, privilégiant plutôt celle d'un *« règlement de comptes »* interne entre factions rivales.

Et l'on interprétait les informations du *Monde* selon une grille de lecture électorale, en soulignant que le président de la République avait, lui, d'emblée favorisé la piste sud-africaine en faisant convoquer l'ambassadeur d'Afrique du Sud à Paris à l'Elysée.

Dès l'après-midi du meurtre, M. François Mitterrand avait fait transmettre à M. Maurice Ulrich, directeur de cabinet de M. Jacques Chirac, par l'intermédiaire de M. Jean-Louis Bianco, secrétaire *général de l'Elysée*, une série de questions précises laissant transparaître, selon l'hôtel Matignon, cette sensibilité. *« Envisagez-vous le rappel en consultation à Paris de notre ambassadeur à Pretoria ? »*, demandait ainsi l'une d'elles, à laquelle il fut répondu par la négative. Si le président de la République peut, de sa seule autorité, convoquer un ambassadeur étranger accrédité à Paris, *il ne peut*, en effet, *sans* le contreseing du ministre des affaires étrangères, rappeler en consultation un ambassadeur français.

Pourtant les informations du *Monde* décrivent une conviction partagée par l'ensemble du monde du renseignement occidental à Paris. M. Pandraud le sait bien, dont la réaction de vendredi est assez nettement différente de celle qu'il avait eue le jour de l'assassinat de Dulcie September, *quand il affirmait que « les règlements de comptes entre les fractions diverses des terroristes, ça ne peut se dérouler sur notre territoire »*.

La direction de la surveillance du territoire (DST), chargée du contre-espionnage, a bien reçu communication, *par les services* belges, de trois noms – dont l'un commence par « K » – d'agents sud-africains repérés à *Bruxelles* lors de *la* tentative d'assassinat du 4 février contre le représentant de l'ANC dans la capitale belge. La DST ne pense pas, en revanche, que ces trois hommes soient passés par Paris. Des vérifications ont été faites, sans résultats probants.

Hommage public

Une autre information, faisant état de la présence en France, dans les semaines ayant précédé l'assassinat de Dulcie September, d'agents de l'ex-BOSS sud-africain, circule bien dans les milieux parisiens du renseignement depuis le mardi soir *29 mars. L'antenne d'un grand* service de renseignement occidental l'a recueillie et transmise à des collègues français. Cette information est-elle « opérationnelle », c'est-à-dire permet-elle de remonter directement jusqu'aux exécutants de l'assassinat de Paris ? Rien n'est moins sûr. A la police judiciaire parisienne, on le sait bien, où l'on travaille « comme si » de telles informations n'existaient *pas, tout en ne se faisant* guère d'illusion sur les réels commanditaires du meurtre.

Plutôt que de s'appuyer sur la conviction des services de renseignement – ce qui l'obligerait à changer d'attitude envers l'Afrique du Sud, – le gouvernement français préfère donc s'en remettre à l'enquête de la brigade criminelle qui, pour l'heure, dispose de bien peu d'éléments *concrets* – à l'exception de six douilles de calibre .22... En attendant les hypothétiques résultats de ces investigations, les obsèques de Dulcie September donneront lieu à un hommage public rendu par un représentant national de l'ANC, par un dirigeant de la SWAPO, par M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, et par un membre de la famille de la victime.

E. P.

INDE : 37 personnes assassinées au Pendjab

Les terroristes sikhs veulent impressionner l'opinion par des massacres atroces

NEW-DELHI
de notre correspondant

Raj Kaur, un bébé de cinq mois, Deep Kaur, quatre-vingt-huit ans, et Amarjit Kaur, une femme enceinte de vingt-cinq ans, font partie des 37 personnes qui ont été assassinées au Pendjab le vendredi 1er avril.

Les circonstances de ce qui constitue l'un des massacres les plus atroces attribués au terrorisme sikh montrent une évolution de la straté*gie adoptée par les meurtriers* : il ne s'agit plus aujourd'hui de choisir des cibles politiques mais d'impressionner l'opinion en tuant chaque jour un nombre croissant de personnes (261 morts en mars, 119 depuis une semaine).

Les terroristes choisissent de préférence des familles isolées mais nombreuses, afin de réaliser un « tableau de chasse » rapide. Parmi les 37 personnes assassinées vendredi (dont 14 femmes et 8 enfants), 18 appartenaient à la même famille. Le scénario est invariable : armés de fusils d'assaut AK-47, *de fabrication chinoise*, les assaillants réunissent tous les habitants et tirent méthodiquement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus un seul survivant.

Sur les lieux de ce « massacre familial », qui s'est produit dans le district d'Amritsar, la police a retrouvé *une centaine de* douilles, ainsi que des tracts signés du *« lieutenant-général Hari Singh »* de la Khalistan Commando Force. Cette organisation est l'une des plus dangereuses parmi celles qui ont choisi de faire régner la terreur au Pendjab au nom du Khalistan, l'Etat indépendant et mythique des Sikhs.

Un couvre-feu de 21 heures à 5 heures du matin a été instauré dans toute la région d'Amritsar, et *des forces* para-militaires *supplémentaires* ont été déployées le long de la frontière pakistanaise, afin d'interdire aux terroristes tout repli possible. Il est en effet prouvé que les commandos opèrent à partir de la province pakistanaise du Pendjab, où ils disposent de caches d'armes.

Le premier ministre, M. Rajiv Gandhi, a d'autre part donné des instructions de fermeté au gouverneur du Pendjab, M. S.S. Ray. Samedi, les rumeurs selon lesquelles *l'état d'urgence pourrait être* instauré rapidement au Pendjab devenaient insistantes. Le gouvernement a également *décidé* de doter les forces para-militaires d'armes *« modernes »*, pour tenter de rivaliser avec celles des terroristes qui, depuis peu, utilisent des lance-roquettes. Enfin, à New-Delhi, une *« alerte rouge »* a été déclenchée en prévision de nouvelles attaques terroristes.

L. Z.

● **Marches pacifistes.** – Les traditionnelles marches pacifistes de Pâques ont débuté, le vendredi 1er avril, en RFA et en Grande-Bretagne. En RFA, où elles s'étaleront sur quatre jours, les organisateurs attendaient près de 100 000 personnes. Des marches étaient prévues jusqu'aux centrales *nucléaires* de Philipsburg et de Karlsruhe, près desquelles deux avions militaires *français et américain se sont écrasés* cette semaine. Par ailleurs, en Grande-Bretagne, 4 000 pacifistes, partis de Hyde Park, se dirigeaient samedi vers le site de recherches atomiques d'Adermaston, qu'ils encercleront symboliquement lundi 4 avril. Parmi les manifestants figure M. Michael Foot, ancien dirigeant du Parti travailliste. – *(AFP.)*

Une rentrée parlementaire pour la forme

La Constitution l'exige, la politique s'en dispenserait volontiers : le Parlement a rouvert ses portes le samedi 2 avril. Théoriquement, députés et sénateurs devraient se mettre au travail pour 90 jours. La tradition, heureusement, va leur permettre d'attendre la fin du suspense électoral pour faire à nouveau vibrer les hémicyles de leurs déclarations enflammées.

Une fois achevées les obligations procédurières, c'est-à-dire normalement le mercredi 6 avril, MM. Alain Poher et Jacques Chaban-Delmas devraient prononcer la formule sacramentelle qu'ils ont déjà utilisée il y a sept ans : *« En raison de l'élection présidentielle, votre conférence des présidents vous propose d'interrompre vos travaux et de laisser à votre président le soin de vous convoquer. »*

En 1981, cette phrase avait été déclamée, au palais Bourbon, *le vendredi 3 avril. La séance* suivante n'avait eu lieu que le 2 juillet, pour l'installation de la nouvelle Assemblée, fruit des élections législatives, celle dont M. François Mitterrand avait dit à ses amis : *« Regardez bien, vous ne verrez plus jamais cela. »*

En attendant l'ouverture de ces congés parlementaires supplémentaires, les députés vont devoir, comme l'impose leur règlement, renouveler leurs instances de direction. Samedi matin, si nul ne fait de difficultés, le bureau de l'Assemblée nationale sera élu comme il doit l'être à l'ouverture de chaque session de printemps. Puis les uns et les autres pourront suivre le conseil du président de la République, et aller passer en famille le week-end pascal. Les députés se retrouveront le mardi, si la séance de samedi ne s'est pas déroulée *comme prévu, puis mercredi* pour élire les présidents et les membres des bureaux des six commis*sions permanentes. Un effort* leur sera demandé, car, comme chaque année, la majorité aura besoin de toutes ses forces pour conserver tous ces postes.

La *conférence* des *présidents* pourra alors se réunir pour constater que le gouvernement *n'a pas de projets de loi à leur* soumettre. La séance plénière ayant le loisir de confirmer que la *plupart des élus ne souhaitent pas* prolonger leur séjour parisien.

Législateurs, certes, mais hommes politiques d'abord. Et jusqu'au 8 mai, au moins, la politique ne se fait pas dans les hémicycles parlementaires mais dans les permanences des candidats, les préaux d'écoles, les meetings, sur les *marchés*. Tant que les électeurs n'auront pas choisi le chef de l'Etat, le palais du Luxembourg et le palais Bourbon vont pouvoir redevenir des « châteaux de la Belle au bois dormant ». Ils ne se réveilleront que lorsque le décidera le nouveau « Prince charmant. »

Th. B.

La crise à *l'Echo du Centre*

Une photo qui fait des remous

LIMOGES
de notre correspondant

Cinq anciens responsables du quotidien communiste limousin *l'Echo du Centre* ont manifesté, le vendredi 1er avril, leur solidarité avec MM. Dominique Favier, rédacteur en chef, et Jean-Claude Roche, responsable de la rédaction locale à Limoges, démissionnaires (*le Monde* du *2 avril*), dans une lettre adressée à la direction du parti. Ils dénoncent *« des pratiques dans le traitement de l'information »* appartenant *« à un passé révolu »*.

Ces cinq responsables, aujourd'hui retraités, sont d'anciens résistants qui ont exercé des fonctions dirigeantes ces trois dernières décennies dans la presse communiste de province en général et à *l'Echo du Centre* en particulier : M. Jean Besse, journaliste, ancien secrétaire général, ancien membre du comité de direction permanent de l'*Echo du Centre* ; Mme Andrée Cazaubon, ancienne secrétaire de direction (qui avait aussi collaboré à la rubrique télévision de *l'Humanité*) MM. Lucien Cournil, ancien rédacteur en chef adjoint, ancien secrétaire général de la rédaction ; René Dumont, journaliste, ancien directeur de *l'Echo du Centre* ; Martial Fancon, journaliste, ancien rédacteur en chef, ancien membre du comité de direction permanent de *l'Echo du Centre*.

A l'intérieur du journal, une pétition de soutien des employés de presse aux deux démissionnaires aurait recueilli trente-neuf signatures sur quarante. Un autre texte, circulant parmi les journalistes et approuvant le choix de la photo, par laquelle le scandale est *arrivé* (Mme Dulcie September, la dirigeante assassinée de l'ANC, accueillie dans les locaux de *l'Echo du Centre* par M. Eric Fabre, *ex-premier secrétaire* démissionnaire de la Fédération de la Haute-Vienne du PCF), comme étant *« le meilleur symbole »* de la solidarité manifestée par le quotidien limousin aux luttes contre l'apartheid, aurait recueilli treize signatures sur vingt-six journalistes (les trois journalistes de l'entreprise syndiqués à la CFDT ayant décidé de rester en dehors du conflit). Plusieurs autres journalistes auraient, au contraire, décidé de manifester leur soutien à l'actuel directeur, M. Christian Audouin, de *l'Echo du Centre*.

GEORGES CHATAIN.

● **Plainte d'un photographe de « l'Humanité » pour coups et blessures volontaires.** – *M.* Joël Lumien, reporter-photographe de *l'Humanité*, blessé, le mardi 29 mars *lors d'une manifestation de la* Jeunesse communiste à l'Office du tourisme sud-africain, a porté plainte, *vendredi contre « un agent de la force publique dans l'exercice de ses fonctions pour coups et blessures volontaires »*. Selon le Syndicat national des journalistes-CGT (SNJ-CGT), le photographe portait *« des marques importantes de strangulation et une plaie au crâne qui a nécessité cinq points de suture »*.

● **Baisse des dépenses de construction aux Etats-Unis.** – *Les dépenses* de construction aux Etats-Unis se sont contractées de 0,3 % en février par rapport au mois précédent, après avoir chuté de 2,8 % en janvier, a annoncé, le vendredi 1er avril le département du commerce. Il s'agit du troisième mois consécutif de baisse dans ce secteur, a précisé le département.

Le numéro du « Monde » daté 2 avril 1988 a été tiré à 487 124 exemplaires

A B C E F G H